



Congo Economie

UNICONGO LE JOURNAL D'UNICONGO & AFFAIRES FINANCES

Les solutions de gestion de MT Informatique

La prédominance de l'environnement informatique nécessite des logiciels adaptés à des besoins spécifiques. La société MT Informatique, créée et dirigée par Thierry Mounthault, issu de la prestigieuse Ecole spéciale de mécanique et électricité (ESME) de Paris, offre une multitude de solutions de gestion performantes. Pour autant, la stratégie de développement de MT Informatique ne s'arrête pas là...

Lire p. 14



LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION - LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION - LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION

L'ESSENTIEL

FOCUS UNICONGO

Les dossiers de l'Union

La lutte contre le VIH-Sida mérite de multiplier les démarches de prévention. Retour sur la journée de sensibilisation qui a permis à cinq sociétés de la place de mobiliser leurs personnels sur cette nécessité. Zoom également sur la première réunion consensuelle du secteur privé et sur les activités du service d'Appui à la formation professionnelle.

Lire p. 4

LASER

Les principales réformes de la loi de finances 2016

Catégorisation des entreprises, réduction des tranches du barème d'imposition à l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), règlement des impôts, droits et taxes par virement bancaire... Retour sur les éléments clés de la loi de finances 2016 et sur quelques points qui permettraient une amélioration en la matière.

Lire p. 6

RÉGION



La Cuvette

Au nord du Congo, le département de la Cuvette peut se targuer d'énormes potentialités. Sa mise en valeur profitera du réseau routier qui a favorisé son désenclavement. L'implantation des premières unités agricoles et agro-industrielles lui confère d'importants leviers de développement. Autre atout, et non des moindres, la richesse écologique de son territoire qui recèle un potentiel touristique prometteur.

Lire p. 44

PAYS

Tunisie : un avenir en reconstruction

Après les espoirs engendrés par la Révolution de jasmin, la Tunisie est entrée dans une période d'instabilité qui a ébranlé certains de ses fondements, dont celui de la laïcité. Entre perspectives économiques et environnement géopolitique, état des lieux d'une transition à hauts risques.

Lire p. 46

GRATUIT

Dossier

TÉLÉPHONIE & NTIC SERVICES ET PROFESSIONS LIBÉRALES

Les nouvelles promesses du secteur tertiaire

Les mutations apportées par l'environnement numérique ont fait entrer le monde dans une nouvelle ère. Moyens de communication, accès à la culture et à l'information, pratiques professionnelles dépendent de ces nouveaux outils qui impactent notre quotidien. En République du Congo, des sociétés multiplient les compétences pour favoriser leur usage. Une richesse que l'on retrouve parmi les professionnels de conseil, de santé, au plus près des attentes de leurs concitoyens. Plongée au cœur de ces forces vives de l'économie congolaise.

Lire p. 17

AFRIQUE

COP 21 : des objectifs entérinés, des moyens à confirmer

Il est toujours ardu de trouver un accord global sur la question de l'évolution climatique. A ce titre, le bilan de la COP 21 peut s'enorgueillir d'un consensus final. Du côté africain, demeure le sentiment d'avoir pu faire entendre sa voix. Pour autant, de nombreuses questions restent en suspens. C'est le cas notamment de la nature contraignante du texte et de l'efficacité des mécanismes financiers pour accompagner les projets de diversification énergétique.

Lire p. 49

CULTURE

Un nouvel élan pour la danse au Congo

La valeur des artistes se mesure à l'aune de la qualité de leurs créations, mais aussi dans leur volonté de susciter des vocations. Deux qualités incarnées par les Ponténégrins DeLaVallet Bidiefono et Florent Mahoukou, qui ont permis de faire connaître la scène chorégraphique hors des frontières congolaises et qui sont engagés dans des actions de formation.

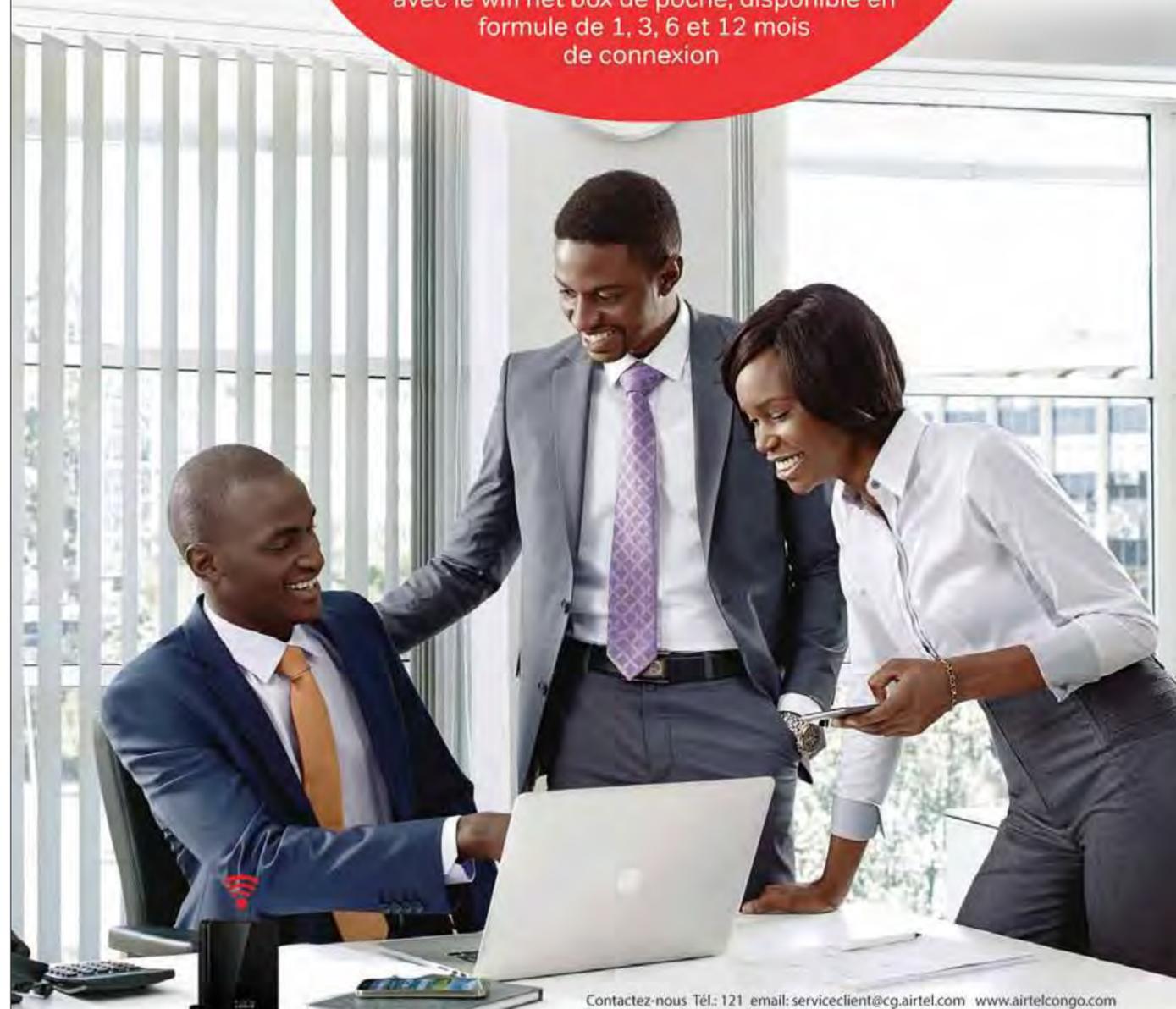
Lire p. 50



Wi-Fi Netbox

PARTAGEZ VOTRE CONNEXION INTERNET AU BUREAU COMME A DOMICILE

À partir de **34 900 FCFA** équipez-vous avec le wifi net box de poche, disponible en formule de 1, 3, 6 et 12 mois de connexion



Contactez-nous Tél: 121 email: serviceclient@cg.airtel.com www.airtelcongo.com

EDITO



Chers adhérents et membres associés, chers lecteurs,

Congo Économie a atteint le seuil symbolique du dixième numéro de parution, après un peu plus de deux années et demie d'existence. Chaque numéro du journal est riche d'enseignements et nous conforte dans la pertinence de l'engagement de l'Union dans cette aventure pour l'information. Les difficultés rencontrées et surmontées au fil des parutions, sont une véritable exaltation dans notre ambition.

Nous voulons faire de *Congo Économie* un outil de communication sur les enjeux cruciaux du secteur privé, principal créateur de richesses et d'emplois, face aux importantes potentialités dont regorge le Congo. Le contexte actuel, marqué par les profondes mutations du monde, liées notamment aux effets du changement climatique et à l'évolution erratique des cours des principales matières premières dont dépend encore l'économie congolaise, complexifie les défis à surmonter.

L'intérêt que vous, adhérents, membres associés et partenaires d'Unicongo, administrations publiques et institutions congolaises, organismes internationaux, représentations diplomatiques et autres lecteurs, attachez à *Congo Économie*, nous exhorte à améliorer en permanence le journal, avec une information provenant essentiellement des membres de l'Union et des acteurs de terrain de la vie économique et sociale du Congo.

Comme les précédents numéros qui ont porté sur les différents secteurs de l'économie, celui-ci traite des télécoms-NTIC et des services, dont l'impact positif sur la croissance économique du Congo de ces dernières années est indéniable.

Le rôle essentiel des PME et du secteur informel dans l'économie congolaise pousse Unicongo à porter de plus en plus son attention sur cette catégorie d'entreprises, nettement plus nombreuses que les grandes entreprises, pour l'intégrer dans une approche globale visant à créer les conditions favorables à la migration progressive de l'informel vers le formel, pour l'élargissement et la consolidation de la base du secteur privé.

Unicongo s'adosse sur le dialogue public-privé et sur l'appui de tous ses partenaires pour consolider son rôle d'organisation patronale résolument au service du secteur privé et du développement économique et social du Congo.

CHRISTIAN BARROS, PRÉSIDENT D'UNICONGO



CONTACTS UNICONGO



RELATIONS ADHÉRENTS, MEMBRES ASSOCIÉS & NON ADHÉRENTS	ÉTUDES & DOCUMENTATION	
Processus d'adhésion	Sollicitations / Conseil d'ordre juridique, social & fiscal - Documentation pour l'entreprise	
Chargé des adhérents (BZV) +242 06 855 27 46 / adherentsbzv@unicongo.org	Nelly Saboga - Chargée des adhérents (PNR) +242 06 929 74 65 / adherentspnr@unicongo.org	
RELATIONS D'AFFAIRES & PARTENARIATS	ÉVÉNEMENTIEL	
Accompagnement des entreprises Informations économiques et sectorielles...	Salons et événements (JMSST, SEEC...)	
Responsable Développement +242 06 635 40 40 / developpement@unicongo.org		
APPUI RECRUTEMENT	FORMATION	SERVICES DIVERS
Dépôt d'offres / candidatures Site : www.emploi.cg	Analyse des besoins et inventaire des offres (formation initiale, continue...)	Location salle et visioconférence / Vente d'agendas Distribution Journal Eco / Facturation & règlements
Marguerite Kounkou - Assistante administrative (BZV) +242 06 841 04 07 / secretariatbzv@unicongo.org	Assistante administrative Pointe-Noire +242 06 629 59 06 / secretariatpnr@unicongo.org	

CONGO ÉCONOMIE	unicongo.org
CONGO ÉCONOMIE est une publication éditée par l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo.	
PRÉSIDENT : Christian Barros Email : c.barros@codisco-congo.com	Jean Banzouzi Malonga, François Béle-Toko, Didier Bras, Anne-Françoise Degryck, Brice Mampouya,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean-Jacques Samba Tél. : +242 06 661 48 61 Email : jean-jacques.samba@unicongo.org	Jean de la Haute Madzia, Institut français du Congo, Vincent Itoua, Paul Koffi Goli, Frédéric Mavoungou, Alain Ndalla, Jhon Ndinga-Ngoma, Jean-Jacques
DIRECTION DE LA RÉDACTION : Jean Banzouzi Malonga Tél. : +242 05 557 02 03 / 06 985 41 79 Email : jbmalonga@yahoo.fr	Ngoko Mouyabi, Hubert Ngouma, Cyriaque Okoumou Ombolla, Jean-Jacques Samba.
SECRETARIAT DE RÉDACTION : Didier Bras DIRECTION ARTISTIQUE : Jean-Noël Dubois	PUBLICITÉ : Alizée Multi Presse Jean-Marc Sand - Email : jmsand33@gmail.com Tél. : (+242) 06 663 13 90 / 05 774 14 74
ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : Christelle Akobo,	(+33) 06 08 28 18 58

Sommaire



Focus sur Unicongo

Un exemple de mobilisation dans la lutte contre le VIH-Sida	p. 4
La plateforme du secteur privé à tenu sa première réunion consensuelle	p. 4
L'essentiel du droit minier congolais	p. 4
Les activités du service d'Appui à la formation professionnelle	p. 5
Unicongo se mobilise aussi pour...	p. 5

Laser

Les principales réformes fiscales de la loi de finances 2016	p. 6
Traitement de deux cas spécifiques en matière de TVA	p. 6
La première franchise de restauration au Congo	p. 8
La démarche qualité : une exigence au développement des PME	p. 9
Le Centre de médiation et d'arbitrage du Congo, une innovation judiciaire	p. 11

Grand angle

MT Informatique : des solutions de gestion pour tous les types d'entreprises	p. 14
--	-------

Dossier

La transformation numérique : clé du succès de vos entreprises !	p. 17
Les services financiers mobiles, outil de mutation économique au Congo	p. 18
Téléphonie et NTIC :	
Focus sur le secteur des Télécoms-NTIC	p. 20
MTN Congo : leader des solutions au service de la convergence numérique & datas en République du Congo	p. 22
Jean Bruno Obambi, président-directeur général du Groupe Azur-Wifiy	p. 24
Luc-Emmanuel Zanghieri, directeur général d'Ofis	p. 26
Cap Info : une offre technologique complète	p. 27
Megatel Systèmes : des solutions au service de l'innovation	p. 30
Sociétés de services et professions libérales :	
Focus sur les Services et Professions Libérales	p. 31
• Conseil et assistance	
- Olivier Le Guen, general manager Congo de Global Outdoor Systems	p. 32
- Élodie Biesbrouck, directrice générale de Bureautique & Services	p. 33
• Professions médicales et santé	
- Frédéric Mavoungou, directeur gérant du Centre 4M	p. 34
- Sécurex, la garantie santé	p. 34
- La clinique médico-chirurgicale Cogemo	p. 35
• Gestion immobilière	
- Esther Deboulet, directrice générale adjointe de Gestrim Océan	p. 36
• Professions libérales	
- Maître Claude Coelho, avocat au barreau de Pointe-Noire	p. 38
- Maître Anicet Balou, notaire	p. 38
- Roger Mayabel, expert-comptable	p. 41
- Experts-Mac, des compétences avérées	p. 41

Transports

La Carte rose : pour améliorer le règlement des sinistres transfrontaliers	p. 42
--	-------

Région

Département de la Cuvette : un énorme potentiel économique	p. 44
--	-------

Pays

Tunisie : un avenir en reconstruction	p. 46
---------------------------------------	-------

Afrique

COP 21 : des objectifs entérinés, des moyens à confirmer	p. 49
--	-------

Culture

Un nouvel élan pour la danse au Congo	p. 50
---------------------------------------	-------

Un exemple de mobilisation dans la lutte contre le VIH-Sida

Pour marquer la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le Sida, organisée le 1^{er} décembre de chaque année, cinq entreprises – Sclog, Faaki-Congo, MWDDDB, AOGC-D et Siat – se sont réunies le samedi 5 décembre 2015 à l'Esacc (École supérieure africaine des cadres des chemins de fer) pour organiser une journée de sensibilisation à l'endroit de leur personnel.



Frederik De Vos (à droite) et Demba Dembele.

La cérémonie a enregistré la participation de M. Frederik De Vos, directeur général de la Sclog (Société commune de logistique), de M. Demba Dembele, directeur général de Siat, entourés de plusieurs responsables des ressources humaines : Mme Olga Akylangongo (Sclog), M. Daniel Bongo-Bouiti (Siat), et M. Léon-Paul Mizonzi Gnoutou (Faaki-Congo). En effet, malgré l'évolution prometteuse de ces dernières années, avec notamment un accès plus large à des programmes efficaces de traitement et de prévention, le nombre des personnes vivant avec le VIH continue d'augmenter, tout comme le nombre des décès dus au Sida. Sensibiliser sur les modes de transmission, les moyens de prévention et de lutte contre le VIH-Sida est une priorité pour le monde du travail. En effet, l'aggravation de l'état de santé des salariés peut entraîner pour l'entreprise des graves conséquences,

notamment la réduction de la performance. La sensibilisation assurée par Jean-David Samba et Charles Roger Diakembo a permis d'éduquer les participants sur les modes de contamination, la prévention, y compris les informations sur les programmes efficaces liés à l'abstinence, la fidélité et l'utilisation du préservatif, et « l'aspect spécifique de la prise en charge et de l'accompagnement des personnes vivant avec le VIH », questions tirées du thème « zéro nouvelle infection au VIH, zéro discrimination, zéro décès liés au VIH/Sida ». Au terme de la séance, les participants ont reconnu être capables d'identifier les pratiques sexuelles à risque et d'adopter les comportements permettant la réduction des risques d'infection au VIH et à d'autres infections sexuellement transmissibles liées à chaque pratique sexuelle. Donnant ses impressions, M. Frederik De Vos a mis l'accent sur l'information : « Il faut bien



informer, pour bien se conformer. Nos travailleurs peuvent aussi assurer le relais », tout en informant la communauté sur cette maladie. Cette activité a connu une large participation des travailleurs des sociétés organisatrices.

La plateforme du secteur privé a enfin tenu sa première réunion consensuelle

Instituée par l'article 8 du décret n° 201-258 du 25 mars 2011 portant création, attributions et organisation du Haut Conseil du Dialogue Public-Privé (HCDPP), la plateforme du secteur privé qui constitue – avec la plateforme du secteur public – le Comité technique du dialogue public-privé a tenu pour la première fois une réunion consensuelle le 3 février 2015 au siège d'Unicongo à Brazzaville. Cette rencontre a eu lieu sous la direction de M. Christian Barros, président d'Unicongo, et de la plateforme du secteur privé. M. Christian Barros était entouré de M. Paul Obambi, président de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville, et de M. Frédéric Nzalakanda, vice-président de l'Unoc, respectivement premier et deuxième vice-présidents de cette plateforme. À cette réunion, avaient également pris part les représentants de l'Union congolaise des petites et moyennes entreprises (UCPME), de Cogepaco, du Syndicat patronal des boulangers et pâtisseries du Congo, de la Maison de la femme entrepreneure, du collectif des syndicats des transporteurs en commun et du syndicat des commerçants du Congo. Au cours de cette réunion, M. Barros a exhorté les membres de la plateforme du secteur privé à être unis dans la préparation des grands dossiers à présenter au dialogue avec les pouvoirs publics. Au terme de cette rencontre, le bureau de la plateforme du secteur privé, approuvé à l'unanimité, est composé des personnes suivantes :

- Président : Christian Barros, président d'Unicongo.
- 1^{er} vice-président : Paul Obambi, président de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville.
- 2^e vice-président : Frédéric Nzalakanda, vice-président de l'Unoc.
- Dix membres représentant les différents syndicats et associations professionnelles.

JEAN-JACQUES SAMBA

L'essentiel du droit minier congolais

Roland Bembelly publie « Essentiel du droit minier, suivi des principaux textes applicables au secteur minier congolais ». Avocat à la cour, ancien avocat à la Cour d'appel de Paris, il est senior advisor au sein du cabinet d'avocats Gomes à Pointe-Noire, membre de la fédération Services et Professions libérales d'Unicongo.

Le livre fait le kaléidoscope de la loi n° 4-2005 du 11 avril 2005 portant code minier, décortique les différents articles de ce code et les autres textes réglementaires en la matière, avant de mettre en exergue les limites constatées. Dix ans après son adoption, qu'en est-il de l'application de cette loi ? Telle est la question fondamentale que pose l'auteur qui tente d'y répondre à travers les quatre parties essentielles de l'ouvrage : la gestion des titres miniers, la fiscalité minière, les règles environnementales ainsi que les sanctions applicables au secteur. Domaine transversal, le droit minier a, depuis des années, été inspiré des autres législations (commercial, droit civil général, droit fiscal, droit foncier, droit pénal, droit de l'environnement, droit administratif). Le premier texte qui s'applique au Congo en matière de droit minier est le décret du 13 octobre 1933 portant réglementation minière en AEF (modifié par les décrets des 21/01 1939, 14/06 1946 et 12/08 1946). Ce décret distingue l'exploration, la recherche et l'exploitation des gîtes naturels de substances minérales en AEF. D'autres lois seront également prises avec l'évolution du secteur.

La loi du 11 avril 2005 portant code minier s'inscrit dans un contexte historique relativement récent de la gestion du patrimoine minier dans les pays qui aspirent à l'émergence, notamment le Congo. Une réglementation qui tente de concilier les opérations d'exploration et d'exploitation minières et l'environnement social, en spécifiant les obligations et droits des investisseurs miniers, contraints de réaliser leurs entreprises sous l'œil vigilant de l'administration publique, prête à réprimer les contrevenants. La classification des substances minérales, la gestion du patrimoine national, les titres miniers et les droits qu'ils confèrent sont aussi abordés dans l'ouvrage qui fait une part belle à la fiscalité minière, fiscalité qui diffère selon que l'on soit en phase de

recherche ou d'exploitation. Aussi, explique M^e Roland Bembelly, le législateur congolais offre des droits aux investisseurs mais il les assujettit également à un certain nombre d'obligations.

De la nécessité de réformes

Les règles de droit de l'environnement applicables au secteur minier font l'objet d'un développement détaillé dans l'ouvrage. Ainsi, est recensé l'ensemble des règles juridiques qui régissent les relations entre deux droits congolais : le droit minier et le droit de l'environnement. Selon Roland Bembelly, les perspectives du secteur minier sont prometteuses à condition d'y apporter les réformes qui s'imposent. Bien qu'offrant un cadre attractif pour les opérateurs miniers, le droit minier congolais régit un secteur en constante évolution : contraintes économiques, sociales ou environnementales, uniformisation des modèles internationaux, pression des bailleurs, etc. Le code minier congolais doit répondre à ces contraintes par l'importante réforme actuellement en cours de discussion. Pour Me Roland Bembelly, il conviendrait que le droit minier congolais régitement au sein d'un texte unique non seulement la recherche et l'exploitation, mais prévoit la possibilité de mettre en place des contrats de partage d'exploitation, à l'instar des contrats de partage de production, ce qui permettrait à l'Etat congolais d'exploiter les mines en joint-venture et définisse des régimes applicables à la sous-traitance minière.

* Edité par Droit-Afrique.com, 224 p. Spécialisé en droit des affaires, Roland Bembelly conseille principalement les entreprises des secteurs pétroliers et miniers au Congo. Il anime des colloques, formations et séminaires du secteur oil and gas et de droit Ohada.

BRICE MAMPOUYA

Unicongo se mobilise aussi pour...

Journée mondiale pour la santé et la sécurité au travail (JMSST) : 28 avril 2016

Pour la septième année consécutive, Unicongo a organisé à Pointe-Noire l'édition 2016 de la Journée Mondiale de la Santé et de la Sécurité au Travail (JMSST), sur le thème : « Le stress au travail, un défi collectif ».

Comme l'année précédente, Unicongo a coordonné cette journée en partenariat avec Total EP Congo à l'Espace du Trentenaire. L'évènement a rassemblé 32 entreprises qui ont pu proposer de nombreux jeux ludiques aux participants. La JMSST a également bénéficié d'une couverture médiatique massive et du soutien de nombreux sponsors : Chevron, Ilogs, Plasco, Mucodec et Globaline.

Cette année, la JMSST s'est voulue encore plus pédagogique et a permis de présenter différents scénarios sur la gestion du stress au travail. Elle a été aussi l'occasion de lancer plusieurs débats sur l'organisation du travail en elle-même. Il s'agit d'un sujet totalement d'actualité car la crise économique exerce des pressions sur différents acteurs de l'entreprise. Comment identifier le stress, le mesurer, le transformer en force positive ? Autant de questions auxquelles les entreprises participantes ont tenté d'apporter des réponses. N'hésitez pas à contacter le service Développement d'Unicongo au 06.635.40.40 pour plus d'informations.

Les Trophées RSE : 3^e trimestre 2016

C'est officiel, le premier évènement récompensant les efforts des entreprises en termes de RSE aura lieu pour la toute première fois au Congo. Ce projet a fait l'objet d'une présentation au ministère de l'Économie, des Finances et du Portefeuille public en février 2016. Concept bien connu dans les pays du Nord, la RSE (Responsabilité sociale et environnementale) fait ses premiers pas timides en Afrique, notamment au Congo. L'année 2016 sera donc consacrée à la sensibilisation, la recherche, l'analyse et l'évaluation des entreprises qui seront sélectionnées pour participer aux trophées RSE qui auront lieu à la fin du troisième trimestre 2016. Un questionnaire sera fourni aux dirigeants des entreprises et ceux-ci seront invités à fournir, à l'issue des entretiens, des évidences de la mise en place de la RSE dans leur entreprise à travers un projet emblématique. Le dirigeant de l'entreprise pourra alors partager sa vision du manager et nous aider à comprendre comment il a réussi à intégrer la RSE dans le paysage socio-économique congolais.

On pense à tort que la RSE est un problème de riches. Mais ce n'est nullement le cas. Car celle-ci peut être mise en place avec peu de moyens et peut améliorer le quotidien des employés, par exemple grâce à des choses simples. Ce sera ainsi l'occasion pour Unicongo de sensibiliser les entreprises à la nécessité d'intégrer des considérations environnementales, sociétales, sociales et managériales dans leur plan de développement afin de les aider à devenir les entreprises de demain.

Si vous souhaitez, vous aussi, participer à ces trophées, contactez le service Développement au 06.635.40.40.

CHRISTELLE AKOBO

Les activités du service d'Appui à la formation professionnelle

En chute depuis l'été 2014, le cours du baril de pétrole est à son plus faible niveau depuis 2004, et le prix de l'or noir avait encore diminué de 10% début janvier 2016. En dépit de cette réalité, nos adhérents accordent à la formation professionnelle la place qui lui revient. Voici le bilan des activités du service d'appui à la formation professionnelle au 1^{er} trimestre 2016.



La formation a porté sur les thèmes suivants : « Comptabilité des opérations spécifiques : règles juridiques, fiscales et comptables », « Gestion de stocks de production », « L'essentiel du droit du travail pour la fonction ressources humaines », « Perfectionnement au métier d'assistant de direction », « Logiciel Excel 10/13 », « Elaboration des états financiers annuels et la liasse fiscale », « Compétences et techniques managériales », « Maîtrise du temps et gestion des priorités ». Au total, 78 participants provenant de 25 entreprises et institutions, membres d'Unicongo ou non, ont bénéficié de ces formations. Pour le deuxième trimestre de l'année, les thèmes des formations prévus sont les suivants : « Concevoir et rédiger son manuel de procédure comptable », « Management des caterings », « Management des projets », « Fondamentaux du marketing », « Techniques de recouvrement », « Gestion de temps et efficacité professionnelle ».

HUBERT NGOUMA, RESPONSABLE FORMATION

RESIDENCE SHREE GANESH

Au cœur du Centre Ville, offrez-vous un quotidien de confort et de bien-être, dans une Résidence neuve de prestige, meublée, et bénéficiez exclusivement de sa salle de sport et de sa terrasse-sol-solarium avec sa vue imprenable.

Du 80 m² au 170 m² avec terrasse et parking - de 2 250 000 FCFA à 3 500 000 FCFA par mois (meublé, charges communes et privatives compris)

RESIDENCE TERASCOM

Cette résidence neuve de bureaux et d'appartements meublés fait le choix de la qualité de ses prestations (surveillance vidéo, portes blindées, double ascenseurs, relevée de touches déco dans son aménagement. Au total, 2 plateaux de bureaux aménagés et 18 appartements dont deux superbes suites offrant chacune une terrasse de plus de 300 m² tournée sur le Port et l'Océan.

(De 90 m² au 200 m² avec terrasse et parking - de 2 000 000 FCFA à 4 200 000 FCFA par mois (meublé, charges communes et privatives compris)

CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER IMMOBILIER AU

22 294 18 75

GESTRIM Océan,
leader de l'Immobilier, est à votre disposition
pour vous CONSEILLER, et VOUS ASSISTER avec professionnalisme.

Les principales réformes fiscales de la loi de finances 2016

La loi de finances 2016 a été promulguée le 31 décembre 2015. Retour sur ses grandes lignes.

Cette nouvelle loi de finances n'a pas apporté de modifications importantes au dispositif fiscal existant, comme si le législateur avait voulu marquer une « pause fiscale ». Mais l'impératif de renflouer les caisses de l'Etat – surtout en ces temps où le cours du baril de pétrole est en très forte baisse – est loin de calmer les ardeurs répressives du Fisc, qui oublie souvent que le chiffre d'affaires et les bénéfices des contribuables souffrent également de l'effondrement du cours du baril de pétrole.

Catégorisation des entreprises

Parmi les nouvelles mesures fiscales, on peut noter, entre autres, la répartition des entreprises en quatre catégories : les très petites entreprises dont le chiffre d'affaires est compris entre zéro et 25 millions de FCFA, les petites entreprises qui ont un chiffre d'affaires entre 25 et 100 millions de FCFA, les moyennes entreprises dont le chiffre d'affaires va de 100 millions à 2 milliards de FCFA, et enfin les grandes entreprises qui disposent d'un chiffre d'affaires de 2 milliards de FCFA jusqu'à au-delà. Cette catégorisation ne se réfère pas aux dispositions des articles 11 et 13 de l'Acte uniforme portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises sises dans les États-parties au traité relatif à l'harmonisation du droit des affaires en Afrique, qui déterminent les systèmes comptables applicables dans les entreprises en fonction de leur chiffre d'affaires. Cette catégorisation viserait, à en croire la déclaration du directeur général des Impôts et des Domaines au cours de la présentation des dispositions fiscales de la loi des finances 2016, à un meilleur contrôle des contribuables et une plus grande fluidification des rapports entre les entreprises et l'administration fiscale, par l'affectation d'un guichet à chacune des catégories d'entreprises.

La réduction des tranches du barème d'imposition à l'IRPP

Concernant l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), une réduction des tranches du barème d'imposition a été opérée. La loi de finances précédente comptait cinq tranches, l'actuelle n'en compte plus que quatre.

Le règlement des impôts, droits et taxes par virement bancaire

Par ailleurs, pour sécuriser les recettes fiscales, la loi de finances 2016 a introduit la généralisation du paiement des impôts, droits et taxes par virement bancaire, sur un compte du Trésor public ouvert à la BEAC. Cette mesure a été appliquée au départ dans une confusion générale entre les services des Impôts, les banques et les

contribuables. L'autre mesure afférente à la simplification des procédures ou de la vie des contribuables, c'est la reconnaissance de la garantie bancaire en matière de réclamation contentieuse.

Le sentiment des contribuables

Bien que ces mesures de simplification et de clarification des procédures aient été bien accueillies par les contribuables, les chefs d'entreprise déplorent une fois encore le harcèlement par les contrôles intempêtes.

Quelles améliorations peut-on attendre dans la prochaine loi de finances ?

La mise en place de véritables guichets uniques permettrait à une société qui relève par exemple de la catégorie des grandes entreprises d'accomplir toutes les formalités fiscales et de payer tous ses impôts et taxes (contribution foncière, droits d'enregistrement de contrat, IS, etc.) à un seul guichet qui serait celui des grandes entreprises. Il faudrait faire également de telle sorte que l'entreprise ait un interlocuteur unique, et même un

formulaire unique pour tous les impôts. Par ailleurs, le présent étant déjà à l'ère de l'informatique, il faut aller progressivement vers le télépaiement et la télé-déclaration des impôts, les améliorations qu'apportera le déploiement de la fibre optique devraient nous y conduire. Cela réduirait considérablement les délais, et surtout permettrait aux entreprises de ne pas être hors délais dans les déclarations et les paiements fiscaux. L'administration fiscale et le contribuable y gagneraient.

JEAN BANZOUZI MALONGA

TRAITEMENT DE DEUX CAS SPÉCIFIQUES EN MATIÈRE DE TVA

La TVA illégalement facturée et la TVA sur les opérations annulées, résiliées ou impayées

La TVA a été instituée au Congo par la loi n°12-97 du 12 mai 1997, dans le cadre de la réforme fiscal-douanière en zone CEMAC lancée en 1993. Elle a remplacé la Taxe intérieure sur les transactions (TIT) et la Taxe sur le chiffre d'affaires intérieur (TCAI) dont la particularité était leur caractère cumulatif, à la différence de la TVA. Dix-neuf ans après son entrée en vigueur, de nombreux écueils demeurent. C'est le cas de la déductibilité en cas de facturation illégale de la TVA et de la TVA sur les opérations annulées, résiliées ou impayées.

Traitement de la TVA illégalement facturée

De manière générale, des hésitations font jour lorsqu'un contribuable fait face à la déductibilité de la TVA qu'il a supportée à tort. Nous apportons ici notre analyse sur cette préoccupation. Par principe, en matière de Taxe sur la valeur ajoutée, la taxe qui a grevé les achats de biens et de services ouvrant droit à déduction ne peut être déduite que si, et seulement si, elle a été légalement facturée. Est légalement facturée la TVA qui a été facturée par un assujéti sur une opération soumise à la taxe.

Il s'ensuit que la taxe sur la valeur ajoutée facturée par un non-assujéti ou sur des opérations exonérées ne peut donc pas ouvrir droit à déduction chez le client. Toute déduction, dans ce cas, doit conduire à restitution du montant de la taxe irrégulièrement déduite sans préjudice, le cas échéant, de l'application des sanctions prévues par le code fiscal. Cependant, dans la pratique, la DGID peut accorder des mesures atténuantes en autorisant la

déduction de la TVA illégalement facturée au contribuable de bonne foi. Dans une telle hypothèse aussi, les parties en cause doivent être en mesure de faire la preuve de leur bonne foi par tous moyens de fait ou de droit. Sur cette base, l'Administration ne pourra admettre la déduction qu'à la condition que le contribuable établisse que la TVA indûment facturée par son fournisseur a été déclarée et acquittée.

Toutefois, il reste évident que la bonne foi ne pourra pas être admise lorsque :
- il est prouvé que l'attention du fournisseur a été attirée quant à l'illégalité de cette pratique par son client ou par tout autre partenaire et que celui-ci est passé outre et a persisté dans cette voie ;
- une opération de facturation illégale identique a été déjà relevée par l'Administration. En tout état de cause, la déduction de la TVA ne sera pas admise si des indices concordants attestent que la facturation irrégulière de la TVA ne s'explique que par l'intention du fournisseur d'exercer illégalement un droit à déduction.

Quid de la TVA sur les opérations annulées, résiliées ou impayées

La règle du butoir constitue une limitation du droit à déduction. Elle pose comme principe que les déductions de TVA ne peuvent aboutir à un remboursement même partiel de la taxe (sauf dans des cas limitativement énumérés par le code fiscal).

En vertu de cette règle, la TVA ayant grevé les acquisitions de biens ou services qui ne sont pas utilisés, dans une opération soumise à la TVA, ne peut donner lieu à récupération. Dans le cas où la déduction a déjà été opérée, les redevables concernés doivent la reverser, par voie de régularisation, au Trésor public. La règle du butoir conduit aussi à considérer que la TVA acquittée lors d'une opération est définitivement acquise au Trésor public. Mais cette règle comporte les deux conséquences suivantes :
- la première consiste dans ceci que, lorsque la TVA déduite au titre d'une opération est supérieure à la TVA due sur l'opération, la

MIKHAEL'S
HOTEL



67, Avenue Nelson Mandela | B.P.: 14507 Brazzaville, République du Congo
Tel: +242 05 366 66 60 | Fax: +242 02 283 54 62 | www.mikhaelshotel.com



Contenu des dispositions de l'article 26 de la loi sur la TVA

Aux termes des dispositions de l'article 26 de la loi sur la Taxe sur la valeur ajoutée « la TVA acquittée à l'occasion des ventes ou des services qui sont par la suite résiliés ou annulés ou restent impayés, peut être récupérée par voie d'imputation sur l'impôt dû pour les opérations faites ultérieurement. Pour les opérations annulées ou résiliées, la récupération de la taxe acquittée à raison de ces opérations est subordonnée à

l'établissement et à l'envoi au client d'une facture nouvelle annulant et remplaçant la facture initiale. Pour les opérations impayées, lorsque la créance est réellement et définitivement irrécouvrable, la rectification de la facture consiste dans l'envoi d'un duplicata de la facture initiale avec des indications réglementaires surchargées de la mention "facture demeurée impayée pour la somme de... FCFA prix hors TVA et pour la somme de... FCFA représentant la TVA correspondante qui ne peut

faire l'objet d'une déduction" ».

Telles sont les mesures de réparation ou de correction que le législateur congolais confère aux contribuables confrontés aux problèmes d'opérations impayées, d'opérations annulées ou résiliées.

PAUL KOFFI GOLI

INTERNATIONAL CONSULTANT IN BUSINESS TAX & CORPORATE AFFAIRS

CONTACTS : +242 05 613 82 00 / +242 06 400 78 20
P.KOFFI@CBA.ASSOCIATES / TAXCONSULTANT1000@GMAIL.COM

LA PREMIÈRE FRANCHISE DE RESTAURATION AU CONGO

Deux corners « La Croissanterie » en station Total à Brazzaville

Du nouveau dans l'offre de restauration à Brazzaville ! Celle-ci est le fruit d'un partenariat innovant qui a remporté d'emblée un très vif succès. Retour sur l'organisation qui a permis sa mise en place.

différence ne peut être ni imputée, ni remboursée. Elle constitue un crédit de TVA à faire valoir ultérieurement (...);

- la seconde conséquence est celle qui pose comme principe que les déductions ne peuvent aboutir à un remboursement de la TVA (...). Même si, à titre exceptionnel et sous certaines conditions, la loi permet le remboursement de crédits de TVA.

Toutefois, nonobstant l'existence de ces règles susvisées, la question du sort de la TVA facturée sur les opérations impayées reste d'actualité. Les dispositions de l'article 26 de la loi n°12-97 du 12 mai 1997 portant institution de la TVA en République du Congo en apportent un éclairage suffisant.

Dans le cadre de la politique de diversification qu'elle mène au niveau de ses activités de distribution de produits et services, Total Congo a noué un partenariat avec le groupe de restauration française « La Croissanterie », et a ouvert deux espaces de restauration rapide « La Croissanterie »

et « Lunch Grill » en station à Brazzaville, pour la vente de viennoiseries, de desserts, de sandwiches, de burgers et de grillades, préparés et cuits sur place :

- d'abord le 17 décembre 2015, à la station Total Aéroport, située au rond-point des 10-Maisons ;

- Ensuite le 8 janvier 2016, dans notre

nouvelle station Total Mafouta OMS, située à l'entrée du quartier OMS à Brazzaville sur la route nationale n°1.

En prélude à l'ouverture de ces deux restaurants, Letissia Mona, assistante shop, food and service (SFS) chez Total Congo, avait été désignée comme référent restauration. En outre et pendant trois semaines,



Total Congo vient d'inaugurer la station-service TOTAL Mafouta OMS, au sud de Brazzaville. Elle a désormais à son actif 44 stations sur l'ensemble du territoire national et il s'agit de la 16e pour Brazzaville. Bâtie sur une piste d'environ 1245,73 m2 et dotée de cinq volucompteurs soit dix emplacements de service, elle a d'importantes capacités de stockage d'hydrocarbures, des cuves à double parois, avec un système de détecteur de fuite, un espace restaurant La Croissanterie, une boutique, ainsi qu'un laboratoire de préparation pour la croissanterie. Cette station, construite en six mois, dispose également de deux chambres froides pour stocker les produits de La Croissanterie ; un distributeur automatique de billets ; une terrasse pour les clients ; une baie de lavage équipée d'armoires automatiques de lavage haute pression. La mise en service se fait, quant à elle, par un jeton et le lavage s'effectue en dix minutes.



Par la même occasion, Total Congo a célébré avec une dégustation les activités des deux restaurants La Croissanterie au Congo, ouverts depuis le 7 décembre 2015 sur la station TOTAL Aéroport, située au rondpoint des 10 maisons et le 6 janvier 2016 sur la station TOTAL Mafouta OMS, dans le 8ème arrondissement. Les clients peuvent ainsi goûter à toute heure de la journée des viennoiseries, des sandwiches, des paninis, des salades, des burgers et des grillades. Sans oublier de délicieux desserts : tartes aux pommes, flan pâtisseries, muffins, cookies, éclairs au chocolat ou donuts. Toute cette offre est cuite sur place par nos équipes. Cinq nouveaux restaurants sont attendus pour cette fin d'année.

Avec l'arrivée de la restauration rapide de la marque La Croissanterie au Congo, Total Congo innove et apporte de nouveaux services à ses clients avec une offre de restauration de grande qualité. Les retours très positifs de ces derniers, encourage la société à poursuivre ses œuvres de développement et ses services. Pour ce faire, de nombreux moyens ont été mis en œuvre au niveau technique et dans la collaboration de façon innovante avec les partenaires.

Total Congo remercie tous les partenaires qui se sont investis dans la construction de cette station-service en veillant aux mesures de sécurité requises, ainsi que tous ceux qui l'ont accompagné dans la mise en place du projet « La Croissanterie » et de Total Wash; le concentré du savoir-faire de TOTAL en matière de lavage et de dernière technologie pour permettre un lavage haute pression rapide pour vos véhicules.



elle était allée, avec Achille Mongo et Chancelvie Bahonda, respectivement chefs de vente des stations Total Aéroport et Total Mafouta OMS, au siège de La Croissanterie en France, pour y suivre des formations théoriques et pratiques auprès des responsables du réseau de La Croissanterie, non seulement sur les procédures de gestion des stocks, d'approvisionnement, mais aussi sur les techniques de vente, de merchandising (présentation des produits en vitrine), la fabrication et la composition des produits commercialisés, l'audit, l'hygiène et la santé. Parallèlement, sur place, Total Congo avait organisé des tests avec une société de mise à disposition de per-



sonnel, pour recruter des jeunes ayant un niveau bac et une formation en hôtellerie ou pâtisserie. Les plus méritants sont aujourd'hui formés et constituent un vivier pour les prochaines ouvertures.

C'est la première franchise de restauration au Congo. Pour réussir ce projet, Total Congo a notamment mis en place toute la chaîne d'approvisionnement en produits surgelés avec différents partenaires : Fortis Logistic, Soalco, Bolloré et Super Market. Cette offre rencontre déjà un vif succès auprès de nos clients. Nos équipes sont présentes 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 pour vous accueillir et sont à votre service pour vous permettre de déguster nos produits dans un cadre agréable. Quatre nouvelles ouvertures d'espaces de restauration sont prévues au premier semestre 2016 à Brazzaville, Dolisie et Pointe-Noire. Trois autres suivront au second semestre.

ANNE-FRANCOISE DEGRYCK,
DIRECTRICE GÉNÉRALE TOTAL CONGO S. A.



BRÈVES ÉCO

La Turquie se rapproche de l'Afrique de l'Ouest

C'est accompagné d'une délégation de 150 hommes d'affaires que le président turc Recep Tayyip Erdogan s'est rendu en Afrique de l'Ouest fin février. Destination privilégiée, la Côte d'Ivoire et ses taux de croissance soutenus depuis plusieurs années, qui ne laissent pas insensibles les pays candidats à différents partenariats stratégiques. D'une manière plus large, c'est l'ensemble des pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) qui suscitent l'intérêt du côté turc. La délégation conduite par M. Erdogan s'est en effet rendue dans la foulée au Ghana, au Nigeria et en Guinée. Ces démarches s'inscrivent dans une volonté de resserrement des liens entre Ankara et le continent africain, étayés par de précédentes visites, en 2015, au Sénégal, en Éthiopie, à Djibouti et en Somalie.

L'Afrique du Nord voit vert

L'engouement pour les énergies dites « vertes » ne se limite pas aux grands pays industrialisés, bien au contraire. Car au-delà de la dimension environnementale, la conversion à l'économie verte nourrit aussi des perspectives de développement industriel et un potentiel d'emplois conséquent. Raisons pour lesquelles le Comité intergouvernemental des experts (CIE) du bureau de l'Afrique du Nord de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a débattu sur ce thème début mars à Rabat. Entre la baisse des matières premières des industries extractives et les engagements pris dans le cadre de la COP 21, les participants sont convenus de la nécessité de franchir un pas décisif pour concrétiser cet objectif, tout en pointant deux défis majeurs, la question des financements de ces programmes et le renforcement du dialogue public-privé nécessaire à leur mise en place.

Des smartphones toujours plus nombreux en Afrique

Le téléphone mobile a connu un succès fulgurant en Afrique, le plus souvent au détriment de la connexion filaire. Pour autant l'acquisition d'un smartphone reste évidemment limitée par son coût d'acquisition. Les choses sont cependant en train de changer avec l'arrivée d'appareils à prix réduits, principalement de fabrication chinoise, et le marché toujours florissant de l'occasion. Pour aller encore plus loin, un fabricant indien évoque même la commercialisation prochaine de smartphones à moins de 2.200 FCFA (env. 3,3 €) ! Le cabinet Deloitte, estime ainsi que le nombre de smartphones devrait doubler d'ici 2017 pour atteindre 350 millions d'unités, permettant de renforcer notamment l'usage du mobile banking, mais aussi de l'e-commerce.

JEAN-JACQUES NGOKO MOUYABI,
DIRECTEUR DU CENTRE DE NORMALISATION
ET DE GESTION DE LA QUALITÉ

La démarche qualité : une exigence au développement des PME

Aujourd'hui plus que jamais, il est impossible de parler de développement d'une PME si elle n'a pas la maîtrise qualitative de ses processus de production et organisationnels. La politique nationale de développement des PME devrait intégrer ce volet dans sa stratégie, pour ne pas se cantonner aux seuls aspects liés à la gestion, à l'accès aux financements et à la formation.

Le développement des PME dépend inévitablement de leur capacité à se déployer et à se positionner sur le marché grâce aux produits et services de qualité issus de ses activités. L'accès des PME congolaises au marché du local content et de l'externalisation de certaines prestations des grandes entreprises ne serait qu'une chimère en l'absence de la démarche qualité. La qualité est une mesure, la PME doit donc prouver que ses produits et services sont de bonne qualité, mais pour y parvenir elle doit adopter une politique qualité sous-tendue par une méthode cohérente de mise en œuvre : c'est la démarche qualité (DMQ).

Pour être efficace et obtenir des résultats probants, la petite et moyenne entreprise doit s'inscrire dans une DMQ qui ne peut être l'apanage uniquement des grandes entreprises exportatrices, car c'est grâce aux actions menées de façon méthodique,

concertée et durable qu'elle peut atteindre les objectifs qualité. Bon nombre de dirigeants des PME au Congo ignorent peut-être l'importance de la DMQ dans le processus de développement de leur entreprise, et pourtant cette démarche génère des gains concrets parmi lesquels on peut citer :

- La satisfaction des clients qui est traduite par une relation de confiance et de fidélisation de ceux-ci.
- La structuration efficace de l'entreprise et l'amélioration de son fonctionnement par la définition claire et précise des rôles, et par une meilleure communication interne et une cohésion manifeste des équipes de travail.
- Le professionnalisme de l'équipe du fait de la maîtrise des processus de production et un savoir-faire sans cesse accru.
- L'optimisation des ressources par une gestion efficace qui permet de limiter

les pertes à tous les niveaux et réaliser de réelles économies d'échelles.

Ces gains concrets permettent à la PME de répondre aux besoins des clients et aux exigences normatives, qui poussent souvent les consommateurs à se détourner des produits locaux au profit des produits importés répondant aux normes de qualité. L'entreprise, dans ce cas, améliore de façon continue ses performances et se structure efficacement. En somme, il est impératif que les PME congolaises définissent une politique qualité en se fixant des objectifs qualité clairs et mesurables dans le cadre d'une démarche qualité. C'est à ce prix que l'entreprise se développe, pérennise ces activités, gagne des parts de marché et devient compétitive.


IPRC
FORMATION | CONSEIL | ASSISTANCE TECHNIQUE
Une expertise à votre portée

FORMATION CONTINUE POUR LES PROFESSIONNELS
INGÉNIERIE ET CONSEIL EN FORMATION
SERVICES AUX PME & TPE
ASSISTANCE TECHNIQUE SECTEUR PUBLIC
ETUDES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE PROJETS

7ème étage Immeuble CNSS, Pharmacie MAVRE / BP : 537 Brazzaville / Centre-Ville, République du Congo

Fixe : +242 06 859 76 20 | Email: iprc@iprc-training.com | Site: www.iprc-training.com

Le Centre de médiation et d'arbitrage du Congo, une innovation judiciaire

Dans le cadre du 10^e FED, le gouvernement de la République du Congo et l'Union européenne ont mis en place le Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE). L'objectif général est l'amélioration de la compétitivité de l'économie au moyen de la diversification de l'économie et de l'amélioration de l'environnement du secteur privé congolais. L'objectif spécifique est d'améliorer l'économie en aidant les administrations à mettre en œuvre des politiques sectorielles d'accompagnement des PME.

Le PRCCE a plusieurs composantes. Celle relative à l'amélioration du climat des affaires comprend, entre autres, la recherche de la sécurité juridique et judiciaire des relations commerciales. C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet de création du Centre de médiation et d'arbitrage (Cemaco), qui aura pour mission le traitement dans les délais acceptables et à des coûts raisonnables des contentieux pouvant naître, d'une part, entre les commerçants, et, d'autre part, entre les commerçants et leurs clients. La création d'un centre de médiation et d'arbitrage est un besoin fortement exprimé par le secteur privé congolais au regard du contentieux commercial très lourd au Congo, notamment dans les rapports entre les banques et les demandeurs de

crédits, mais également dans les contrats maritimes et de prestations de services. Il est important de rappeler que le traité de l'Ohada, au travers de l'Acte uniforme sur le droit de l'arbitrage, encourage et soutient les Etats-parties de l'Ohada à ouvrir des centres nationaux d'arbitrage pour éviter de diriger l'ensemble des conflits mis en cassation vers la Cour commune de justice de l'Ohada installée à Abidjan.

Les missions du Cemaco

Le Cemaco aura pour principales missions d'assurer l'organisation et la gestion des procédures de médiation et d'arbitrage soumises à l'institution, en vertu de la mise en jeu d'une clause compromissoire, voire d'un compromis d'arbitrage, dès lors que ceux-ci sont insérés dans des

contrats en recourant aux compétences des arbitres et des médiateurs agréés. Il a, en sus, comme autres missions le recours à l'expertise, aux études et aux missions d'assistance qui peuvent aider à la promotion et au développement des modes alternatifs de règlement des litiges sur le territoire congolais.

La mise en place de ses outils

Les premiers textes du Cemaco, à savoir les statuts, le règlement intérieur, le règlement d'arbitrage et de médiation, le code éthique et le barème des frais d'arbitrage et de médiation ont déjà été élaborés, de même que son premier conseil d'administration s'est tenu le 27 janvier 2012 pour adopter les textes fondateurs. Les membres du Comité de supervision ont été

nommés et la liste des premiers arbitres et médiateurs conçue. L'adoption d'un chronogramme des activités opérationnelles a été suivie de la première formation des médiateurs et arbitres. Officiellement, le Cemaco a été lancé par le ministre d'Etat, garde des Sceaux, ministre de la Justice, des Droits humains, et de la Réforme de l'Etat le 30 juillet 2014 à Brazzaville.

Lancement de son opérationnalisation

L'ouverture dans les jours prochains de l'antenne de Pointe-Noire marquera le lancement du Cemaco. La ville de Pointe-Noire a été choisie comme ville pilote pour deux raisons essentielles. La première raison est qu'il s'agit d'une ville portuaire dont le dynamisme économique est remarquable. La seconde raison est l'existence d'un portefeuille de contentieux orienté vers les cours d'arbitrage des pays autres que le Congo, notamment la Cour d'arbitrage de la Chambre internationale de Paris, la Cour d'arbitrage de Genève et surtout la Cour d'arbitrage de Londres pour les conflits liés aux contrats de transport par mer.

Afin de réussir l'opérationnalisation du Cemaco avec le lancement de l'antenne de Pointe-Noire, un certain nombre d'actions ont été mises en place :

- La première : le recrutement du personnel, la nomination des superviseurs et également, la désignation des médiateurs et des arbitres pour l'installation effective de l'antenne de Pointe-Noire.
- La seconde action : l'organisation des ses-

LCB Bank LA BANQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

**UN ÉCRIN
A LA HAUTEUR
DE VOS PROJETS**

LCB Bank
 GROUPE BMCE BANK

sions de mise à niveau des arbitres et des médiateurs déjà formés en 2012, qui doivent être les principaux acteurs dans la pratique de la justice arbitrale et la médiation.

- La troisième : la mise à la disposition de l'antenne de Pointe-Noire d'une série d'ouvrages spécialisés dans le droit de l'arbitrage Ohada.

- La dernière série d'actions : la sensibilisation et la promotion des efforts en vue de rendre, à partir de la ville de Pointe-Noire, le Cemaco visible et proche des pouvoirs publics, des milieux d'affaires, des milieux judiciaires et juridiques, du monde scolaire et universitaire.

Les opérateurs économiques réalisant leurs activités commerciales sur le territoire congolais, ou impliqués dans des contrats ayant un lien juridique et économique avec le Congo, trouveront d'énormes avantages dans le Cemaco, ce nouvel outil, à côté des institutions classiques que sont les tribunaux.

Les atouts des modes alternatifs de résolution des conflits commerciaux

Dans le règlement des conflits commerciaux, il conviendrait de faire une différence entre l'arbitrage et la médiation, bien que ces deux concourent aux résolutions des conflits. Les arbitres se voient reconnaître les pouvoirs d'équité, ils se préoccupent de fournir des solutions qui puissent donner satisfaction aux deux parties en conflit. Ainsi, la solution proposée par les arbitres s'impose aux parties, en dehors de toute acceptation de leur part.

La solution proposée par le médiateur doit être celle acceptée par les deux parties et cette solution ne devient obligatoirement

applicable que si les deux parties y adhèrent. L'arbitrage que nous souhaitons de nos vœux au sein du Cemaco pourrait avoir comme atout la résolution de controverses juridiques, contestations qui souvent sont soumises aux tribunaux. Nous devons affirmer ici que les arbitres du Cemaco devront être capables d'intervenir dans des questions de complément ou de révision des contrats.

Cette innovation ne devrait cependant pas occulter sa mission de simple personne privée, chargée de prononcer sa décision en s'arrimant sur une convention intervenue entre les deux parties en litige, avec la particularité qu'il n'impose pas sa décision comme dans les tribunaux étatiques. L'arbitrage Cemaco renferme à notre avis quatre catégories d'atouts :

- Le premier se concentre dans le souci des opérateurs économiques de chercher à obtenir le règlement du contentieux commercial conforme à ce que décideraient les juges étatiques, mais dans des conditions bien meilleures que celles proposées au niveau des tribunaux. En effet, l'opérateur économique voudrait que son conflit soit résolu selon une voie plus rapide, à moindre frais, notamment par des techniciens, appelés arbitres, et qui ont leur totale confiance. A cette confiance s'ajoute un capital de connaissances professionnelles et techniques que les opérateurs ne s'attendent pas à trouver auprès des tribunaux. Dans notre pays, le secteur économique émet régulièrement des critiques à l'encontre de la justice commerciale en raison de ses lenteurs, de sa cherté et du formalisme excessif de ses procédures.

- Le second atout sera le désir pour les

opérateurs économiques de voir leur contentieux désormais géré au fond par des personnes privées appliquant un autre droit : un droit corporatif aux conditions différentes de celles d'un droit commercial trop étatisé.

- Le troisième atout est la recherche par les opérateurs économiques d'une solution de conciliation à la satisfaction mutuelle des deux parties, que ne leur aurait pas accordée « la justice étatique », et qui permettra de sauvegarder leurs relations futures. Dans cette hypothèse, on est très proche de la médiation, à la différence que la décision de l'arbitre s'imposera aux parties.

- Enfin, le quatrième atout est que les arbitres du Cemaco pourront intervenir dans des contentieux qui ne seront pas nécessairement liés à un désaccord forcément de nature juridique entre les parties, et qui devrait être soustrait des tribunaux commerciaux. L'arbitre interviendra ici pour combler des lacunes, par exemple l'hypothèse où le contrat de vente de marchandises ne prévoit pas les dates de livraisons dans un contrat successif, ou que dans ce même contrat le conditionnement, les emballages n'ont pas été expliqués à l'acquéreur au moment du paiement. L'intervention de l'arbitre pourra être recommandée en cas de force majeure et pour le règlement du prix des marchandises, dans la mesure où au moment de la conclusion du contrat rien ne pouvait prévoir cette circonstance imprévisible.

Deux sessions de formation des arbitres et des médiateurs ont été organisées successivement à Pointe-Noire et Brazzaville avec le concours de l'Union européenne. Ces formations ont porté sur les prin-

cipes et l'administration de l'arbitrage et de la médiation, les bonnes pratiques de l'arbitrage tirées des expériences d'autres institutions de la sous-région et des Etats-parties de l'Ohada, l'organisation et le fonctionnement du Cemaco. Cinquante-deux arbitres et médiateurs nationaux ont bénéficié de cette formation qui leur aura permis non seulement d'acquérir des connaissances solides en matière d'arbitrage et de médiation, mais également de pouvoir résoudre un certain nombre de difficultés inhérentes aux institutions de d'arbitrage et de médiation.

Conclusion

Le lancement de l'antenne de Pointe-Noire constitue un véritable test pour le fonctionnement de l'arbitrage et de la médiation dans notre pays. Elle déterminera l'installation des autres antennes prévues à Brazzaville, Ouesso, Dolisie, et dans d'autres villes de la République.

Les arbitres et les médiateurs, qui sont avant tout des professionnels, sauront faire preuve, selon la nature des litiges, de leurs compétences professionnelles, de leur intégrité morale, et surtout de leur esprit d'indépendance. Ce sera à notre humble avis la démonstration que les affaires commerciales pourront enfin sortir des carcans dans lesquels les maux souvent décriés seront atténués, voire complètement éliminés.

VINCENT ITOUA,
EXPERT PRINCIPAL PROJET CEMACO,
CABINET CARDNO OXFORD
GRANDE-BRETAGNE

www.pwc.com

Construire
des relations
Créer de la valeur



pwc

Assurance & Advisory

Audit
Commissariat aux comptes
Expertise comptable
Conseil en organisation et gestion
Audit et conseil en Informatique
Corporate – finance
Formation

Conseil Juridique et Fiscal

Constitution de sociétés
Fiscalité - gestion fiscale, audit, conseils
Fiscalité régionale
Droit commercial et des sociétés
Fusion et acquisitions
Secrétariat juridique
Droit minier et pétrolier, social, bancaire, douanier
Publications
Droits de la propriété intellectuelle

PricewaterhouseCoopers Tax & Legal

Société de conseil fiscal Agrément CEMAC n°SCF 1 Mandataire
en Propriété Industrielle Agréé par l'OAPI

E-mail : pricewaterhousecoopers.tls@cg.pwc.com

Associés

Prosper Bizitou, Directeur Général
Emmanuel Le Bras
Moïse Kokolo

PricewaterhouseCoopers

Société d'expertise comptable Agrément CEMAC n° SEC 07

E-mail : pricewaterhousecoopers.congo@cg.pwc.com

Associé

Sylvester Njumbe

Pointe-Noire

Direction Générale
88, avenue du Général de Gaulle B.P. 1 306 – Pointe-Noire
Tél. +242 05 534 09 07/06 658 36 36
+242 22 294 58 98/99

Brazzaville

Avenue Amilcar Cabral
Enceinte BCI siège
1^{er} étage
B.P. 1 140 – Brazzaville
Tél. +242 06 693 01 01/05 539 39 70

BRÈVES ÉCO

Tony Elumelu veut promouvoir le concept d'« afrocapitalisme »

Travailler en collaboration plus étroite dans les secteurs de l'énergie et de l'agriculture, mais aussi, d'une manière générale, dans tous les domaines de l'activité économique en Afrique. Tel est le credo de l'entrepreneur nigérian Tony Elumelu, qui a créé le néologisme d'« afrocapitalisme » pour étayer sa conviction que le secteur privé africain a le pouvoir de transformer l'Afrique à travers des investissements à long terme. Une thèse qu'il a défendue lors du dernier Forum international Afrique Développement qui s'est tenu en février dernier à Casablanca. Mais aussi une conviction soutenue par le lancement, en 2015 du Tony Elumelu Entrepreneurship Programme (TEEP), un engagement de 100 millions de dollars sur dix ans, destinés à promouvoir une nouvelle génération d'entrepreneurs africains. De quoi, selon lui, créer un million d'emplois sur le continent. Affaire à suivre...

Un continent en croissance

Le dernier rapport de la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies se veut optimiste quant aux prévisions de croissance pour le continent africain pour les deux prochaines années. Après une progression de 3,7% en 2015, les experts des Nations unies projettent une croissance de 4,4% en 2016 et de 5,3% en 2017. Le tout motivé par l'augmentation de la demande intérieure, une amélioration du climat des affaires et l'accroissement des investissements publics. Une estimation globale toutefois à relativiser, car reculant des disparités. Ainsi, si cette progression est estimée pour 2016 à 5,2% en Afrique de l'Ouest, elle devrait être plus modeste en Afrique centrale (4,3%) et en Afrique australe (3%).

Le FMI à la rescousse des pays africains exportateurs de pétrole ?

C'est ce qu'on appelle une déclaration d'intention. En effet, même si aucune demande n'a été formulée en ce sens de la part des pays concernés, le Fonds monétaire international, par la voix de sa présidente Christine Lagarde, s'est dit prêt à aider les pays exportateurs de pétrole en Afrique subsaharienne pour faire face à la chute des cours du brut. Jusqu'alors, seuls le Nigeria et l'Angola ont sollicité l'autre institution de Bretton Woods, la Banque mondiale, pour envisager un accord d'assistance. Le ministère des Finances du Nigeria a notamment déclaré qu'il était à la recherche d'un emprunt de 5 milliards de dollars pour faire face à cette crise conjoncturelle. Le FMI a toutefois réitéré sa proposition d'ouvrir de larges négociations préalables à un vaste programme de prêts.



Le chiffre

14,4
mil-
liards

En dollars américains, la fortune de l'industriel nigérian Aliko Dangoté, premier Africain du classement annuel du magazine *Forbes*. Un patrimoine qui enregistre une baisse de 2 milliards de dollars par rapport à l'année précédente. Une légère inflexion, à l'image du nombre de ces heureux milliardaires qui sont 1 810 à travers le monde en 2016, contre 1 826 l'année précédente. En cause, l'instabilité de la Bourse, la baisse du prix du pétrole et un dollar fort. À noter, la deuxième place du classement de ces richesses « made in Africa » est occupée par un autre Nigérian, Mike Adenuga, qui a fait fortune dans les hydrocarbures et les télécommunications. Son patrimoine, estimé à 10,1 milliards de dollars, reste toutefois assez loin de l'indétrônable Bill Gates et ses 69 milliards de dollars en 2016...

AIRFRANCE
FRANCE IS IN THE AIR

ICI TOUT TOURNE AUTOUR DE VOUS
Soyez au centre de toutes nos attentions : bienvenue dans notre classe Business.

AIRFRANCE KLM
WWW.AIRFRANCE.CG

MT Informatique : des solutions de gestion pour tous les types d'entreprises

Depuis la comptabilité, la gestion de la paie, la facturation, la gestion des stocks, mais aussi avec son produit entièrement maison MTCashManagement, MT Informatique propose toute une panoplie de solutions de gestion. Explications avec Thierry Mounthault, son directeur général.

Sorti de la prestigieuse Ecole spéciale de mécanique et électricité de Paris (ESME) en 1991, Thierry Mounthault avait toutes les chances de faire carrière dans une grande entreprise européenne. Mais après un stage pourtant probant dans une grande entreprise française, le jeune ingénieur en informatique choisit de rentrer au Congo, avec l'ambition de créer une entreprise. Il faut dire que, depuis la France, Thierry Mounthault avait développé un logiciel métier à destination des exploitants forestiers et négociants en bois qui montraient leur intérêt pour sa solution. C'est donc fort de ce constat et persuadé d'un besoin évident en outils de gestion et assistance en informatique des entreprises congolaises en pleine croissance que le jeune Thierry Mounthault rentre au Congo pour fonder MT Informatique avec un compatriote comptable de profession.

Comme dans toute entreprise naissante, les débuts ne sont pas simples avec le lot de sacrifices et de déconvenues. Mais quatre ans plus tard, MTI devient une SARL avec Thierry Mounthault comme actionnaire unique. Avec sa ferme volonté de faire la différence face à la concurrence locale, quelques années ont suffi pour que MTI se voit confier la formation sur les outils Windows Microsoft chez des majors comme Elf Congo, Coraf, etc. MTI voit alors se profiler une position de leader local en informatique. À l'avènement de la libéralisation du secteur de l'informatique, dont l'OCI avait alors le monopole, Thierry Mounthault se lance dans la fourniture aux entreprises de services de proximité en informatique, comme distributeur exclusif des solutions Saari (devenu Sage), au point de devenir leader dans la distribution de solutions de gestion de la comptabilité, de la paie, de la facturation et des stocks.

Un recentrage sur son cœur de métier

Autour des années 95-98, constatant les insuffisances du fax, du téléphone et du télex pour les besoins en communication des entreprises, Thierry Mounthault représente l'éditeur Calvacom. « J'ai pu alors proposer une solution innovante à l'époque, "Calvacom", qui, au moyen d'une connexion téléphonique, permettait d'envoyer et recevoir des mails. C'est grâce à cette application que plus de 300 sociétés ont pu faire leurs premiers pas vers le monde de l'Internet. Cette activité

a permis de faire connaître MTI auprès des entreprises privées à Pointe-Noire », précise Thierry Mounthault. Les années qui suivent voient Internet exploser au Congo, et MTI, distributeur de connexions par VSAT et opérateur national, est alors obligé de se retirer de ce secteur devenu extrêmement coûteux et chronophage, cette activité étant devenue un métier à part entière. Ainsi, MTI s'est uniquement investie à la mise à disposition d'un internet grand public au travers de son espace moderne unique en son genre, son Cybercafé MTCybernet qui aujourd'hui a plus de douze ans.

Obéissant à la vision de son fondateur, MTI se recentre sur son cœur de métier qui est et demeure la fourniture et le déploiement de solutions logicielles métier, laissant la fourniture d'accès internet et la vente de matériel informatique à ceux dont c'est le métier. « Nous avons recentré nos activités sur la fourniture de solutions pour tous types d'entreprises et de besoins. Aujourd'hui, grâce à nos différents partenaires, nous nous tournons vers les besoins suivants : comptabilité générale et analytique, immobilisations, paie, stock, facturation, édition d'états comptables et fiscaux Ohada, etc. Mais aussi vers des besoins spécifiques tels que le pilotage budgétaire, la gestion des engagements et achats-solutions métiers destinés au secteur de l'hôtellerie, bar-restaurant et commerce de détail, caisse retail, etc. Des solutions destinées à la gestion de la maintenance assistée par ordinateur, des solutions de type SIRH destinées à la gestion de la paie du capital humain, ou encore des solutions de gestion de caisse de fonctionnement... », précise Thierry Mounthault. Avec une quarantaine de collaborateurs et un siège à Pointe-Noire, des bureaux à Brazzaville et Kinshasa (RDC), MTI reste ancrée dans ses choix et scrute le marché pour ses prochains pas.

MT Cash une solution pertinente

Thierry Mounthault a constaté le manque de rigueur dans la gestion d'un point sensible de système de gestion financier de l'entreprise : la caisse de fonctionnement. Pour permettre aux entreprises de maîtriser cet aspect, MTI a édité et propose sa solution de gestion informatique de caisse de fonctionnement. Un chef d'entreprise témoin : « MT Cash Management permet à ma caissière de faire facilement ses opérations de caisse. De plus, où que je sois, ce système me permet, à travers Internet, de valider et d'ordonner le décaissement



des dépenses. En quelques clics, le système permet d'éditer le journal de caisse et de transférer les écritures de caisse en comptabilité sans ressaisie. C'est un gain de temps très appréciable pour mes comptables. Cette solution m'apporte de la visibilité sur ce point de dépenses sensible pour mon entreprise... » « Pour moi, le premier maillon de la chaîne de gestion dont devrait se doter une entreprise, quelle que soit sa taille ou son activité, serait notre solution de gestion de caisse de fonctionnement », ajoute Thierry Mounthault.

Le futur selon Thierry Mounthault

Actuellement en pleine phase de réorganisation technique, administrative et fonctionnelle pour faire face aux enjeux de demain et pour un déploiement à l'international sur une solide base locale, Thierry Mounthault envisage de marquer la présence de MTI dans les pays de la Cemac en particulier : « Nous allons consacrer de gros efforts dans la formation de nos techniciens et consultants pour en faire des

experts aguerris aux multiples spécificités de cet environnement de l'entreprise africaine. Nous allons mettre en accent tout particulier sur notre solution de gestion de caisse de fonctionnement qui répond à une problématique africaine par une diffusion plus soutenue sur le continent. Et avec l'évolution des nouvelles technologies, les besoins des entreprises sont aussi de plus en plus importants en matière d'accessibilité à l'information. » Profitant des bonnes dispositions de ce visionnaire en informatique, nous tentons de nous faire livrer quelques pistes en matière d'orientation et sur les nouveaux usages pour lesquels MTI œuvre déjà : « Externalisation, hébergement, sécurité, confidentialité, validation à distance, cloud, démonétisation, Internet haut débit, énergie, réduction de charges, délocalisation... sont les thèmes qui guideront le futur des entreprises congolaises... C'est sur ces thèmes que s'oriente la stratégie de développement de MTI. »

JEAN BANZOUZI MALONGA

OLYMPIC PALACE

Séjour, Charme et Gastronomie

54 CHAMBRES LUXES • 3 SUITES PRESTIGES • 1 SUITE EXECUTIVE

- Chambres spacieuses, vue sur piscine, Internet wifi, coffre-fort, mini-bar...
- Salles de réunion : ouverture en 2016 d'une salle de banquet de 1 000 m²
- Détente, piscine dans un cadre de verdure unique
- Restaurant « Le Missalas », cuisine gastronomique européenne et mets raffinés congolais
- Restaurant « L'Oriental », cuisine spécialités marocaines et libanaises
- « Gusto » grill tapas, au bord de la piscine, brunch tous les dimanches
- Fêtez vos événements privés
- Centre de fitness d'exception avec espace de musculation, saunas, Jacuzzis, ainsi que deux salles de massages thaïlandais
- Galerie de boutiques



Olympic Palace Hôtel
15, avenue de l'Amitié
BP 1050, Brazzaville - Congo
Tél. : +242 22 281 12 49 / +242 05 730 16 16
E-mail : contact@olympic-palace-hotel.net
www.olympic-palace-hotel.net

→ Quels sont **vos besoins ?**



→ Les nouveaux services professionnels **YATTOO.COM :**



LA TECHNOLOGIE D'ACCÈS À INTERNET LA PLUS AVANCÉE

Avec YATTOO FO PREMIUM, vous bénéficiez de la technologie la plus performante. Vous accédez au Très Haut Débit tout en bénéficiant d'une stabilité à toute épreuve.

- Liaison fibre optique dédiée
- Haut débit symétrique ≥ 1 MBIT/S
- Redondance = stabilité optimale
- Réseaux de distribution : FO & radio.



LA TECHNOLOGIE D'ACCÈS À INTERNET HAUTE PERFORMANCE

Avec YATTOO FO STANDARD, accédez à une connexion Très Haut Débit fiable et performante pour répondre à l'ensemble des besoins internet de votre entreprise.

- Liaison fibre optique dédiée
- Haut débit symétrique ≥ 1 MBIT/S
- Réseaux de distribution : FO & radio.



LA TECHNOLOGIE D'ACCÈS À INTERNET FIABILITÉ & STABILITÉ

Avec YATTOO NEO, vous offrez à votre entreprise une connexion robuste et stable pour un développement de votre activité en toute sérénité.

- Liaison fibre optique partagée
- Haut débit symétrique ≥ 1 MBIT/S
- Redondance = stabilité optimale
- Réseaux de distribution : FO & radio.

Pointe-Noire :
319, Avenue Charles De Gaulle

Brazzaville :
105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

T: (+242) 06 600 0000 | www.yattoo.com | info@yattoo.com



TÉLÉPHONIE ET NTIC

La transformation numérique : clé du succès de vos entreprises !

La transformation numérique est à l'image des profondes mutations technologiques de notre époque. Cyriaque Okoumou Ombolla, président de la fédération Télécom NTIC au sein d'Unicongo, revient sur les enjeux qu'elle recèle dans la sphère professionnelle et commerciale.

Pourquoi s'intéresser à la transformation numérique ? Simplement parce qu'elle s'impose à nous de manière radicale, dans nos habitudes, notre mode de penser, dans notre quotidien, nos familles, en somme dans l'ensemble de notre écosystème. Au point où elle crée des sujets d'inquiétudes exprimés par certains chefs d'entreprise :

- 91% estiment que de nouveaux entrants perturbent l'écosystème économique !
- 84% la fidélité de mes clients !
- 55% la pertinence de mon personnel !
- 75% le maintien au rythme des nouvelles technologies !
- 72% la pertinence des produits/services de mon entreprise dans les trois prochaines années !*

Pourquoi s'intéresser à la transformation numérique ?

Selon Steve Chase, du réseau KPMG, « les entreprises de tous les secteurs se retrouvent dans un nouvel écosystème qu'elles ne contrôlent pas ». Simplement parce que nos pratiques ont permuté. Imaginons comment nous faisons nos devoirs, écoutions la musique, organisons nos dîners ou nos réunions, achetons nos cadeaux de Noël ou préparons nos voyages... Nous vivons un changement radical et global, et le mot d'ordre est « partout, tout le temps, quand je veux ». Le numérique n'est pas qu'un nouveau canal, il est outil de simplification administrative de nos attentes, produits et services, avec un accent plus prononcé sur l'utilisateur que nous sommes afin de nous permettre de résoudre plus facilement les problèmes des gens (leur faire gagner du temps, leur enlever des « frictions », leur faire gagner de l'argent...).

Hier nous proposons des produits ou/et services ? Aujourd'hui nous proposons produits et services. La transformation de notre manière de penser à travers le digital est principalement orientée vers la notion d'une expérience réussie (la satisfaction client).

Par exemple :

- Ne me vendez pas des livres. *Vendez-moi des heures agréables ;*
- Ne me vendez pas des habits. *Vendez-moi une apparence élégante ;*
- Ne me vendez pas des chaussures. *Vendez-moi le plaisir de marcher ;*
- Ne me vendez pas des meubles. *Vendez-moi une maison confortable ;*
- Ne me vendez pas des pneus. *Vendez-moi la tranquillité et l'économie ;*
- Ne me vendez pas un réfrigérateur. *Vendez-moi le goût des aliments frais ;*
- Ne me vendez pas des jouets. *Vendez-moi des choses qui rendent mes enfants heureux ;*
- Ne me vendez pas des choses. *Vendez-moi des idées, des sensations, du respect, du bonheur.*

En d'autres termes, la transformation digitale se veut une prise en compte des sens particuliers des consommateurs que nous sommes, car ils se refusent d'être choses. Elle est une belle expérience, qui se veut mémorable.

Le phénomène d'Ubérisation

Le digital, de nos jours, peut être identifié aux notions de qualité, facilité, personnalisation, ou comme une réponse à la segmentation d'un besoin spécifique au temps et endroit souhaités, avec comme corollaire le droit à l'information interactive et comparative, fondement de la concurrence par le rapport de la qualité/prix, afin d'assurer la meilleure expérience client possible.

Le client au cœur du dispositif du digital

C'est le client qui choisit comment entrer en contact, décidant également de rendre son avis public à travers les offres de services des réseaux sociaux, il. La relation devient un triptyque client + client + entreprise, alors qu'hier elle n'était que client + entreprise. Le client devient un médium d'informations, il est facilitateur d'échanges entre utilisateurs.

- 1980 : ce qu'il achète = carte de fidélité.
- 1990 : qui il est = enquêtes, segmentation.
- 2000 : ce qu'il fait = cookies, analytiques.
- 2010 : ce qu'il veut = Criteo, Amazon, Gnow.

Le digital, quelle stratégie !

La stratégie repose sur un processus allant de l'observation, la mesure, la quantification, l'analyse, le décryptage, l'évaluation, le test, l'adaptation, la personnalisation, l'influence, la prévision, et enfin la prédiction. Telle se veut la stratégie du digital.

Le produit digital

Le produit digital est entièrement pensé, construit, testé de manière rationnelle. Le produit digital est la somme de versions extrêmement simplifiées d'un produit, cela afin d'aider à valider l'hypothèse suivante : « Si nous fabriquons ce produit, est-ce que nos clients vont l'utiliser ? »

Les ressources humaines et le digital

Elles devront s'adapter ou disparaître, mais le choix d'une organisation est fondamental. Pour cela il faudra mettre le talent au sommet de l'entreprise, rassembler des gens qui veulent « changer les choses » et faire une place aux jeunes.

La culture & vision digitale !

Rester petit, mais penser grand, tout en affirmant votre vision, afin de construire un leadership qui porte votre vision. Soyez capable de faire des alliances avec la multitude, et surtout créer des « jardins ouverts fermés » pour faciliter la « surtraite », tout en bouleversant les positions établies. Malheur aux vaincus ! La révolution numérique est derrière nous : il est temps de se mettre au travail !

CYRIAQUE OKOUMOU OMBOLLA,
PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION TÉLÉCOM NTIC

* Source : KPMG 2015 (réseau mondial de prestations de services d'audit, fiscaux et de conseil).

Les services financiers mobiles, outil de mutation économique au Congo

Les services financiers sur mobile ont constitué une véritable révolution sur le continent africain. Au Congo, cette solution adaptée aux besoins d'une population peu bancarisée reste toutefois à développer.

En 2013, Ludovic Conquin, d'Octo Technologies, disait que « la transformation numérique est l'exploitation radicale des possibilités d'internet ». Ce qui explique peut-être pourquoi le concept de mobilité est un terme à la mode depuis près de dix ans. Les réalités de développement des services afférents sont cependant plus contrastées qu'il n'y paraît. Cependant les services financiers sur mobile proposés par les opérateurs télécoms ont indéniablement constitué une étape décisive en faveur de l'inclusion financière, cause déclarée prio-

ritaire par l'ONU d'ici à 2020. Ils ont fourni le premier accès à des services financiers pour des millions de clients et répondent à des besoins majeurs de gestion sécurisée et simplifiée de l'argent. Les opérateurs ont mis en place un portefeuille électronique permettant notamment de retirer et de déposer du cash ainsi que d'effectuer des transferts entre particuliers.

Quel avenir pour les banques ?

La question a le mérite d'être posée, sachant que même si le nombre de clients (abonnés) adeptes de la monnaie électronique a



réellement explosé – particulièrement en Afrique subsaharienne –, au Congo Brazzaville le taux d'adoption réelle du service reste faible et les usages relativement basiques. Mais il est certain que la croissance des opérateurs de téléphonie passera assurément par une croissance soutenue de l'usage effectif de ces services à valeur ajoutée. Ils proposeront certainement une gamme de services et fonctionnalités de plus en plus étendue, représentant des enjeux majeurs pour les économies des pays africains, dont le Congo.

Il existe également certaines initiatives dans les domaines des microfinances, des microcrédits et des micro-assurances, qui constituent de nouvelles avancées clés. La volonté d'inclure les services financiers sur mobile pourrait avoir un impact fort sur le positionnement des acteurs bancaires et télécoms dans la chaîne de valeurs, et contribuer à accélérer significativement la croissance globale des services financiers, en Afrique et tout particulièrement au Congo.

Le digital, une cause prioritaire ?

Cette idée n'aurait-elle pas de sens au regard de la proclamation de l'ONU qui fait de l'inclusion financière une cause prioritaire d'ici à 2020 ? En effet, selon elle, celle-ci constitue un enjeu majeur du développement économique mondial. Car il s'agit ici de rendre accessible aux ménages et aux entreprises une gamme étendue de services financiers, principalement de banque et d'assurance : tenue de compte (transfert, etc.), moyens de paiements, produits d'épargne, crédits, assurances, prévoyance, etc.

Au regard de cette opportunité qu'est la disponibilité d'une infrastructure de dernière génération en matière de fibre optique, il est de droit de vouloir comprendre si le concept de transformation numérique est réellement intégré dans la vision macro-économique du Congo, quand l'on sait que la moitié de la population adulte mondiale, soit 2,5 milliards de personnes, n'a pas accès aux services financiers de base. Ces utilisateurs se reportent donc sur l'argent liquide et des services financiers informels qui sont pour la plupart peu pratiques, chers et risqués (les « tonlines », les « cotisations », les « ristournes »,

les « mutuelles », par exemple, sont des associations informelles qui mettent en commun l'épargne de tous au profit de chacun). Certes, les freins sont nombreux, tant culturels que structurels : économies d'échelle difficiles à réaliser dans un pays à faible revenu, ayant une faible densité de population avec des zones rurales pauvres en général, et une prépondérance de l'économie informelle, comme le Congo. Mais force est de constater qu'il n'existe point de réelle volonté des institutions étatiques de comprendre la portée de la transformation numérique. Sûrement un manque de confiance à l'endroit des nouvelles technologies de la communication, ou alors pouvons-nous comprendre cela comme un déficit d'information.

Le secteur des télécoms et son ubiquité comme solution économique ?

Le Congo, c'est plus de 90% de taux de pénétration du mobile, trois opérateurs

de téléphonie mobile, la présence de solutions GSM, 2G, 3G Wimax, de boucles fibres optiques dans les principales grandes villes, avec un parc d'abonnés de plus de 3 millions d'abonnés qui ont accès à un téléphone mobile. Les services financiers sur mobile (SFM) apparaissent donc comme une solution idéale. Les opérateurs télécoms ont vite su détecter cette opportunité et ont investi massivement en seulement quelques années. Quelle capitalisation pour l'économie congolaise, hors recettes fiscales et droits directs et indirects ?

Oui, les opérateurs télécoms ont trouvé là une source de revenus supplémentaires et une diversification de leurs activités. De plus, il faut noter un fort engouement de la part des consommateurs pour ces solutions, mais aussi une large pénétration des agences télécoms dans les départements au



bénéfice du processus de la municipalisation accélérée, véritable facteur de développement à long terme. Autrefois, il fallait marcher plusieurs dizaines de kilomètres avant de trouver une agence bancaire, aujourd'hui le client peut ouvrir son compte directement depuis son mobile, en autonomie ou auprès d'un gérant d'une boutique de téléphonie locale.

Le digital, nouvel outil concurrentiel du paysage économique ?

Grâce au mobile, une part grandissante des populations congolaises peut désormais accéder à des services financiers pratiques, sûrs et adaptés à leur pouvoir d'achat. Les opérateurs bâtissent un véritable écosystème, offrant de plus en plus de services au regard des besoins croissants des consommateurs de plus en plus instruits et informés. Il est désormais possible

et courant de pouvoir transférer des fonds sur le compte bancaire mobile d'un usager externe à son réseau bancaire mobile. L'interopérabilité est donc un facteur fort d'inclusion financière.

Les SFM (services financiers mobiles) rencontrent un tel succès qu'ils dominent désormais les acteurs bancaires traditionnels dans certains pays. Qu'en est-il du Congo ? C'est donc tout le sens de la question de la transformation de la manière de faire de la banque qui se pose à travers le développement du digital, tant au niveau de la chaîne des valeurs que des acteurs de la banque-assurance qui se voient petit à petit investis par les opérateurs télécoms.

Comment le Congo se prépare-t-il à cette transformation en profondeur, a-t-il les moyens de réguler celle-ci ? Quelles sont les normes, les offres de services financiers proposées aujourd'hui ? Comment se recomposera le nouveau paysage concurrentiel des services ? Quelles sont les dernières tendances du secteur, notamment du côté de la micro-assurance et du microcrédit ? Un ensemble de questions et de réflexions qui s'imposent à toutes les parties prenantes de l'économie congolaise

L'impact du digital vers une transformation et réglementation du paysage économique, mais pour quel avenir ?

L'enjeu de la prochaine décennie n'est-il pas de sensibiliser les populations d'intégrer les SFM, afin d'aller vers cette migration économique à travers l'utilisa-

tion actuelle de ces services de base vers des services plus développés : paiements marchands, virement de salaire, crédits, épargne, assurance, etc. ?

Parmi ces services, deux familles d'offres ont de plus en plus de succès : les offres de micro-assurance, à faible coût, à destination des populations les moins aisées ; et les offres d'épargne et de microcrédit à destination des populations peu ou pas bancarisées. À terme, ces nouveaux services permettront d'augmenter le volume de transactions grâce à une vaste gamme de services financiers interopérables. Des pays ont déjà franchi le pas tel que l'Inde, où les opérateurs ont rendu interopérables tous leurs SFM en 2013. D'autres pays ont suivi en 2014 comme le Pakistan, le Sri Lanka et la Tanzanie.

Toutefois, le marché du paiement sur mobile se doit d'être normé, encadré afin que celui-ci contribue réellement à cette inclusion financière des populations les plus fragiles, en leur permettant d'accéder à la stabilité et à la sécurité financière. In fine, c'est la pauvreté qui tendra à diminuer. Ce rôle bénéfique des opérateurs télécoms, bien qu'acteurs non bancaires du système financier, aurait un plus fort impact si une véritable réflexion stratégique sous l'égide de l'État est entreprise, afin de bâtir une véritable législation adoptée par la Banque centrale des États d'Afrique centrale, à travers des mécanismes d'accompagnement et de régulation des SFM.

CYRIACQUE OKOUMOU,
PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION TÉLÉCOMS-NTIC

OSEZ LA RÉUSSITE ON EST À VOS CÔTÉS

T: +242 06 654 88 45 - capinfo@capinfo-congo.com

@group_cis cisgroupemea



ELAIS
POINTE-NOIRE

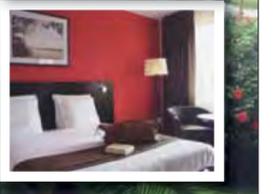
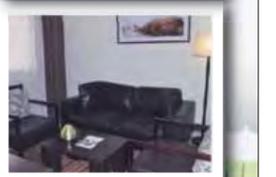
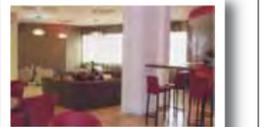
Boulevard Général de Gaulle
BP 790 Pointe Noire – République du Congo
Téléphone + 242 22 294 12 51 / + 242 05 511 84 84
info.pn@hotelelais.com

Elais Hôtel ****

2,5 hectares en plein centre des affaires de Pointe-Noire.

191 chambres, dont 24 suites-studios, 4 suites juniors, 1 suite présidentielle et 3 appartements de 2 chambres. La plupart des chambres, décorées avec raffinement, sont orientées vers la piscine ou les jardins.

Restaurant, nouveau bar, piscine, tennis, salle de fitness, salle de séminaire (500 personnes), parking.



Dossier NTIC

Focus sur le secteur des Télécoms-NTIC

Au début des années 90, l'ouverture aux acteurs privés de la quasi-totalité des secteurs économiques, parmi lesquels les postes et télécommunications dont le monopole confié à l'Office national des postes et télécommunications (ONPT), aboli par la loi n° 14-97 du 27 mai 1997, a été suivi de la dissolution de l'Office par l'ordonnance N° 8-2001 du 1^{er} juillet 2001. Ainsi furent créées la Société nationale des postes et d'épargne (Sopeco) et la Société des télécommunications du Congo (Sotelco), cette dernière ayant été relayée par Congo Télécom, actuellement opérateur public dans la téléphonie mobile et l'Internet.

La téléphonie mobile

Cyrus a été le premier opérateur privé de télécommunications à avoir développé au Congo le réseau de téléphonie cellulaire sous le nom Cyrtel, un réseau mis en service en 1995. Elle a interrompu ses activités au début des années 2000 pour des raisons techniques, en même temps que sont apparus des nouveaux opérateurs dans le secteur. Libertis Télécom créée à la fin de l'année 1999, dont la majorité des actions était détenue par la société égyptienne Orascom, a été rachetée par l'opérateur sud-africain MTN en décembre 2005. Dans la même période, fut créée Celtel Congo qui a appartenu au groupe Celtel, fondé par le milliardaire anglo-soudanais Mohamed « Mo » Ibrahim. Celtel a été vendu à un groupe néerlandais en 2005. Elle devint Zain en 2008 après sa vente au groupe MTC (Mobile Télécommunications Company) du Koweït. Suite à son rachat par le groupe Bharti Airtel en 2010, Zain est devenue Airtel Congo. Le troisième opérateur privé de la téléphonie mobile est Warid, filiale du groupe Warid Telecom international d'Abu Dhabi. À la fin de l'année 2013, Warid Congo a été absorbée par Airtel Congo au terme d'un rachat. Enfin, le secteur s'est agrandi avec l'implantation en 2010 du quatrième opé-

rateur privé de téléphonie mobile, la société Equateur Telecom Congo « Azur », filiale du groupe Bintel, fournisseur de services de télécommunications au Moyen-Orient et en Afrique.

Les Télécoms-NTIC au sein d'Unicongo

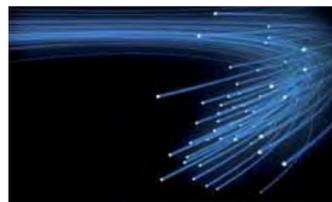
Ce secteur n'a été doté pour la première fois d'une convention collective qu'en 2003, convention couvrant également les technologies associées. Cette évolution est la conséquence normale du processus de l'ouverture à l'investissement privé. C'est en 2005 que la fédération des Télécoms-NTIC a été finalement créée au sein d'Unicongo avec cinq membres, Celtel, Libertis Télécom, MT Informatique, Ofis Computer et Capinfo.

L'offre de l'Internet

L'implantation d'opérateurs privés de téléphonie mobile a été marquée par un développement connexe de l'offre en matière d'Internet. Par ailleurs, un accroissement notable du nombre de *providers* (fournisseurs d'accès Internet) a été observé depuis lors, avec l'arrivée sur le marché des opérateurs privés tels qu'Ofis (Yattoo), Afripa Télécom devenue Alink Telecom, Waxcom (Wifly), AMC Telecom (Tita-

nic), Global Broadband Solution, SysNet, Airmet, Yangoo.net.

La fibre optique, un facteur de « révolution » dans les télécoms et les NTIC



Le déploiement de la fibre optique au niveau national et son interconnexion avec les pays limitrophes (Projet CAB-CIT CG) ainsi qu'avec le réseau mondial à fibre optique (projet de câbles sous-marins WACS) seront une véritable révolution pour les ménages, les entreprises et les administrations, qui pourront accéder à divers services grâce à l'élargissement du champ de la concurrence. Le taux de pénétration du téléphone mobile et de l'Internet ne cesse de croître au Congo grâce aux innovations technologiques, permettant aux fournisseurs d'accès d'offrir divers services Internet en utilisant les technologies hertziennes (BLR, Vsat, Satellite et Wimax) ou filaire (ADSL de Congo-Telecom ou la fibre dans certaines administrations).

L'agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE)

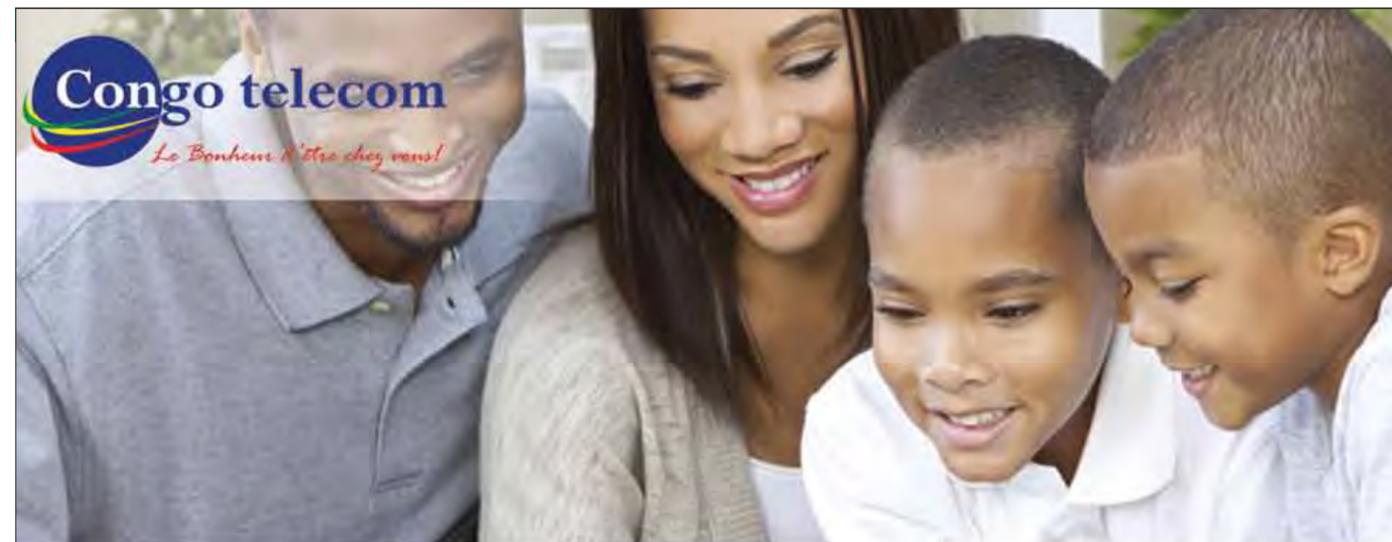
Cette agence assure les missions de l'autorité de régulation dans le secteur, qui sont le suivi et l'évaluation des secteurs des postes et des communications électroniques. Pour cela, elle contribue à l'élaboration de la réglementation et donne des avis techniques sur leur évolution, émet des instructions et règlements administratifs nécessaires pour la régulation des secteurs, contrôle et inspecte les réseaux, et rend des arbitrages sur les litiges opposant les opérateurs entre eux ou avec les



Le siège de l'ARPCE.

usagers. Elle instruit les demandes de licences, prépare et met en œuvre les procédures d'attribution de licences par appel à la concurrence. Elle reçoit les déclarations préalables et délivre les autorisations et prépare les licences et les cahiers des charges correspondants pour les activités des postes et des communications électroniques. Elle fixe les spécifications techniques et administratives d'agrément et homologue des équipements terminaux et installations radioélectriques et les règles techniques ou méthodologiques applicables aux réseaux de toutes natures. Elle garantit l'exercice d'une concurrence saine et loyale dans les secteurs des postes et des communications électroniques, gère et contrôle le trafic téléphonique, approuve et contrôle avant leur mise en application les tarifs fixés par les opérateurs. Elle planifie, gère et contrôle le spectre des fréquences radioélectriques, élabore le plan national des fréquences radioélectriques en coordination avec les organismes attributaires. Elle définit, établit et contrôle les normes de qualité de service, contribue, pour le compte de l'Etat, au recouvrement par le Trésor public des droits, des taxes et redevances des secteurs des postes et des communications électroniques. Enfin, l'agence a le pouvoir d'infliger des sanctions à tout opérateur des postes et des communications électroniques qui se rend coupable des violations manifestes des lois et règlements en vigueur. En dehors du directeur général nommé pour un mandat de six ans non renouvelable, l'agence est dotée d'un conseil de régulation est l'organe délibérant et de suivi. Cette fédération ne compte aujourd'hui que sept membres, parmi lesquels trois opérateurs privés de la téléphonie mobile fournisseurs également d'Internet, un fournisseur d'infrastructures télécoms aux entreprises, trois prestataires en informatique et Internet. Au regard du potentiel de développement du secteur des télécoms et NTIC avec le déploiement sur le territoire national de la fibre optique, cette fédération, qui est la plus petite d'Unicongo, s'attend à un accroissement du nombre de ses adhérents.

JEAN-JACQUES SAMBA



Passez maintenant

à la fibre optique !

Internet

@

Accès Très-Haut-Débit
Jusqu'à 100 Méga

Téléphonie

☎

Communications illimitées
vers les fixes

Télévision HD

📺

Des chaînes nationales
et internationales

Multimédia

▶

Accès à la vidéo
à la demande
(VOD)

☎ 22 281 00 00

📧 infos@congotelecom.cg

📍 **Congo Telecom**

🌐 www.congotelecom.cg



Le siège de Congo Télécom.

MTN Congo : leader des solutions au service de la convergence numérique & datas au Congo

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont-elles réservées aux pays dits « développés » ou, à l'inverse, sont-elles des facteurs de développement ? Voici quelques éléments de réponse.

Cette question, digne du paradoxe de l'œuf et de la poule, prend avant tout son sens au début des années 2000. Les télécoms et Internet, ce que nous appelons les nouvelles technologies de l'information et de la communication, étaient hier un rêve pour la population congolaise, une vision prospective pour le gouvernement de la République du Congo, sachant que ce secteur aurait une place significative dans l'économie de nombreux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Car les télécoms sont plus qu'un enjeu, qui concerne à la fois l'économie des télécoms et, par effet de

ricochet, l'ensemble des pans de notre économie tout entière. Telle est l'illustration de la mission du groupe MTN à travers la mise à disposition de la licence d'exploitation n° 016/Mini.P&T/DGCAPT/99 du 15 octobre 1999 ayant donné naissance à la société MTN Congo. Sa principale orientation étant le développement social et économique des communautés installées en République du Congo. Allant ainsi au-delà du corps de métier et permettant par la même occasion l'éclosion de nouveaux modèles économiques originaux et durables au profit de l'économie congolaise.



Des investissements déterminants
Aujourd'hui, l'impact tangible de la contribution de MTN Congo est perceptible, tant sur la dimension des technologies qu'à travers les milliers d'emplois créés directement et indirectement d'une part et d'autre, les recettes réalisées grâce à l'apparition de nouveaux biens et services qui soutiennent l'activité des autres secteurs. La modernisation de l'écosystème a été un accélérateur de la diffusion de l'information au Congo, ce qui n'a été possible qu'à travers un vaste plan d'investissements et d'innovations,

engendrés et soutenus par MTN Congo, dans le développement des télécoms en République du Congo aujourd'hui. C'est ainsi que plusieurs zones rurales sont connectées aux grandes villes comme Brazzaville, Pointe Noire, Dolisie, Nkayi, Kinkala, Gamboma, Oyo, Owando et Ouesso... Les distances se raccourcissent et des liens se tissent entre les communautés. De nos jours, la réduction de la fracture numérique avait déjà été enclenchée et l'informatique est visible partout, bien que non quantifiable.

L'évolution de MTN Congo en quelques chiffres de 2000 à 2015

Capital social : 10 millions en 2000 et 11 milliards en 2015.

Part de marché : 30% en 2000 et près de 52% en 2015.

Effectif du personnel : 66 en 2000 et 295 en 2015, dont 66 et 88 femmes et 40 et 207 hommes. Nombre de sites : une vingtaine de sites entre Brazzaville et Pointe-Noire en 2000, et près de 500 sites en 2015, couvrant l'ensemble des douze départements du pays.

Technologie : 2G en 2000, et Wimax et 3,5G en 2015.

Nombre d'agences : deux en 2000 et huit en 2015.

Produits et services : appels (émission & réception) SMS recharge par carte en 2000, appels (émission & réception) SMSMTN Mobile Money, forfaits SMS et Internet, portail religieux, Internet 2G, Internet 3G, Blackberry, carte de visite, MTN Play, MTN ZIK, MTN Xtra Time, MTN Sauvegarde, MTN portail religieux, Me2U, Call Me Back, MTN zone, recharge électronique en 2015.

Distributeurs : un Point Com en 2000 et 27 (Rimtel, Adonis Telecom, Super Alimentation, Yahya, RD Distribution, Net-IP, ...) en 2015.

Investissements de la Fondation : Centre médico-social (CMS) Jaune, dons de tables, School Connectivity, la Ligne jaune, Playgrounds, réaménagement de la salle de jeux.

Positionnement dans le groupe : 12^e sur 22 filiales.

Ces quelques chiffres illustrent l'importance de la contribution de MTN Congo dans la vie quotidienne des abonnés et de l'écosystème congolais en matière de produits, services et apports directs et indirects dans le secteur des télécoms, ces dernières années. Ce, sur un marché du mobile qui connaît une croissance relative dans un secteur aujourd'hui saturé, où seule la capacité d'innovation et de modernisation des infrastructures permet aux opérateurs de se maintenir. Tel est le cas de MTN Congo à travers ses différents accompagnements de l'Etat congolais au regard de sa politique d'incitation inscrite dans le Code des investissements.

Quelques principes de gouvernance chez MTN Congo

- Un Comité d'éthique et de gouvernance.
- Un Comité de gouvernance et risques en management.
- Un Comité de recrutement et de reconnaissance.
- Un règlement intérieur et un code éthique
- Une politique d'achats et de passation de marchés.
- Une politique en matière de RSE.
- Une charte de service à la clientèle.
- Une convention d'établissement.

Quelques informations utiles

Le mobile est le moyen de communication le plus utilisé : selon les pays, sa pénétration atteint de 25 à 90% de la population contre 15% pour les lignes fixes (55% dans les pays développés), et 7% pour la connexion à Internet (40% dans les pays

développés). L'Afrique est le seul continent où les revenus liés au mobile pèsent près des deux tiers du chiffre d'affaires global des télécoms.

Le système de cartes prépayées : (par opposition à l'abonnement) est le plus répandu sur le continent, compte tenu du faible taux de bancarisation de la population : 92% des abonnés de téléphonie mobile ont adopté ce système de « cartes ou achats électroniques ».

La distribution est essentiellement indirecte : elle ne passe pas par les agences des opérateurs mais plutôt par un réseau de grossistes, de distributeurs, de vendeurs ambulants, voire un marché informel, ce qui représente des milliers d'emplois.

Le désenclavement des territoires : aujourd'hui il est évident que les télécoms, à travers l'ensemble des opérateurs et principalement MTN Congo, sont un apport dans la vie quotidienne comme dans les cas d'urgence. De même, MTN Congo par le biais de sa Fondation, a mis en place plusieurs initiatives permettant d'œuvrer auprès des institutions d'Etat en finançant certains projets en faveur des communautés, tant dans le domaine de l'éducation, de la santé que dans la promotion des filières agricoles... avec pour objectif principal l'amélioration des conditions de vie des populations et leur désenclavement économique et social en République du Congo.

La recherche d'une croissance responsable : l'exercice de MTN Congo en République du Congo ne se limite pas uniquement au profit, mais au regard de sa philosophie en matière de RSE, elle

s'étend à la contribution au développement social et économique du Congo à travers l'innovation de ses technologies issue des TIC (3G+, Mobile money, MTN Apps Store, etc...) afin de positionner le Congo au peloton de tête de liste des pays africains en TIC.

MTN Congo, c'est aussi cette responsabilité sociale d'entreprise (RSE) qui est une opportunité, un équilibre partagé entre le développement économique, le respect des lois et règlements en vigueur (protection des données, des contenus, gestion de l'environnement, économie de l'énergie...) la qualité de la recherche, de l'innovation, la simplicité des produits et services offerts grâce à une relation-client de qualité et toujours croissante.

L'employé chez MTN Congo : si la sa-

tisfaction client est un principe majeur au sein de l'entreprise, le développement, la protection et la satisfaction de l'agent MTN sont un devoir sacro-saint (information, santé, services financiers, formation...), le tout soutenu à travers des programmes comme le COS et l'Ethique (liberté d'expression, droits culturels, valeurs anti-corruption...) regroupés au sein de la politique sociale du groupe MTN. L'enjeu est celui d'une croissance et d'une réussite partagée entre l'employeur et l'employé dans la durée. En effet, l'employé reste le principal acteur de son environnement social et économique, et la société MTN s'oblige à l'accompagner dans ce processus.

CYRIACQUE OKOUMOU OMBOLLA

À propos du Groupe MTN

MTN Congo est dirigée par M. Djibril Ouatarra, titulaire d'un MBA et d'un DESS en Stratégie et Gestion d'entreprise. Elle est une filiale du Groupe MTN, d'émancipation africaine, lancé en 1994. Multinationale de télécommunications opérant dans 22 pays d'Afrique et du Moyen-Orient, le Groupe MTN est coté à la Bourse de Johannesburg (JSE Securities Exchange) sous le code boursier « MTN ». À la fin juin 2015, MTN comptait plus de 231 millions d'abonnés pour l'ensemble de ses opérations. Le Groupe MTN est présent dans les 22 pays suivants : Afrique du Sud, Botswana, Cameroun, Côte d'Ivoire, Nigeria, Ouganda, République du Congo (Congo-Brazzaville), Rwanda, Swaziland et Zambie. Grâce à l'acquisition d'Investcom LLC, les opérations des pays suivants se sont ajoutées au portefeuille de MTN : Afghanistan, Bénin, Chypre, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Iran, Soudan, Soudan du Sud, Syrie et Yémen.


KANU EQUIPMENT

Experience The Support



Matériel de Terrassement et Construction Routière
Pré-financements disponibles

BELL **LIEBHERR** **WIRTGEN GROUP** **MANHAND** **GP**

POTAIN **ELEPHANT LIFTING EQUIPMENT** **TEREX** **FINLAY**

Torre Equipment Africa sales@kanuequipment.com | www.kanuequipment.com

« A TEX nous dépendons du client. C'est pour lui que nous déroulons le tapis rouge. »

« A TEX un client est un personnage qui nous apporte ses désirs et ses exigences. Notre métier est de les réaliser »

AUXILIAIRE DE TRANSPORT COMMISSIONNAIRE EN DOUANE
Dédouanement, Import-Export (Maritime et Aérien), Transport, Entreposage

TEX
TRAFFIC EXPRESS
Votre satisfaction est notre Crédo

Siège Social / Pointe-Noire
Brazzaville +242 06 601 08 80
texbrazza@yahoo.fr / contact-bzv@tex-congo.com

BP: 4674/tel: +242 06 879 79 79 / contact@tex-congo.com
www.tex-congo.com

Dolisie +242 06 891 03 03
Contact-dol@tex-congo.com

AzurWifly, la nouvelle marque du Groupe Azur Télécom au Congo, au Gabon et en Centrafrique



« Notre ambition est de rester un opérateur proche des consommateurs »

Jean Bruno Obambi, président-directeur général du Groupe AzurWifly, présente le nouveau visage et les ambitions de l'entreprise.

Le Groupe Azur Telecom communique depuis quelque temps sous une nouvelle marque. Pouvez-vous nous en dire plus ?

En effet, suite à nos récentes prises de participation dans les opérateurs Internet Wifly au Congo et au Gabon, et Millenium Telecom en Centrafrique, nous avons décidé de développer une offre globale sur la voix et l'Internet haut débit à travers une marque commune, AzurWifly, en cours de déploiement sur les trois pays d'Afrique centrale où nous opérons.

Que peuvent attendre vos clients et les consommateurs de cette nouvelle marque et de votre diversification ?

À travers cette nouvelle marque, les consommateurs auront ainsi accès à des solutions innovantes dans la voix, l'In-

ternet mobile et l'Internet haut débit pour les domiciles et les entreprises, à des tarifs abordables, le tout auprès d'un seul interlocuteur, AzurWifly. Cette diversification du Groupe Azur dans l'Internet haut débit n'est qu'un jalon d'une stratégie à court et moyen terme pour positionner AzurWifly comme un opérateur clé dans les télécommunications en Afrique centrale.

Justement, quels sont vos objectifs à court, moyen et long terme ?

Nous avons mis en place un plan de développement sur cinq ans d'un montant de 40 millions d'euros, et nous sommes en discussions avec plusieurs investisseurs à ce sujet. Dans le cadre de ce plan, nous comptons déployer des nouveaux sites dans les trois pays que nous couvrons pour atteindre un taux

de couverture de la population de 80%, à la fois en 2G et en 3G, et atteindre une part de marché d'environ 20% d'ici trois ans. Aussi, nous prévoyons l'upgrade de tous nos nœuds centraux vers des plateformes de dernière génération pour pouvoir offrir des solutions commerciales innovantes à nos clients et aux consommateurs. Ce plan de développement est déjà en cours, avec l'intégration des opérateurs Internet Wifly, et nous avons aussi connecté nos réseaux au Congo, au Gabon et en Centrafrique, ce qui nous permet de proposer des tarifs 30% moins élevés que la concurrence pour les appels vers les téléphones munis d'une puce Azur dans ces trois pays. Cette stratégie sur l'international sera complétée dans les tout prochains mois par le lancement du roaming au Congo et en Centrafrique.

Le secteur des télécommunications au Congo est très concurrentiel, sur quels atouts comptez-vous ?

En tant qu'opérateur régional, géré par des Africains et à partir du Congo, nous avons une bonne compréhension des besoins des consommateurs, ainsi que la souplesse nécessaire pour adapter nos offres aux besoins des consommateurs locaux et répondre à leur attente. De plus, avec la mise en place de notre plan de développement dont j'ai parlé, nous serons à même d'offrir les dernières technologies sur le marché, pour le plus grand bonheur des consommateurs.

Un dernier mot ?

Au-delà de nos objectifs financiers et de conquête du marché, notre ambition est réellement de rester un opérateur proche des consommateurs, en renforçant nos actions de proximité à travers la Fondation Azur qui vient en aide aux plus démunis, et aussi par des offres populaires très attractives, aidant à améliorer le panier de la ménagère dans les pays où nous opérons.

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN-JACQUES SAMBA

Optez pour une énergie infinie
Groupes électrogènes équipés de moteurs Perkins et Yanmar

PRAMAC

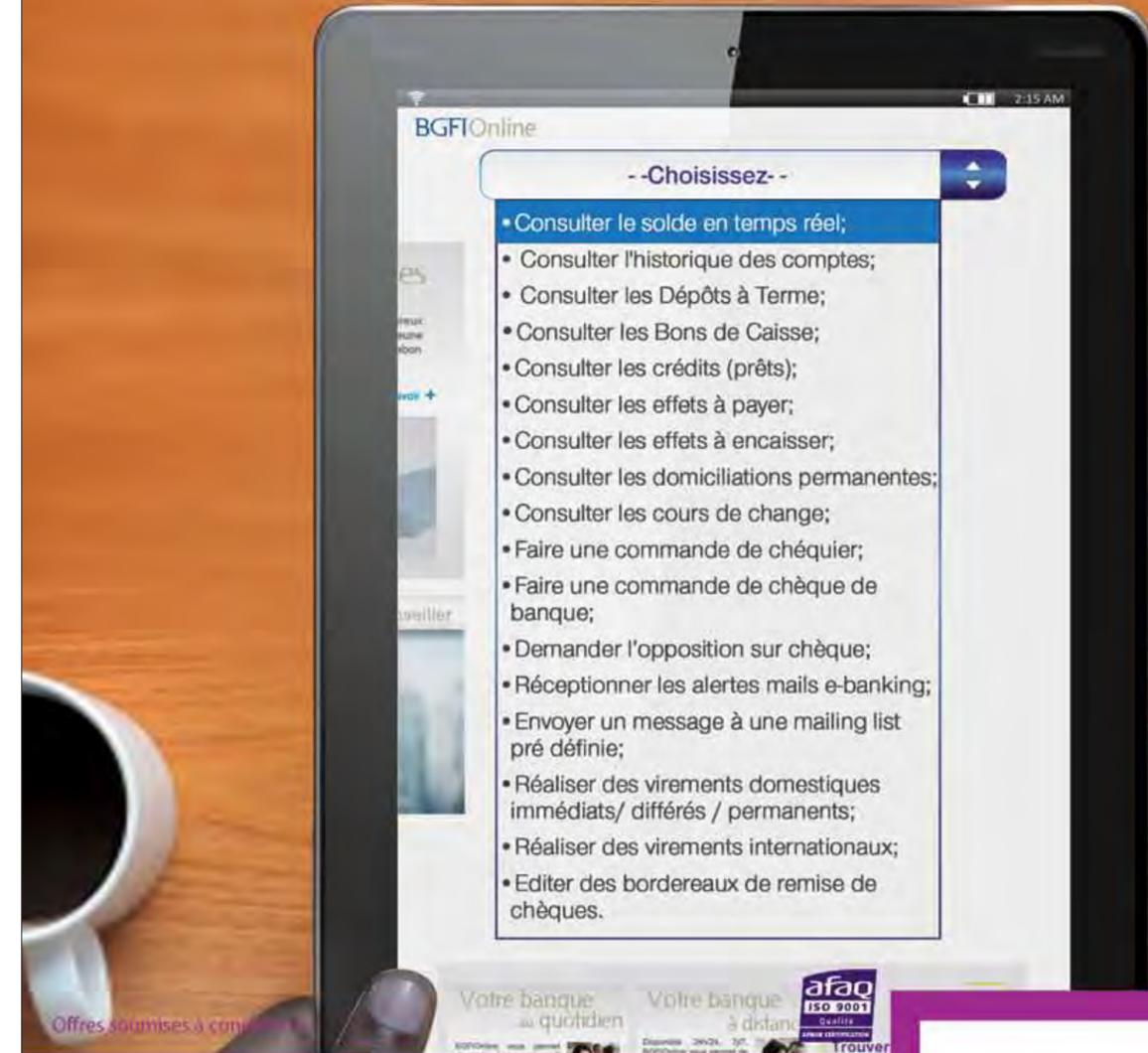
Distributeur exclusif **Bernabé**

AluCongo, Avenue Marien Nguouabi, Pointe-Noire.

Nouveau BGFIONline

Entreprises & Particuliers
Institutionnels & Professionnels
Votre service banque en ligne a évolué

Je deviens mon propre banquier.



BGFIONline est votre service de banque à distance qui vous permet de gérer vos comptes par Internet sur notre site protégé : www.bgfionline.com

Dans un souci d'amélioration permanente et toujours pour mieux vous satisfaire, BGFIONline se dote de nouvelles fonctionnalités dont la consultation de votre solde et du détail de vos opérations en temps réel.

Ecoute - Qualité - Client

Tél.: +242 81 88

Email : eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFI Bank

Votre partenaire pour l'avenir

Luc-Emmanuel Zanghieri, directeur général d'Ofis L'Internet évolue, Yattoo.com aussi !



Comment Yattoo.com s'est adapté à ces évolutions ?

On ne se rend pas bien compte de la vitesse à laquelle les débits ont évolué au Congo en dix ans. Pour des débits qui allaient de 32 kbps à 256 kbps (kilobits par seconde) à nos débuts, nous offrons aujourd'hui des débits qui peuvent aller jusqu'à plusieurs dizaines de Mbps (mégabits par seconde). Et ceci aussi bien au bureau qu'à la maison ! Nous avons acquis au fil du temps les compétences et les moyens nécessaires pour offrir ces nouvelles technologies aux populations du Congo. Nous avons, sur les années, construit une relation de confiance avec nos clients.

Quels sont les avantages de la fibre optique ?

Le raccordement du Congo à la fibre optique apporte un véritable changement et répond complètement à l'évolution des usages sur Internet. Nous avons ainsi développé ces

dernières années une nouvelle gamme de services qui visent à répondre parfaitement aux besoins et envies des internautes au Congo aujourd'hui. Une fois votre domicile ou votre bureau raccordé, vous pouvez bénéficier de services à très haut débit et accéder à une autre expérience d'internet tels que le télétravail, le streaming, l'accès à des plateformes de vidéo à la demande, l'envoi de tout type de fichiers audio, photos et vidéos. Grâce à la fibre optique, la rapidité et la facilité de navigation sur le web sont décuplées et les possibilités sont immenses. Par exemple, grâce à notre nouveau service d'accès à Internet pour les particuliers, Yattoo Optima, vous pouvez regarder instantanément, sur votre télévision ou sur votre tablette vos films et séries TV préférés en accédant à Netflix, la plateforme du géant américain de la vidéo à la demande.

L'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication est donc un véritable tournant pour le Congo ?

Le développement technologique peut être une véritable source de développement pour le Congo parce qu'il a un impact réel sur la performance des entreprises, sur la création de nouveaux emplois qualifiés. Nous ne cessons de développer de nouvelles idées qui intègrent les nouvelles technologies, au service des entreprises et des particuliers. C'est toute la magie des nouvelles technologies de l'information et de la communication de permettre à chacun d'aller plus loin dans sa vie personnelle et professionnelle.

PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN BANZOUZI MALONGA

Quelles sont les évolutions d'Internet depuis la création de Yattoo.com ?

Autrefois confidentiel, l'accès à Internet concerne maintenant tout le monde. Tout le monde veut avoir accès à Internet et, de fait, tout le monde doit pouvoir y accéder. Internet s'est imposé dans tous les milieux professionnels mais aussi dans les foyers, révolutionnant les usages aussi bien dans le cadre du travail que dans la vie privée. Ces dernières années, nous sommes passés d'usages simples comme la navigation Internet et la messagerie électronique, à la vidéoconférence, à la musique en ligne,

à la télévision à la demande, aux applications de gestion en ligne, à la sauvegarde en ligne. Les outils de collaboration à distance à travers Internet sont devenus le quotidien des entreprises. En parallèle, pour les particuliers, on assiste à une explosion de nouveaux modèles économiques qui reposent sur Internet, tels que le commerce électronique ou les services financiers en ligne. Les particuliers sont toujours plus nombreux à jouer en ligne, à animer les réseaux sociaux, à télécharger de la musique et les films de leur choix. Cette révolution touche pleinement le Congo.

Hôtel Azur International



au bord de l'océan et à deux pas du centre ville

Restaurant-Bar

L'ABRI-CÔTIER

en bord de mer

Spécialités de fruits de Mer et Grillades

Réservations au
05 761 68 42 / 05 557 66 80

Cocktails • Banquets • Traiteur • Séminaires • Mariages
• Billard • Tennis • Piscine entièrement rénovée

RÉSERVATIONS

HÔTEL AZUR INTERNATIONAL

Tél. : 00 (242) 222 94 02 72 / 222 94 23 85 / 05 761 68 42

reservation@hotelazurinternational.cg

Email : contact@hotelazurinternational.cg • Site internet : www.hotelsazur.cg

Cap Info : une offre technologique complète

Fondé en 1999, Cap Info est reconnu au Congo comme un acteur majeur de la mise en œuvre de solutions, produits et services dans les domaines des technologies de l'information et de la communication conçus pour répondre aux besoins de tous les secteurs de l'économie.

Cap Info Congo fait partie du Groupe international CIS qui compte plus de quarante-six filiales opérant en Afrique, au Proche-Orient et en Europe. Distributeur de produits TIC de premier rang, Cap-Info bénéficie du soutien du groupe pour assurer des services de proximité et évoluer en toute sérénité dans un secteur très compétitif. Afin d'accompagner le développement du numérique au Congo, Cap-Info s'appuie sur une équipe de professionnels qui n'a d'autres objectifs que de faire de l'entreprise un acteur incontournable, de par son positionnement, un partenaire de long terme et un opérateur de confiance, présent dans les secteurs public, financier et industriel du pays.

De quoi est composée l'offre de Cap Info ?

Digne d'être reconnue pour sa valeur, la démarche de Cap Info Congo s'organise autour d'une offre technologique complète, du conseil à la mise en œuvre jusqu'aux supports. Les besoins informatiques des entreprises étant nombreux et de qualités différentes, Cap Info Congo adopte une approche globale avec des solutions sur mesure, fiables et performantes, en ayant comme objectif spécifique de permettre aux gestionnaires exécutifs et opérationnels de découvrir l'information et de la comprendre, mais aussi de l'harmoniser et de la contrôler. La mission de Cap Info est d'accompagner ses clients/entreprises dans leurs choix stratégiques et dans la mise en œuvre et l'exploitation de leurs projets de transformation ou de développement numérique. Les solutions horizontales ou verticales de l'entreprise s'intègrent parfaitement aux systèmes existant chez ses clients.

Parmi les entreprises ayant bénéficié ou qui continuent de profiter de l'expertise de ses ingénieurs, nous citons le ministère des Finances, le Port autonome de Pointe-Noire, la Douane, le Trésor, les Impôts, le Secrétariat général du Gouvernement, l'Arc, la CNSS, Sclog... On pourrait en citer bien d'autres, par exemple : Total E&P, Chevron, Eni, MTN, SNPC... Ces dernières font également partie du portefeuille clients du groupe CIS au Congo. De nombreuses alliances ont été conclues avec plusieurs partenaires internationaux pour consolider l'offre Cap-Info dans les secteurs financier, public et des télécommunications.

En pratique, Cap Info offre à ses clients des prestations de services permettant le déploiement et l'interconnexion de réseaux hétérogènes ; des services de formation, de gestion de projet, de support sous garantie et hors garantie, et ce, à plusieurs niveaux d'intervention (J+1, 24x7 et sur site, etc.). À cela s'ajoute une optimisation des ressources



technologiques disponibles. Cap Info livre aussi des outils d'administration centralisée, de l'infrastructure et des produits complémentaires qui garantissent la sécurisation et la gestion du trafic. Cap Info conseille, propose et déploie des logiciels développés par les plus grands éditeurs, utilisant les dernières technologies et répondant aux attentes des clients.

Des alliances pour consolider ses offres

De nombreuses alliances ont été conclues par Cap Info avec plusieurs partenaires internationaux :

- « HP Business Software » et « HP Gold Specialist Cloud », pour réaliser une gamme complète pour l'automatisation de cloud, que ce soit un cloud privé ou public, les centres de données et les environnements hybrides.
- « HP Security Enterprise », pour fournir des solutions sécurité d'End-to-End (terminaux, réseau, application, base de données, des données, des informations et de la sécurité de la gestion), et les services de sécurité (audit, risques et analyse des écarts...).

rité de la gestion), et les services de sécurité (audit, risques et analyse des écarts...).

- « Oracle Platinum » : notre portefeuille inclut Oracle Oracle Technology and Applications, produits de sécurité, le matériel Oracle et plateforme Big Data.

- « Microsoft » avec des compétences dans des créneaux différents.

- « Silver Genesis », avec une expertise dans l'intégration de Contact Center et Customer Relationship Management.

- Riverbed Première (optimisation WAN).

- HP Communication et Multimédia Solutions pour la région Afrique.

- Cisco dans l'Afrique centrale.

- Sandvine pour la DPI et de gestion du trafic Internet.

- Oracle SS7 Communications (ex-Tekelec), Solutions partenaire pour la région Afrique.

- Avaya et Emerson.

Cap Info est fournisseur de « solutions EMC » partenaire commercial.

Des ressources humaines idoine
Cap Info dispose de toutes les ressources né-

cessaires pour mener à bien les projets de ses clients grâce à l'expertise de ses ingénieurs. Elle met au service de ses clients une équipe certifiée afin d'accomplir sa mission de fournisseur de solutions, produits et services informatiques.

Quelles sont les perspectives de Cap Info ?

Cap Info Congo ne compte pas dormir sur ses lauriers. Emportée par un mouvement dynamique conduit par son management, l'entreprise reste à l'affût du moindre indice de progrès enregistré dans l'industrie pour y étendre sa toile : « Cap Info attache beaucoup d'importance au progrès du marché IT et compte y délivrer son expertise et son savoir-faire, c'est pourquoi elle suit de près l'évolution de chaque développement. »

Puisque le marché IT du Congo progresse et se développe à grande vitesse. L'ambition de l'équipe Cap Info Congo est donc de tirer profit de ce vaste mouvement de développement technologique pour cueillir en chemin les nouvelles opportunités d'affaires

« en menant, de la meilleure manière qu'il soit, les projets de ses clients congolais et en assurant la maintenance de l'ensemble de leurs équipements informatiques ». Au-delà de la satisfaction de ses clients, l'ambition de Cap Info est surtout de devenir le canal par lequel le Congo se hisse au plus haut niveau dans le secteur des TIC. « Nous voulons devenir le miroir des nouvelles technologies, en tant que conseil et formateur. »

L'IT n'est plus un luxe au Congo-Brazzaville mais une nécessité. Pour les entreprises, c'est même une urgence. D'importants moyens financiers ayant été consacrés depuis des années par l'État à la construction d'infrastructures technologiques de pointe. Il devient alors important de capitaliser l'intérêt du gouvernement, de l'administration publique et des entreprises privées pour les TIC, en vue de leur offrir des solutions IT entièrement intégrées, leur permettant d'optimiser leurs performances et de mieux s'équiper afin de maximiser leur croissance et devenir des acteurs économiques performants et efficaces sur le marché congolais. Cette mission d'offres de services IT à forte valeur ajoutée, Cap Info Congo se l'est assignée depuis sa création en 1999.

« en menant, de la meilleure manière qu'il soit, les projets de ses clients congolais et en assurant la maintenance de l'ensemble de leurs équipements informatiques ». Au-delà de la satisfaction de ses clients, l'ambition de Cap Info est surtout de devenir le canal par lequel le Congo se hisse au plus haut niveau dans le secteur des TIC. « Nous voulons devenir le miroir des nouvelles technologies, en tant que conseil et formateur. »

L'IT n'est plus un luxe au Congo-Brazzaville mais une nécessité. Pour les entreprises, c'est même une urgence. D'importants moyens financiers ayant été consacrés depuis des années par l'État à la construction d'infrastructures technologiques de pointe. Il devient alors important de capitaliser l'intérêt du gouvernement, de l'administration publique et des entreprises privées pour les TIC, en vue de leur offrir des solutions IT entièrement intégrées, leur permettant d'optimiser leurs performances et de mieux s'équiper afin de maximiser leur croissance et devenir des acteurs économiques performants et efficaces sur le marché congolais. Cette mission d'offres de services IT à forte valeur ajoutée, Cap Info Congo se l'est assignée depuis sa création en 1999.

« en menant, de la meilleure manière qu'il soit, les projets de ses clients congolais et en assurant la maintenance de l'ensemble de leurs équipements informatiques ». Au-delà de la satisfaction de ses clients, l'ambition de Cap Info est surtout de devenir le canal par lequel le Congo se hisse au plus haut niveau dans le secteur des TIC. « Nous voulons devenir le miroir des nouvelles technologies, en tant que conseil et formateur. »

L'IT n'est plus un luxe au Congo-Brazzaville mais une nécessité. Pour les entreprises, c'est même une urgence. D'importants moyens financiers ayant été consacrés depuis des années par l'État à la construction d'infrastructures technologiques de pointe. Il devient alors important de capitaliser l'intérêt du gouvernement, de l'administration publique et des entreprises privées pour les TIC, en vue de leur offrir des solutions IT entièrement intégrées, leur permettant d'optimiser leurs performances et de mieux s'équiper afin de maximiser leur croissance et devenir des acteurs économiques performants et efficaces sur le marché congolais. Cette mission d'offres de services IT à forte valeur ajoutée, Cap Info Congo se l'est assignée depuis sa création en 1999.

« en menant, de la meilleure manière qu'il soit, les projets de ses clients congolais et en assurant la maintenance de l'ensemble de leurs équipements informatiques ». Au-delà de la satisfaction de ses clients, l'ambition de Cap Info est surtout de devenir le canal par lequel le Congo se hisse au plus haut niveau dans le secteur des TIC. « Nous voulons devenir le miroir des nouvelles technologies, en tant que conseil et formateur. »

L'IT n'est plus un luxe au Congo-Brazzaville mais une nécessité. Pour les entreprises, c'est même une urgence. D'importants moyens financiers ayant été consacrés depuis des années par l'État à la construction d'infrastructures technologiques de pointe. Il devient alors important de capitaliser l'intérêt du gouvernement, de l'administration publique et des entreprises privées pour les TIC, en vue de leur offrir des solutions IT entièrement intégrées, leur permettant d'optimiser leurs performances et de mieux s'équiper afin de maximiser leur croissance et devenir des acteurs économiques performants et efficaces sur le marché congolais. Cette mission d'offres de services IT à forte valeur ajoutée, Cap Info Congo se l'est assignée depuis sa création en 1999.

« en menant, de la meilleure manière qu'il soit, les projets de ses clients congolais et en assurant la maintenance de l'ensemble de leurs équipements informatiques ». Au-delà de la satisfaction de ses clients, l'ambition de Cap Info est surtout de devenir le canal par lequel le Congo se hisse au plus haut niveau dans le secteur des TIC. « Nous voulons devenir le miroir des nouvelles technologies, en tant que conseil et formateur. »

L'IT n'est plus un luxe au Congo-Brazzaville mais une nécessité. Pour les entreprises, c'est même une urgence. D'importants moyens financiers ayant été consacrés depuis des années par l'État à la construction d'infrastructures technologiques de pointe. Il devient alors important de capitaliser l'intérêt du gouvernement, de l'administration publique et des entreprises privées pour les TIC, en vue de leur offrir des solutions IT entièrement intégrées, leur permettant d'optimiser leurs performances et de mieux s'équiper afin de maximiser leur croissance et devenir des acteurs économiques performants et efficaces sur le marché congolais. Cette mission d'offres de services IT à forte valeur ajoutée, Cap Info Congo se l'est assignée depuis sa création en 1999.

« en menant, de la meilleure manière qu'il soit, les projets de ses clients congolais et en assurant la maintenance de l'ensemble de leurs équipements informatiques ». Au-delà de la satisfaction de ses clients, l'ambition de Cap Info est surtout de devenir le canal par lequel le Congo se hisse au plus haut niveau dans le secteur des TIC. « Nous voulons devenir le miroir des nouvelles technologies, en tant que conseil et formateur. »

L'IT n'est plus un luxe au Congo-Brazzaville mais une nécessité. Pour les entreprises, c'est même une urgence. D'importants moyens financiers ayant été consacrés depuis des années par l'État à la construction d'infrastructures technologiques de pointe. Il devient alors important de capitaliser l'intérêt du gouvernement, de l'administration publique et des entreprises privées pour les TIC, en vue de leur offrir des solutions IT entièrement intégrées, leur permettant d'optimiser leurs performances et de mieux s'équiper afin de maximiser leur croissance et devenir des acteurs économiques performants et efficaces sur le marché congolais. Cette mission d'offres de services IT à forte valeur ajoutée, Cap Info Congo se l'est assignée depuis sa création en 1999.

« en menant, de la meilleure manière qu'il soit, les projets de ses clients congolais et en assurant la maintenance de l'ensemble de leurs équipements informatiques ». Au-delà de la satisfaction de ses clients, l'ambition de Cap Info est surtout de devenir le canal par lequel le Congo se hisse au plus haut niveau dans le secteur des TIC. « Nous voulons devenir le miroir des nouvelles technologies, en tant que conseil et formateur. »

L'IT n'est plus un luxe au Congo-Brazzaville mais une nécessité. Pour les entreprises, c'est même une urgence. D'importants moyens financiers ayant été consacrés depuis des années par l'État à la construction d'infrastructures technologiques de pointe. Il devient alors important de capitaliser l'intérêt du gouvernement, de l'administration publique et des entreprises privées pour les TIC, en vue de leur offrir des solutions IT entièrement intégrées, leur permettant d'optimiser leurs performances et de mieux s'équiper afin de maximiser leur croissance et devenir des acteurs économiques performants et efficaces sur le marché congolais. Cette mission d'offres de services IT à forte valeur ajoutée, Cap Info Congo se l'est assignée depuis sa création en 1999.

« en menant, de la meilleure manière qu'il soit, les projets de ses clients congolais et en assurant la maintenance de l'ensemble de leurs équipements informatiques ». Au-delà de la satisfaction de ses clients, l'ambition de Cap Info est surtout de devenir le canal par lequel le Congo se hisse au plus haut niveau dans le secteur des TIC. « Nous voulons devenir le miroir des nouvelles technologies, en tant que conseil et formateur. »

L'IT n'est plus un luxe au Congo-Brazzaville mais une nécessité. Pour les entreprises, c'est même une urgence. D'importants moyens financiers ayant été consacrés depuis des années par l'État à la construction d'infrastructures technologiques de pointe. Il devient alors important de capitaliser l'intérêt du gouvernement, de l'administration publique et des entreprises privées pour les TIC, en vue de leur offrir des solutions IT entièrement intégrées, leur permettant d'optimiser leurs performances et de mieux s'équiper afin de maximiser leur croissance et devenir des acteurs économiques performants et efficaces sur le marché congolais. Cette mission d'offres de services IT à forte valeur ajoutée, Cap Info Congo se l'est assignée depuis sa création en 1999.

« en menant, de la meilleure manière qu'il soit, les projets de ses clients congolais et en assurant la maintenance de l'ensemble de leurs équipements informatiques ». Au-delà de la satisfaction de ses clients, l'ambition de Cap Info est surtout de devenir le canal par lequel le Congo se hisse au plus haut niveau dans le secteur des TIC. « Nous voulons devenir le miroir des nouvelles technologies, en tant que conseil et formateur. »

L'IT n'est plus un luxe au Congo-Brazzaville mais une nécessité. Pour les entreprises, c'est même une urgence. D'importants moyens financiers ayant été consacrés depuis des années par l'État à la construction d'infrastructures technologiques de pointe. Il devient alors important de capitaliser l'intérêt du gouvernement, de l'administration publique et des entreprises privées pour les TIC, en vue de leur offrir des solutions IT entièrement intégrées, leur permettant d'optimiser leurs performances et de mieux s'équiper afin de maximiser leur croissance et devenir des acteurs économiques performants et efficaces sur le marché congolais. Cette mission d'offres de services IT à forte valeur ajoutée, Cap Info Congo se l'est assignée depuis sa création en 1999.

« en menant, de la meilleure manière qu'il soit, les projets de ses clients congolais et en assurant la maintenance de l'ensemble de leurs équipements informatiques ». Au-delà de la satisfaction de ses clients, l'ambition de Cap Info est surtout de devenir le canal par lequel le Congo se hisse au plus haut niveau dans le secteur des TIC. « Nous voulons devenir le miroir des nouvelles technologies, en tant que conseil et formateur. »

L'IT n'est plus un luxe au Congo-Brazzaville mais une nécessité. Pour les entreprises, c'est même une urgence. D'importants moyens financiers ayant été consacrés depuis des années par l'État à la construction d'infrastructures technologiques de pointe. Il devient alors important de capitaliser l'intérêt du gouvernement, de l'administration publique et des entreprises privées pour les TIC, en vue de leur offrir des solutions IT entièrement intégrées, leur permettant d'optimiser leurs performances et de mieux s'équiper afin de maximiser leur croissance et devenir des acteurs économiques performants et efficaces sur le marché congolais. Cette mission d'offres de services IT à forte valeur ajoutée, Cap Info Congo se l'est assignée depuis sa création en 1999.

« en menant, de la meilleure manière qu'il soit, les projets de ses clients congolais et en assurant la maintenance de l'ensemble de leurs équipements informatiques ». Au-delà de la satisfaction de ses clients, l'ambition de Cap Info est surtout de devenir le canal par lequel le Congo se hisse au plus haut niveau dans le secteur des TIC. « Nous voulons devenir le miroir des nouvelles technologies, en tant que conseil et formateur. »

L'IT n'est plus un luxe au Congo-Brazzaville mais une nécessité. Pour les entreprises, c'est même une urgence. D'importants moyens financiers ayant été consacrés depuis des années par l'État à la construction d'infrastructures technologiques de pointe. Il devient alors important de capitaliser l'intérêt du gouvernement, de l'administration publique et des entreprises privées pour les TIC, en vue de leur offrir des solutions IT entièrement intégrées, leur permettant d'optimiser leurs performances et de mieux s'équiper afin de maximiser leur croissance et devenir des acteurs économiques performants et efficaces sur le marché congolais. Cette mission d'offres de services IT à forte valeur ajoutée, Cap Info Congo se l'est assignée depuis sa création en 1999.

« en menant, de la meilleure manière qu'il soit, les projets de ses clients congolais et en assurant la maintenance de l'ensemble de leurs équipements informatiques ». Au-delà de la satisfaction de ses clients, l'ambition de Cap Info est surtout de devenir le canal par lequel le Congo se hisse au plus haut niveau dans le secteur des TIC. « Nous voulons devenir le miroir des nouvelles technologies, en tant que conseil et formateur. »

L'IT n'est plus un luxe au Congo-Brazzaville mais une nécessité. Pour les entreprises, c'est même une urgence. D'importants moyens financiers ayant été consacrés depuis des années par l'État à la construction d'infrastructures technologiques de pointe. Il devient alors important de capitaliser l'intérêt du gouvernement, de l'administration publique et des entreprises privées pour les TIC, en vue de leur offrir des solutions IT entièrement intégrées, leur permettant d'optimiser leurs performances et de mieux s'équiper afin de maximiser leur croissance et devenir des acteurs économiques performants et efficaces sur le marché congolais. Cette mission d'offres de services IT à forte valeur ajoutée, Cap Info Congo se l'est assignée depuis sa création en 1999.

« en menant, de la meilleure manière qu'il soit, les projets de ses clients congolais et en assurant la maintenance de l'ensemble de leurs équipements informatiques ». Au-delà de la satisfaction de ses clients, l'ambition de Cap Info est surtout de devenir le canal par lequel le Congo se hisse au plus haut niveau dans le secteur des TIC. « Nous voulons devenir le miroir des nouvelles technologies, en tant que conseil et formateur. »

L'IT n'est plus un luxe au Congo-Brazzaville mais une nécessité. Pour les entreprises, c'est même une urgence. D'importants moyens financiers ayant été consacrés depuis des années par l'État à la construction d'infrastructures technologiques de pointe. Il devient alors important de capitaliser l'intérêt du gouvernement, de l'administration publique et des entreprises privées pour les TIC, en vue de leur offrir des solutions IT entièrement intégrées, leur permettant d'optimiser leurs performances et de mieux s'équiper afin de maximiser leur croissance et devenir des acteurs économiques performants et efficaces sur le marché congolais. Cette mission d'offres de services IT à forte valeur ajoutée, Cap Info Congo se l'est assignée depuis sa création en 1999.

« en menant, de la meilleure manière qu'il soit, les projets de ses clients congolais et en assurant la maintenance de l'ensemble de leurs équipements informatiques ». Au-delà de la satisfaction de ses clients, l'ambition de Cap Info est surtout de devenir le canal par lequel le Congo se hisse au plus haut niveau dans le secteur des TIC. « Nous voulons devenir le miroir des nouvelles technologies, en tant que conseil et formateur. »

L'IT n'est plus un luxe au Congo-Brazzaville mais une nécessité. Pour les entreprises, c'est même une urgence. D'importants moyens financiers ayant été consacrés depuis des années par l'État à la construction d'infrastructures technologiques de pointe. Il devient alors important de capitaliser l'intérêt du gouvernement, de l'administration publique et des entreprises privées pour les TIC, en vue de leur offrir des solutions IT entièrement intégrées, leur permettant d'optimiser leurs performances et de mieux s'équiper afin de maximiser leur croissance et devenir des acteurs économiques performants et efficaces sur le marché congolais. Cette mission d'offres de services IT à forte valeur ajoutée, Cap Info Congo se l'est assignée depuis sa création en 1999.

« en menant, de la meilleure manière qu'il soit, les projets de ses clients congolais et en assurant la maintenance de l'ensemble de leurs équipements informatiques ». Au-delà de la satisfaction de ses clients, l'ambition de Cap Info est surtout de devenir le canal par lequel le Congo se hisse au plus haut niveau dans le secteur des TIC. « Nous voulons devenir le miroir des nouvelles technologies, en tant que conseil et formateur. »

L'IT n'est plus un luxe au Congo-Brazzaville mais une nécessité. Pour les entreprises, c'est même une urgence. D'importants moyens financiers ayant été consacrés depuis des années par l'État à la construction d'infrastructures technologiques de pointe. Il devient alors important de capitaliser l'intérêt du gouvernement, de l'administration publique et des entreprises privées pour les TIC, en vue de leur offrir des solutions IT entièrement intégrées, leur permettant d'optimiser leurs performances et de mieux s'équiper afin de maximiser leur croissance et devenir des acteurs économiques performants et efficaces sur le marché congolais. Cette mission d'offres de services IT à forte valeur ajoutée, Cap Info Congo se l'est assignée depuis sa création en 1999.

« en menant, de la meilleure manière qu'il soit, les projets de ses clients congolais et en assurant la maintenance de l'ensemble de leurs équipements informatiques ». Au-delà de la satisfaction de ses clients, l'ambition de Cap Info est surtout de devenir le canal par lequel le Congo se hisse au plus haut niveau dans le secteur des TIC. « Nous voulons devenir le miroir des nouvelles technologies, en tant que conseil et formateur. »

L'IT n'est plus un luxe au Congo-Brazzaville mais une nécessité. Pour les entreprises, c'est même une urgence. D'importants moyens financiers ayant été consacrés depuis des années par l'État à la construction d'infrastructures technologiques de pointe. Il devient alors important de capitaliser l'intérêt du gouvernement, de l'administration publique et des entreprises privées pour les TIC, en vue de leur offrir des solutions IT entièrement intégrées, leur permettant d'optimiser leurs performances et de mieux s'équiper afin de maximiser leur croissance et devenir des acteurs économiques performants et efficaces sur le marché congolais. Cette mission d'offres de services IT à forte valeur ajoutée, Cap Info Congo se l'est assignée depuis sa création en 1999.



JEAN KOZAILY,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE CAP INFO

Des offres multiples

Secteur financier : Core Banking, des systèmes de paiement électronique RTGS et de masse de compensation, mobile. Core Banking, Electronic Payment Systems RTGS and Mass Clearing, mobile. Banking Platform, Enterprise Search and Archiving, Customer Experience (customer insight, document automation...), Compliance, Risk and Finance, Business transaction processing, Performance and Profitability

management, Front office and distribution. Secteur des télécommunications : Deep Packet Inspection, PCRF, Diameter Router, STP, Number Portability, API Manager, IVR, Location Based Services (Resource Tracking, People Finder, etc.), Dynamic SIM Provisioning, VAS Consolidation with NFV, Customer Care, Convergent Billing, Activation, Collection, Mediation Interconnect, Fraud Management, and Value Added So-

lutions (Collect Call, SMS, MMS, USSD Gateway, Logos, Ringtones...), Customer experience, Incident Management solutions. Secteur public : la gestion intégrée des finances publiques, d'identification (passeports, cartes d'identité et la reconnaissance biométrique), paiement électronique, port et aéroport, systèmes et utilitaires de gestion et de facturation.



SOYEZ LIBRE

LIBRE D'ACHETER SON BILLET EN LIGNE
LIBRE D'IMPRIMER SA CARTE D'ACCES A BORD
DEPUIS SON PC OU SON SMARTPHONE

DECOUVREZ NOTRE NOUVEAU SITE INTERNET

WWW.FLYTRANSAIRCONGO.COM

Megatel Systèmes

Des solutions au service de l'innovation

CO.DIS.CO

- Quincaillerie industrielle
- Parc Acier (tôles, poutrelles, laminés marchands)
- Fer à béton • Froid & climatisation
- Désinsectisation, désinfection, dératisation
- Magasin de pêche



Venez découvrir
notre
nouvel espace
en magasin :
LA BOULONNERIE



NOUVEAU!



EGA Master

HILTI

DAIKIN
Climatisation et Chauffage

Castolin Eutectic
Castolin

BP 459 - POINTE NOIRE - CONGO

Tél. 06 650 92 61

e-mail : codisco@codisco-congo.com

Megatel Systèmes est une société savante créée par deux experts informaticiens congolais en 2011 à Brazzaville, dont le capital immatériel est constitué d'une quinzaine de logiciels qui évoluent en fonction des besoins de ses clients (plus d'une cinquantaine à ce jour), et des nouvelles technologies.

Notre champ d'innovation

Le marché couvert est l'informatique dans le nuage (*cloud computing*), en proposant nos logiciels comme un service (*Software as a Service - SaaS*). Cette innovation apporte une autre façon de consommer le logiciel, qui consiste à louer plutôt que de l'acquérir. Le *cloud* est un nouvel écosystème mondial qui est en train de redessiner à la fois la manière dont les entreprises exploitent leur système informatique, mais aussi la façon dont elles s'affrontent sur le marché, qu'elles soient positionnées dans le *business to business* ou le *business to consumer*.

C'est dans notre portail web (www.bureauflex.net) que nos logiciels offrent des gains en termes de flexibilité, d'agilité, de simplicité de mise en œuvre et de dématérialisation totale. À titre d'exemple, la configuration et l'utilisation se réalisent en une journée, avec les ordinateurs et réseaux déjà présents dans une entreprise.

Nos activités

Nous proposons la comptabilité générale, analytique et budgétaire, avec plusieurs types de plans comptables ; la gestion de stock avec point de vente ; la gestion hôtelière et pharmaceutique ; la gestion des systèmes bancaires (comptes courants et d'épargne), de transfert d'argent et de porte-monnaie électronique ; l'archivage électronique de documents papiers ; le marketing direct grâce à la multidiffusion des SMS ; la gestion dynamique de formulaires électroniques et l'Intranet.

Nos préoccupations

Les difficultés que nous rencontrons se situent au niveau des chefs d'entreprise qui ignorent encore la transformation digitale ou numérique au sein de leur entreprise. Ce retard s'explique aussi par l'absence de politique de promotion du numérique par nos administrations, qui ne sont pas en mesure d'appuyer et d'accompagner les entreprises pour qu'elles se développent numériquement.

Les perspectives

Nos perspectives s'appuient sur la dématérialisation qui est en marche partout dans le monde, avec comme données prévisionnelles une étude qu'IDC vient de publier sur le marché du *cloud* public. Ce cabinet estime que ce marché va progresser de 23% en moyenne chaque année d'ici 2018. Il atteindrait alors 127 milliards de dollars de chiffre d'affaires. Comme nous sommes déjà une petite multinationale grâce à Internet, avec des clients en dehors du Congo, nous allons renforcer notre présence au sein du monde francophone et Ohada, avant d'aller vers le monde anglophone.

Nous souhaitons que l'État ainsi que les entreprises se lancent très rapidement dans les chantiers de la transformation numérique, avec un cadre légal approprié, sinon l'émergence serait compromise dans un monde en cours de dématérialisation par l'incontournable Internet.

ALAIN NDALLA, DIRECTEUR GÉNÉRAL

Dossier Sociétés de service

Focus sur la fédération des Services d'Unicongo

Les entreprises de la fédération Services et Professions libérales exercent diverses activités : santé et médecine, conseil et assistance juridique et comptable, études et gestion immobilières, locations et réparations diverses, communication, formation et prestations diverses. On observe depuis peu une très forte poussée dans le conseil et l'assistance, et une émergence de la gestion immobilière et de la formation. Les entreprises membres de cette fédération sont de toutes tailles et formes juridiques. Généralement, les grandes entreprises de cette fédération appartiennent à des grands groupes internationaux ou exercent avec des franchises de grands noms ou de grandes marques internationales.

Les difficultés de la fédération

La principale particularité de cette fédération est le caractère hétéroclite des activités des entreprises et des

métiers correspondants, rendant impossible l'application d'une même convention collective à toutes les entreprises de la fédération. Cela explique d'ailleurs pourquoi, jusqu'à présent, il n'y a pas de convention collective couvrant toutes les entreprises de services et des professions libérales, compte tenu des spécificités des différents métiers liés à leurs activités.

Des tentatives ou intentions d'élaboration de convention collective ont déjà été enregistrées, c'est le cas des entreprises d'activités médicales et de santé, dont le projet initié depuis quelques années est encore très loin d'aboutir.

Une autre difficulté souvent évoquée, c'est la forte pression de la concurrence du secteur informel ou « souterrain » dans les services, difficulté à laquelle s'ajoute un autre problème général à tout le secteur productif congolais, la rareté des ressources humaines qualifiées.

La fédération des Services et Professions libérales (SPL) est la plus importante en effectif de membres sur les douze fédérations que compte l'Union. Avec 51 membres, soit un sixième environ des membres de l'Union, elle se place devant celle du Commerce qui en compte 49. Cette fédération reflète parfaitement la répartition d'entreprises par secteur d'activités au Congo, caractérisée par la faiblesse des secteurs agricole et industriel.

Les perspectives

La nouvelle tendance des grandes entreprises à se concentrer sur le cœur de leur métier se traduit par un développement de l'externalisation de bon nombre des prestations, qui ouvre un marché potentiel aux entreprises de services. Cette tendance, qui est essentiellement justifiée par la recherche de l'efficacité et de la réduction des coûts, est nettement perceptible dans les services d'entretien et de gardiennage, de bureau-tique et d'informatique. Par leur nature et l'importance des investissements nécessaires, la plupart de ces services se prêtent bien aux PME, qui ont besoin de franchises dans certains cas pour être crédibles face aux exigences de qualité des grandes entreprises, qui sont parfois des filiales des multinationales.

JEAN-JACQUES SAMBA

Hôtel Azur Le Gilbert's

47 chambres, 3 suites junior et 3 suites présidentielles face à la mer.
5 salles de réunion de 10 à 400 personnes.
Tél.: 00 (242) 222 94 27 71 | 222 94 19 74 | 05 772 89 89 | 06 657 30 30



BP 561 - POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO / www.hotelsazur.cg

Réservations

resa@hotelazurlegilberts.cg

reservation@hotelazurinternational.cg

Renseignements

contact@hotelazurinternational.cg

Dossier Conseil et assistance

« Optimiser la visibilité des entreprises tout en réduisant leur budget communication »



Olivier Le Guen, manager général Congo de Global Outdoor Systems

Présente dans quatorze pays africains, la société Global Outdoor Systems propose une large gamme de supports publicitaires qui permettent d'accroître la visibilité des entreprises qui lui font confiance. Son manager général nous détaille les grands axes de son activité.

Pouvez-vous nous présenter Global Outdoor Systems ?

Nous sommes le leader de l'affichage publicitaire sur le continent africain. Elle est l'unique régie publicitaire des aéroports

internationaux du Congo et propose des espaces publicitaires au sein des trois aéroports, de Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo. L'arrivée du nouveau terminal de Pointe-Noire donnera un souffle nouveau aux entreprises qui souhaitent déployer leur publicité au sein de l'aéroport. Une entreprise ne peut se passer d'être visible auprès des deux millions de passagers attendus d'ici à 2016.

Depuis quand êtes-vous implanté au Congo ?

Global Outdoor Systems a débuté ses activités en 2011 au Congo. Depuis cette date, nous avons accompagné un certain nombre de clients pour leur offrir une visibilité adaptée à leurs besoins dans les zones aéroportuaires, mais aussi dans la ville de Brazzaville.

Qui ciblez-vous ?

Nous cibons toutes les entreprises ayant un besoin de communication, quel que soit le secteur d'activité dans lequel elles évoluent, à savoir les bâtiments, le secteur bancaire, celui des NTIC, des Télécoms, ou encore le secteur pétrolier. Nos clients décident d'opter pour nos solutions car ils souhaitent optimiser leur visibilité tout en réduisant leur budget communication.

Quels produits offrez-vous à vos clients ?

Notre réseau d'emplacements publicitaires se trouve à 80% dans les enceintes aéroportuaires. Au Congo, nous disposons non seulement de plus de 600 panneaux sur les trois aéroports du pays, mais également de panneaux sur les artères principales de Brazzaville. Nous combinons une expérience de plus de trente ans dans la communication extérieure et nous développons en permanence les innovations liées à notre secteur d'activités, telles que les écrans électroniques. Nous offrons de facto une audience captive de 2 millions de personnes sur nos panneaux de l'aéroport de Pointe-Noire, et de 1 million sur

celui de Brazzaville, sans compter les accompagnants.

Quels types de panneaux proposez-vous ?

Global Outdoor Systems Congo propose plusieurs types de solutions à ses clients. Nous avons un réseau de plus de 4 200 panneaux sur le continent africain. Notre offre est composée d'une gamme de produits incluant des caissons lumineux (Lightbox), des écrans LCD, des écrans à Led, des panneaux déroulants (Scroller 3 x 4 et 1,2 x 2 m), des panneaux grolites, des grands formats spectaculaires, des panneaux 3D, des faces murales et des toits d'immeuble.

Êtes-vous présents hors du Congo ?

Notre réseau est essentiellement africain. Le Groupe Global Outdoor Systems, dont le siège social est situé à l'île Maurice, est présent dans plus de quatorze pays du continent : Afrique du Sud, Cameroun, Congo, RDC, Ghana, Guinée-Conakry, Côte d'Ivoire, Kenya, Mali, Sénégal, Angola et Guinée Equatoriale. Le groupe continue son expansion sur le continent africain et notre présence devrait se concrétiser avec de nouvelles ouvertures de filiales en Afrique du Nord et en Afrique australe au prochain trimestre. Donc quand vous pensez Afrique, pensez à Global Outdoor Systems, votre vitrine en Afrique !

Quels sont vos prochains challenges ?

Notre prochain challenge sera la commercialisation des emplacements nouveaux au cours de l'ouverture du nouveau terminal de Pointe Noire, qui devrait être officielle d'ici au début du mois d'avril 2016 et qui permettra aux annonceurs ponténégrins de disposer d'emplacements nouveaux et d'une visibilité inégalée et exclusive.

PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN-JACQUES SAMBA

Élodie Biesbrouck, directrice générale de Bureautique & Services

« L'impression, la reprographie et le copy-service sont notre cœur de métier »

La société Bureautique & Services, représentant et distributeur exclusif des produits Xerox, est spécialisée dans la location-vente de matériels d'impression de cette marque de référence. En trente-deux ans d'existence, elle s'est imposée au Congo sur le secteur de la reprographie et le copy-service, dont l'impression sur tout support de toutes dimensions. Explications avec Mme Élodie Biesbrouck, la directrice générale.



Quand et dans quelles circonstances a été créée la société Bureautique & Services ?

Bureautique & Services a été créée en 1984 par Monsieur Gérard Ryon pour répondre à des besoins exprimés par des entreprises de la place. L'entreprise compte actuellement 37 personnes réparties sur les deux sites de Pointe-Noire et Brazzaville, avec en permanence un personnel dédié au centre de reprographie de Total E&P Congo qui est l'un de nos plus grands clients. Nous avons actuellement un parc d'environ 600 machines en contrat d'entretien chez nos différents clients, qui sont principalement des entreprises en ce qui concerne la location-vente. Pour le copy-service, notre clientèle est constituée d'entreprises, mais aussi de particuliers. De nombreux particuliers sollicitent nos services pour des travaux d'impression, de reproduction, etc.

Quelles sont les difficultés généralement rencontrées dans votre activité ?

L'importation des machines et des consommables constitue l'un des grands problèmes auxquels nous sommes confrontés. C'est très long et compliqué d'importer des machines ici. Nous faisons venir le plus souvent nos machines par frets maritimes pour pouvoir proposer aux clients les coûts les plus bas possibles. Nous comptons à peu près quatre mois d'approvisionnement, et ce n'est pas évident de gérer les stocks en quatre mois. Actuellement, par rapport contexte économique qui n'est pas favorable du fait de la

chute des cours du baril de pétrole, les entreprises sont frileuses, et bon nombre d'entre elles ont mis leurs commandes en stand-by. Il y a aussi des entreprises qui ont fermé certains départements, et nous en ressentons les effets. Nous avons beaucoup de difficultés de recouvrement de nos créances Au niveau de la concurrence formelle nous n'avons pas de soucis ; c'est plutôt la concurrence informelle qui nous gêne un tout petit peu. Mais nous avons l'avantage d'être représentant distributeur exclusif des produits de marque Xerox. Même si les gens importent des machines de Dubaï, de Chine et même d'Europe, à un moment donné leurs machines seront bloquées dans ce sens qu'ils ne peuvent pas accéder ou importer des consommables Xerox.

Quels sont vos atouts, et qu'est-ce qui vous distingue de la concurrence ?

La reprographie, le copy-service et l'impression sont notre cœur de métier. Trente-deux ans d'expérience professionnelle, ce n'est pas rien. Nous avons une équipe d'une quinzaine de techniciens professionnels prêts à aller partout où se trouvent nos clients, au centre-ville, en périphérie ou à l'intérieur du pays. Nous avons installé des machines chez des clients à Nkayi, à Ouesso, un peu partout, et nous en assurons le service après-vente.

Du fait de la conjoncture, que proposez-vous aux entreprises ?

Nous proposons des pôles d'impression qui

Quels sont vos projets en termes de perspectives de développement ?

Xerox est très innovateur. Nous avons des techniciens qui vont aller en formation pour pouvoir gérer les machines à distances. C'est-à-dire que depuis nos bureaux nous pourrions voir si un client a besoin d'un consommable, s'il a une panne, etc. Nous pourrions alors intervenir avant même que le client nous appelle. À l'aide d'une liaison Internet et avec l'accord du client, nous pourrions accéder aux informations de la machine (mais pas au contenu des impressions) grâce à une alerte qui nous indiquera la nature de l'intervention à effectuer. Par ailleurs, nous sommes en train de développer le copy-service avec l'acquisition de différentes machines supplémentaires très perfectionnées. Nous allons ainsi répondre aux besoins de la clientèle, par exemple pour l'impression des chéquiers, des posters, des autocollants, des papiers à en-tête, etc.

PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN BANZOUZI MALONGA

Sofia Beach
Qui peut faire ça ?

Parc de jeux pour enfants de 0 à 16 ans

Sur la Côte Sauvage (face à l'hôtel Azur Le Gilbert's)

1 anniversaire de 20 enfants = 5 ENTRÉES GRATUITES valables toutes l'année

SOFIA SERVICES
Tél. : (+242) 06 907 09 09 • (+242) 06 643 10 78
diradj.sofia_services@outlook.fr

RENAULT
La vie, avec passion

RENAULT DUSTER 4X4
À PARTIR DE
14.900.000 FCFA TTC*

VOTRE RENAULT DUSTER 4X4 CLÉ EN MAIN!

- MOTEUR ESSENCE 1,6 LITRES
- 4 CYLINDRES | 105 CV | 4x4
- TRANSMISSION MANUELLE 5 RAPPORTS
- 5 PORTES | 5 PLACES ASSISSES
- AIR CONDITIONNÉ
- ABS | VERROUILLAGE CENTRALISÉ
- VITRES AVANT ÉLECTRIQUES
- BARRE DE TOIT
- RADIO CD + MP3 + USB + BLUETOOTH
- COMMANDE AU VOLANT
- ROUE DE SECOURS
- IMMATRICULATION OFFERTE

Après livraison Pointe-Noire. Photo non contractuelle et dans la limite des stocks disponibles.

TRACTAFRIC MOTORS
Congo

Boulevard du Président M. NGOUALI | B.P. 697 Pointe-Noire | Rép. du Congo
Mob: +242 06 948 89 08 | Tél: +242 06 665 40 30 | www.tractafricmc.congo.com

Dossier Médical et santé

Frédéric Mavoungou, directeur gérant du Centre 4M

« D'ici dix à vingt mois, nous pourrions afficher le label de la certification ISO 9001 et 17025 »

Situé sur l'avenue Charles-de-Gaulle, dans l'enceinte de l'Évêché où il a bâti ses locaux, le Centre 4M, qui est la nouvelle appellation du Laboratoire 4M, a vu le jour en juin 2001. Sa vocation est triple : une vocation de santé publique, une vocation liée à l'hygiène en général, ainsi que l'expertise qui permet aux législateurs de trancher avec plus de logique. Explications avec Frédéric Mavoungou, directeur gérant du Centre 4M.

Vous assurez d'une part les analyses médicales, d'autre part les analyses microbiologiques, ainsi que des expertises. En quoi consiste précisément chacune de ces trois activités ?

Sur le plan de la santé, nous mettons à la disposition des Ponténégrins la possibilité d'avoir des examens liés aux analyses médicales d'une qualité proche de la perfection. En ce sens, il me plaît de vous dire que d'ici dix à vingt mois, nous pourrions afficher le label de certification ISO 9001 et 17025. La deuxième vocation, celle des analyses microbiologiques physico-chimiques qui permet de garantir la qualité des eaux, des boissons, des aliments et de tout ce qui peut être en contact avec l'homme sans que cela soit nocif pour la santé humaine. Pour cela, nous avons mis au point la gamme des examens microbiologiques et physico-chimiques utiles pour disculper ou inculper ces eaux, ces boissons, ces aliments, etc. Enfin la troisième vocation ou activité est médico-légale, dans le sens où elle permet aux législateurs, face à une difficulté pouvant être traitée biologiquement, de répondre oui ou non. C'est le cas par exemple des problèmes de paternité, des tentatives d'atteinte à la vie humaine, ou même simplement des problèmes de conformité.

Au Congo, les résultats d'analyses médicales sont souvent remis en cause. Avez-vous le matériel adéquat et le personnel qualifié pour toutes vos opérations ? Peut-on avoir des chiffres sur le nombre d'analyses effectuées par mois ou par an ?

Les analyses médicales sont du privilège des spécialistes que sont les biologistes. Mais n'est pas biologiste qui le veut. Dans la logique de la compréhension, sont biologistes les pharmaciens diplômés option biologie – je dis bien pharmaciens et non préparateurs, ni techniciens, médecins, vétérinaires. Ces trois catégories doivent avoir subi des formations complémentaires

en biochimie, toxicologie, hématologie, bactériologie, virologie, parasitologie. L'aberration souvent décrite vient du fait que même le médecin, lui-même demandeur, favorise la mise en place et la pratique des laboratoires par des laborantins qui ne devraient exercer que sous la direction d'un biologiste comme décrit précédemment. On comprend aisément qu'un infirmier, même diplômé d'Etat, un assistant, malgré leur apport dans le travail médical qui les caractérise, ne sont pas médecins pour autant. Au laboratoire, un laborantin, un technicien, porte souvent le chapeau du biologiste en lieu et place. S'agissant du matériel et de la qualifica-

Comment se porte le secteur d'activités des laboratoires d'analyses ?

Dans l'ensemble, le secteur est en pleine émergence. Mais la modernisation de la vie dans nos localités, associée aux problèmes toujours croissants de la cité, ne laisse pas en marge ce secteur de la santé qui est la biologie et la qualité en général. Les besoins directement liés aux nouvelles maladies ne cessent de croître, et l'émergence du faux et des faux usages nous obligent à affûter nos techniques de détection de la qualité, les malveillances, et les mauvais esprits ne peuvent pas nous laisser au repos face aux nouvelles techniques d'expertises. Par ailleurs, l'autorité supérieure de l'Etat a mis en place des mécanismes devant permettre la promotion du secteur de la santé et de toutes les activités liées à la santé, d'avoir des facilités dans leurs exercices. À ce jour, quelques difficultés entravent encore cette bonne volonté de la plus haute autorité de l'Etat. Plusieurs de ces difficultés sont d'ordre logistique et sont encore à résoudre (droit d'importation, transferts bancaires, dédouanement, délai d'acheminement, etc.). Autant de soucis qui ne favorisent pas la promptitude de nos prestations. Pour la biologie, donnons à chacun sa place, tout le monde y gagne.

FRÉDÉRIC MAVOUNGOU,
DIRECTEUR GÉRANT DU CENTRE 4M



PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN BANZOUZI MALONGA

Sécurex, la garantie santé

La clinique médicale Sécurex a été créée le 10 mars 1996 à l'initiative du docteur Jean Daniel Ovaga, après avoir tiré les conséquences souvent irrémédiables de l'administration et de l'arrivée tardive des soins et des malades dans les milieux hospitaliers. Dans un premier temps, la clinique a visé les urgences médicales, avant la mise sur pied plus tard d'un Service d'assistance médicale d'urgences

(Samu) avec ambulance médicalisée.

La clinique est un établissement médical donnant des soins d'un haut niveau de qualité et un service de santé d'une qualité et d'une technicité aux normes occidentales. Sa conception et son originalité lui confèrent une vocation nationale et internationale. La prise en charge immédiate, la modernité des équipements et la maîtrise des coûts sont des atouts très appréciés par les clients de la cli-

tion du personnel, nous avons dit plus haut que nous étions en phase de certifications ISO 9001 et 17025. Ce processus ne saurait être mis en place si les conditions de matériel et de personnel ne sont pas approuvées par les organismes certificateurs. Le Centre 4M traite entre soixante à quatre-vingts dossiers par jour, et nous avons l'ambition de faire chaque jour un peu plus. Pour cela, nous allons davantage améliorer et faciliter les conditions de travail, l'information et l'automatisation. De façon à être, pour le malade, le plus utile possible dans l'allègement de ses peines.

De même que sa collaboration avec les principales sociétés d'assurances et son réseau de jumelage à travers le monde lui permettent de mettre au service des patients les dispositifs les plus efficaces en matière d'évacuation sanitaire, dans le strict respect de sécurité et de confort.

Le docteur Jean Daniel Ovaga a déjà obtenu plusieurs distinctions au niveau international : l'Arc d'Europe dans la catégorie Gold en Allemagne en 2004, le Century International Platinum en 2005 en Suisse, et l'International Award for Excellence and Business Prestige à New York, aux États-Unis, en 2011.

LA DIRECTION DE LA CLINIQUE SÉCUREX

La clinique médico-chirurgicale Cogemo : une référence dans le secteur médical privé

Tout a commencé en 1989 avec un cabinet médical de radiologie et d'échographie. En 1990, le cabinet médical élargit son champ d'activités avec l'ouverture du service de stomatologie, la réalisation des consultations médicales, l'administration des soins infirmiers intensifs et, en 1991, l'unité d'électrocardiogramme. La clinique médico chirurgicale Cogemo est une société anonyme, avec un conseil d'administration et une direction générale structurée en trois directions techniques, en services et unités spécialisées de travail.



La clinique est animée par les actionnaires principaux notamment, Philippe Bandzouzi et le docteur Raphaël Bantsimba, deux frères, respectivement président-directeur général et directeur général. Immatriculée au RCCM depuis 2001, la clinique s'est dotée d'un plateau technique comprenant entre autres, un laboratoire d'analyses biomédicales offrant une diversité de prestations. Après son implantation au centre-ville et dans le souci d'apporter à la population des soins adéquats, Cogemo a ouvert une deuxième clinique dans le premier arrondissement Makélékélé de Brazzaville, plus précisément à Kin-

soundi, dénommée « clinique médico-chirurgicale de Kinsoundi », qui a signé depuis l'année passée une convention de partenariat avec la Banque mondiale et le Programme de développement des services de santé (PDSS2) sur le Financement basé sur la performance (PBF). Pour pallier les problèmes très récurrents des examens radiologiques, Cogemo s'est dotée d'un service d'imagerie moderne avec un équipement de pointe comprenant deux scanners, un doppler, une mammographie, une panoramique dentaire, une IRM et autres appareils radiologiques spécifiques. La clinique a par ailleurs renouvelé son parc automobile avec l'acquisition de deux ambulances de marque Toyota VX-V8 et Toyota BJ qui, du reste, sont facilement identifiables. La clinique Cogemo est une grande équipe de 115 personnes, composée de médecins généralistes et spécialistes, de techniciens de laboratoire, d'infirmiers et infirmières polyvalentes, sans oublier le personnel administratif. Dans le cadre de la politique sociale publique, la clinique a réalisé les examens biologiques et radiologiques des étudiants bénéficiaires de la bourse de Cuba, en produisant les résultats dans le délai de 24 heures. Il y a trois ans, la clinique a été honorée par la visite du ministre de la Santé et de la Population Monsieur François Ibovi.

LA DIRECTION DE LA CLINIQUE

SCAB CONGO SA

Sécurité

- Prévention et Protection
- Gardiennage
- Etude Audit et Formation
- Téléalarme
- Transport de Fonds
- Cynotechnie
- Dressage
- Pension

Le véritable N°1 de la sécurité au Congo depuis 1975

Équipe d'intervention

Gardiennage

Téléalarme

Transport de Fonds

Équipe Cynophile

Siège Social & Direction :
 Avenue Marien Ngouabi (vers ex usine Bata) - BP : 570 - Pointe-Noire (République du Congo)
 Tél. : (242) 05 713 89 03 / 06 658 38 71 / 06 672 47 07 / 05 553 07 96 - E-mail : scabsecu@hotmail.com

Agence de Brazzaville : 166, rue Charles de Foucault - Quartier MFOA - BP : 15061
 Tél. : (242) 05 578 53 11 / 06 627 71 62

www.scab-securite-congo.com

Dossier Gestion immobilière

Esther Deboulet, directrice générale adjointe de Gestrim Océan

« Il est temps que les professionnels se fédèrent autour de valeurs et de principes de travail »

En créant Gestrim Océan en 2005, l'ambition de Mme Kaba, gérante et directrice générale, était de combler un vide constaté dans le secteur de l'immobilier de Pointe-Noire. Son défi a tout de suite été de rompre avec des pratiques qui, par ignorance, se faisaient au détriment des acteurs immobiliers. Après dix ans d'activités, le Groupe Gestrim Océan est devenu un acteur incontournable en matière de gestion et de transactions immobilières. Explications avec Mme Esther Deboulet la directrice générale adjointe.

Comment la société Gestrim Océan est-elle devenue la référence locale en matière de gestion et transaction immobilière ?

C'est par la mise en place d'un organisme capable de réunir les besoins de l'offre et de la demande du marché, tout en respectant des règles calquées sur des marchés organisés et structurés, régis par des lois, que nous sommes devenus la référence de l'immobilier ponténégrin. Ainsi, Gestrim Océan est un véritable partenaire de la vie immobilière grâce à un concept novateur qui repose sur le conseil en matière d'estimation de la valeur locative ou de cession d'un bien immobilier ; la maîtrise des obligations des locataires et des bailleurs, et le respect des textes juridiques ; et aussi sur l'offre de services, d'assistance et de suivi personnalisés dans la gestion immobilière.

Après dix ans d'activités, le groupe Gestrim Océan et ses deux établissements de Brazzaville et Pointe-Noire est devenu un acteur incontournable en matière de transactions immobilières, ventes et location, ainsi que la gestion immobilière. Avec, depuis 2015, le lancement du service Syndic de copropriété. Aujourd'hui, Gestrim Océan, avec son équipe de 30 salariés, gère administrativement, financièrement et techniquement un peu plus de 400 biens pour le compte de 95 propriétaires.

Qu'est ce qui caractérise votre société et vous distingue de la concurrence ?

L'accompagnement par Gestrim Océan, c'est la garantie de toutes les vérifications nécessaires au bon déroulement de la transaction, acquises par nos dix ans d'expérience sur le marché congolais. Ayant intégré la « famille Gestrim Océan » depuis bientôt deux ans, je partage la même passion que l'équipe et fonde mes orientations et mon management sur mon expérience de quinze ans de gérance d'agence immobilière, dans l'acquisition, la vente, la location et l'administration de biens.

Quels sont vos atouts ?

Nous entretenons des rapports privilégiés avec l'ensemble des acteurs du métier : notaires, organismes financiers, assureurs, architectes, artisans. Gestrim Océan fait bénéficier à ces clients d'une assistance à la négoc-

iation du prix et des conditions, en les conseillant en toute objectivité pour acquérir ou louer en toute sécurité : audit technique, conseils juridiques et financiers, estimation et réalisation de travaux, services divers d'aide à l'installation.

Quels sont vos projets en termes de développement ?

La notion de propriété immobilière évoluant dans notre pays avec la vente en copropriété, en l'état futur d'achèvement, nous avons mis en place notre service de syndic de copropriété. Les litiges en matière d'obligations des parties dans les rapports locatifs nous amènent à imposer dès la signature du contrat des clauses en complément de la loi de décembre 2012 régissant les baux à usage d'habitations, nous conduisant à réfléchir sur des propositions de réglementations. Rappelons que l'agent immobilier doit vérifier que les personnes qui souhaitent vendre ou louer un bien en détiennent bien le titre de propriété, qu'en cas d'indivision tous les propriétaires doivent consentir à vendre le bien. Que l'agent doit vérifier les caractéristiques du bien fournies par le propriétaire et respecter les stipulations du mandat. L'agent immobilier est tenu au devoir de conseil à l'égard du vendeur-bailleur qui lui a confié un mandat, mais également à l'égard de l'acquéreur-locataire. Pour sa part, Gestrim Océan, à travers toute son équipe, s'est engagé dans un processus de professionnalisation du métier de l'immobilier, de manière à confirmer notre positionnement en 2016.

Comment se porte le marché immobilier au Congo ?

Le bilan de 2015 est mitigé. Sur le marché ponténégrin nous avons enregistré une baisse des transactions locatives, une négociation à la baisse sur les loyers et un nombre important de préavis de sortie en relation direct avec la crise pétrolière, tandis que le volume de vente étant encore à un niveau élevé sur le premier semestre 2015. Sur le marché de Brazzaville, l'explosion de la demande nous a beaucoup surpris, avec une offre immobilière au centre-ville cruellement déficitaire, mais ayant du mal à répondre aux critères des clients toujours plus exigeants.

Ce boom immobilier, dopé par le développement des activités économiques, l'implantation d'entreprises pri-



vées et l'engouement des Congolais pour l'accession à la propriété que nous avons connu sur Pointe-Noire jusqu'au début 2015, a freiné le processus de professionnalisation des acteurs de l'immobilier, avec la création de petites agences informelles, de démarcheurs, non soucieux de l'obligation de conseil. Et le phénomène se reproduit aujourd'hui à Brazzaville avec une concurrence très rude et déloyale, des règles du jeu peu respectées et une réglementation pas assez étoffée. Aujourd'hui, il est temps que les professionnels se fédèrent autour de valeurs et de principes de travail.

Il est impératif que, pour pouvoir réaliser des transactions immobilières, l'intermédiaire soit enregistré au RCCM et ait une carte professionnelle d'agent immobilier comme le prévoit la loi. Les prévisions de 2016 restent calquées au constat de l'année précédente... Le marché sera celui de ceux qui s'imposent des obligations de moyens, en matière de conseils, de vérifications et de maîtrises de la profession.

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN BANZOUZI MALONGA

COMPLEXE IMMOBILIER: TOURS DE BRAZZAVILLE

INVESTISSEZ DANS L'IMMOBILIER

EN PROFITANT DE LA COMMERCIALISATION DES DERNIERS APPARTEMENTS ET BUREAUX DISPONIBLES DANS UN EMPLACEMENT PRIVILEGIE AU COEUR DU CENTRE-VILLE FACE AU FLEUVE CONGO

Evam Entreprise Franco Villarecci
234, Avenue Nelson Mandela B.P: 13624-Brazzaville-Congo
Email: franco.villarecci@libero.it

Evam

Dossier Professions libérales

« L'avocat doit être indispensable dans toute société libérale et démocratique »

Maître Claude Coelho, avocat au barreau de Pointe-Noire

Comment est organisée la profession d'avocats au Congo ?

La profession d'avocat est régie par la loi n° 026/92 du 20 août 1992, le règlement intérieur de l'Ordre national adopté par le Conseil de l'ordre le 17 avril 2004 et révisé le 9 janvier 2010 et par le règlement intérieur des barreaux de Pointe-Noire et Brazzaville, Pointe-Noire en ce qui me concerne. L'inscription et les conditions d'exercice sont prévues par le règlement intérieur de l'Ordre et toute personne peut demander son inscription au tableau de l'ordre ou sur la liste du stage, s'il répond aux conditions prévues à l'article 3 du règlement intérieur national. L'avocat peut, dès son admission, appartenir à une structure individuelle ou de groupe.

Quelles sont les difficultés auxquelles les avocats sont souvent confrontés, tant vis-à-vis des clients, des tiers que des administrations publiques ?

Les difficultés sont d'ordre, en ce qui concerne le client, financier et stratégique, en ce que l'avocat a pour seule ressource la contrepartie de sa prestation, que l'on appelle communément honoraires. Or le recouvrement des honoraires pose toujours problème, nonobstant le fait que des conventions d'honoraires sont signées préalablement entre le client et l'avocat. Stratégique, en ce que l'avocat, qui n'est tenu qu'à une obligation de moyen, voit peser sur lui une obligation de résultat. Le client pense que son dossier est toujours bon et ne discute pas des conséquences des procédures qui sont engagées, des aléas judiciaires. L'avocat quant à lui, multiplie les procédures parfois qui s'avèrent inutiles. S'agissant des tiers ou des administrations publiques, l'avocat ne se voit confiner dans un rôle d'assistance que devant les juridictions, alors que la loi qui régit cette profession l'autorise, en ce qui concerne la force publique (police, gendarmerie), à assister le client dès l'enquête préliminaire, et, en ce qui concerne les autres administrations, à tout instant. Or, les administrations refusent de recevoir certains de nos confrères ou leur demandent de n'assister que passivement les clients.

Plusieurs fois, le comportement indélicat (voire mafieux) des avocats congolais a été décrié. De même, les prestations paraissent chèrement facturées. Qu'en pensez-vous ?
Le comportement négatif des avocats ne se justifie pas, nonobstant la paupérisation de la profession. Il appartient au gouvernement de rendre obligatoire le ministère d'avocat, avec bien entendu une contrepartie pour l'assistance des personnes démunies, ce

que l'on appelle la commission d'office, si cette personne bénéficie d'une aide juridictionnelle. Sur la cherté des prestations, je ne partage pas cet avis en ce que la complexité d'un dossier peut amener l'avocat à s'occuper de plusieurs procédures dans une procédure pour la même tarification. Les honoraires sont fonction de la solvabilité du client et de la notoriété de l'avocat.

Que proposez-vous pour faciliter l'exercice de la profession d'avocat s'il y a lieu ?

L'exercice de la profession de l'avocat est d'accès facile si l'on est titulaire des diplômes universitaires requis par la loi n° 026/92 du 20 août 1992 portant organisation de la profession d'avocats au Congo, dont le

certificat d'aptitude à la profession d'avocat. Si, comme je l'ai dit supra, le gouvernement rendait obligatoire le ministère de l'avocat, il nous faudrait beaucoup plus de confrères pour assister les clients devant toutes les juridictions nationales, en particulier à l'intérieur du pays.

Un dernier mot... ?

L'avocat doit être indispensable dans toute société libérale et démocratique. Il est un contrepoids, un régulateur. Il convient que tous les acteurs politiques, administratifs et économiques reconnaissent son utilité et son rôle. Aux États-Unis, rien ne se fait sans l'aval de l'avocat. Pourquoi cette culture ne serait-elle pas adoptée dans notre pays ? De



PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN BANZOUZI MALONGA

Maître Anicet Balhou, notaire à Pointe-Noire

« Le notaire est le professionnel de droit le plus proche du citoyen »

Maître Anicet Balhou répond aux questions de Congo Économie sur le notariat au Congo.

Quand la profession de notaire a-t-elle pris naissance au Congo, et dans quelles circonstances ?

La profession de notaire, notamment le notaire libéral, a pris naissance au Congo par la loi du 17 septembre 1989. Mais bien avant cela, la profession de notaire existait, mais elle était exercée sous forme publique par le greffier en chef de l'époque, qui était un fonctionnaire exerçant simultanément la fonction de greffier et de notaire. C'est donc depuis la loi de 1989 que la fonction de notaire est devenue une profession libérale au Congo.

Comment se présente actuellement l'ordre des notaires du Congo ? Et qu'est-ce qui a motivé sa libéralisation ?

Il faut d'abord relever que partout ailleurs le notariat est une profession libérale. Le Congo était donc en retard en la matière. Ce qui a motivé la libéralisation de la fonction à l'époque, c'est entre autres

l'encombrement des services juridiques. Le juge de l'époque faisait à la fois la justice préventive et la justice curative. Il devait à la fois prévenir les conflits et les résoudre. Il se retrouvait donc encombré. C'est ainsi qu'il y a eu le besoin de libéraliser la profession ou la fonction de notaire, en faisant de telle sorte qu'elle devienne une profession spécifique, à côté de celles de l'huissier de justice et de l'avocat. Le notaire joue un rôle préventif, par son travail et ses actes, qui permettent d'éviter les conflits dans la société.

Ainsi, depuis 1989, la profession s'est organisée avec la mise en place d'une Chambre nationale des notaires du Congo, qui existe de fait depuis 1989. Mais le texte juridique qui crée cette chambre date d'à peine trois ans. À côté de la Chambre nationale, il y a également des chambres départementales. On compte environ 70 notaires au Congo, dont une cinquantaine à Brazzaville, environ une vingtaine à



Pointe-Noire et un confrère installé à Dolisie. Mais cela n'est pas arrivé tout seul, il y a des pères fondateurs, des personnalités qui se sont battues pour en arriver là, parmi lesquels Maître Marcel Roger Gnali Gomez et Maître Jean-Baptiste Bouboutou-Mbemba (père).

GROUPE AOGC
AFRICA OIL & GAS CORPORATION



Holding



Stations Service



Transport Produits Pétroliers



Vente de Gaz Domestique



Services On/Off-shore



Exploration Production

SCLOG	25%
Pointe Indienne	55%
Mwafi	8%
Foukanda	8%
Djambala	10%
Kitina	10%
Yombo Masseko	6,75%

PARTICIPATIONS

1ER GROUPE PETROLIER PRIVE CONGOLAIS

Siège Brazzaville Passage à Niveau Rue mbochis Mougali
Tél : +242 06 654 54 63 / B.P : 25073 / E-mail : direction@aogc-congo.com
www.aogc-congo.com

Au Congo la profession ou le rôle de notaire sont peu connus du large public... Quels sont les services offerts par le notaire ?

En dépit du fait que c'est une fonction relativement jeune au Congo, je pense que c'est la profession de droit la plus proche du citoyen. Le notaire n'est pas connu parce qu'il ne fait pas de publicité ou ne joue pas à la vedette dans les salles d'audiences publiques comme les avocats et les juges. Vous pouvez passer toute votre vie sans avoir affaire à un juge, à un huissier de justice, ou sans aller voir un avocat. Mais que vous le vouliez ou pas, vous irez un jour voir un

notaire. Vous aurez besoin d'un acte notarié pour adopter un enfant, pour revendre votre parcelle de terrain, pour créer une société commerciale et/ou céder des actions, pour valider les assemblées générales d'associés, etc. Avant votre mort, vous penserez à faire un testament devant un notaire et lors de votre décès vos héritiers auront besoin d'un notaire pour évacuer votre succession. Le notaire est donc le professionnel de droit le plus proche du citoyen. Par ailleurs, nous sommes une profession qui se veut discrète. Comme on le dit dans notre jargon, le notaire c'est celui qui note et se tait. Nous nous taisons parce que nous gardons les secrets

des citoyens sur leur testament, leurs biens meubles et immeubles, etc.

De l'avis général, les prestations des notaires au Congo sont qualifiées de trop chères ou peu accessibles au commun des Congolais. Qu'en pensez-vous ?

Dans la profession de notaire, nous authentifions les actes juridiques et nous sommes aussi collecteurs d'impôts. Quand le notaire aligne dans sa facture les droits d'enregistrement, les timbres et différentes taxes à reverser à l'État et en dernière ligne les frais de prestation, la facture paraît « salée ». En réalité, la facture du notaire est en grande partie composée des débours qui ne sont qu'une refacturation aux clients des frais payés notamment au fisc pour leur compte. Sur la facture d'un notaire, il suffit d'observer la rubrique dite « honoraires », vous vous rendez compte que nos prestations ne sont pas chères du tout.

Par ailleurs, le ministère de la Justice veille à ce que les actes notariés aient un prix uniforme. Par exemple, c'est 7% du prix de vente pour un acte de vente notarié qui facturent tous les notaires. Les actes notariés sont répertoriés sur une grille tarifaire signée du ministre de la Justice et des Droits humains. Ce qui n'est pas le cas par exemple pour les avocats, où les prix varient en fonction de la complexité de l'affaire, de la compétence ou de la notoriété de l'avocat.

Quelles sont les difficultés auxquelles le notaire est confronté ?

Dans l'exercice de son métier, le notaire rencontre beaucoup de difficultés qui sont essentiellement dues aux dysfonctionnements de l'administration publique. Nous avons par exemple des difficultés à faire des actes de ventes de parcelles de terrain, du fait que les services de cadastre ne sont pas performants. Il n'est pas rare de se retrouver devant deux permis d'occuper différents ou deux plans de lotissements non identiques, produits par différentes familles propriétaires fonciers, mais authentifiés par l'autorité compétente... Ces difficultés se repercutent jusqu'au niveau de la conservation foncière. Je souhaite qu'on arrive rapidement à l'informatisation du service de cadastre et de la conservation foncière. Mais je reconnais que ces derniers temps, ils font un effort considérable pour améliorer leurs prestations. Il en est de même pour la création des entreprises. Il nous est impossible d'obtenir l'immatriculation de l'entreprise en 48 heures au niveau du Centre de formalités des entreprises (CFE). Cela peut aller parfois au-delà d'un mois, alors que ce Guichet unique a la vocation de faciliter la création d'entreprises. Entre-temps les clients attendent et nous qualifient d'incompétents.

Le constat est le même pour les autres administrations. Quand vous écrivez pour avoir un renseignement, vous attendez quatre à six mois pour obtenir une réponse si vous faites pression. À ce moment-là le notaire est en difficulté pour liquider ses dossiers. Et entre-temps le client vous trouve incompétent ou vous accuse de lenteur, alors que la déontologie nous exige de prendre toutes les précautions avant de liquider un dossier. Tout cela ne concourt pas à l'amélioration du climat des affaires. Ces dysfonctionnements de l'administration publique participent, entre autres, au fait que le Congo est très mal classé au niveau du classement du « Doing Business ».

PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN DE LA HAUTE MADZIA

Tractaftric equipment

Leader du marché de vente de matériel de travaux public depuis plus de 40 ans

Partenaire de la gamme Caterpillar, Tractaftric Equipment Congo (Brazzaville et Pointe Noire) c'est aussi des Groupes électrogènes, des moteurs, des engins de levage, des tracteurs agricoles...

Une gamme de produits extrêmement complète : matériel neuf, d'occasion et location pour divers marchés :

• Le BTP • La Manutention • Les Mines et Carrières • La forêt • L'Oil & Gas / Marine • L'énergie.



Le Service
Après-Vente

Tractaftric equipment

«Du personnel formé et qualifié pour répondre à tous vos besoins»

Une équipe de techniciens expérimentés pour :



- La maintenance et réparation de tous vos équipements Caterpillar, Hyster, Manitou et Utilev
- L'installation et le suivi de groupes électrogènes, que vous soyez particulier ou entreprise
- Des contrats spécifiques à vos besoins : entretien, maintenance et réparation
- La vente des pièces d'origine

Fort de leur expérience, nos techniciens vous apportent la connaissance technologique nécessaire et vous assistent à chaque étape de votre projet !

Pointe Noire • Bd Président M. Nguabi • 06 665 40 30

« Il faut vite mettre en place les organes de l'Ordre national des experts-comptables au Congo »

Roger Mayabel, inscrit au tableau de l'Ordre des experts-comptables de la Région Picardie-Ardenne (France), a, depuis 2005, conseillé de nombreuses entreprises françaises en qualité d'expert-comptable associé au sein du cabinet SA FCN (Fiduciaire comptable du Nord). Dans le cadre de son activité au Congo, il nous détaille l'importance de ses missions.



S'il faut dresser une carte d'identité du cabinet Mayabel, que peut-on retenir ?

Le cabinet Mayabel est un cabinet d'expertise comptable qui a démarré ses activités en 2012 et a obtenu le 11 février 2014 l'agrément de la Cemac (numéro EC 393) lui permettant également d'exercer les missions de commissaire aux comptes et d'expert-judiciaire en comptabilité. Il offre aux dirigeants d'entreprises installées au Congo et dans la sous-région des solutions pour répondre à leurs besoins de comptes fiables. Ces solutions sont proposées au sein de quatre pôles d'activité : l'expertise comptable, l'audit financier, le conseil en organisation et gestion et la formation professionnelle.

Comment sont articulés ces quatre pôles d'activité ?

En tant que cabinet d'expertise comptable, le cabinet prend en charge les obligations comptables, fiscales et sociales des entreprises, quelle que soit leur importance, dans le respect qu'imposent la loi et l'environnement économique. Pour cela, le cabinet propose une organisation comptable. En matière d'audit financier, notre cabinet intervient en qualité de commissaire aux comptes de sociétés. Nous validons les comptes annuels et certifions les états financiers dans le strict respect des normes d'exercice professionnel garantissant compétence et indépendance. Le cabinet Mayabel peut, dans le cadre du conseil en organisation et gestion, réaliser différents types de missions consistant en la conception, l'élaboration et la mise en œuvre du business plan à la création ou au cours de la vie de l'entreprise, des manuels de procédures administratives, financières et comptables, du diagnostic et organisation du contrôle interne, des tableaux de bord budgétaires et de gestion, et du calcul de coûts, prix de revient et résultats analytiques. De multiples sessions de formation en partenariat avec Unicongo, l'AFD, le programme Pade de la Banque mondiale, dans les thématiques allant de l'initiation à la comptabilité et à la gestion à la maîtrise des difficultés comptables et fiscales, en passant par l'établissement des états financiers annuels et l'analyse financière. Les formules proposées vont de la formation individuelle à la formation en groupe, organisées à la journée ou sous forme de « kit formation » de plusieurs jours.

Il semble qu'il se pose un problème d'organe et de procédures pour la qualifica-

tion d'experts-comptables au Congo...

Le métier d'expert-comptable est une profession réglementée comme celle des médecins, des architectes, des avocats, des notaires, etc. Pour le cas d'espèce, il faut avoir fait des études supérieures de niveau bac +5, complétées par trois années de stage professionnel dans un cabinet d'expertise comptable se terminant par la soutenance d'un mémoire. Le diplôme d'expert-comptable est un véritable sésame pour les jeunes qui souhaiteraient faire carrière dans cette profession. Malheureusement il y a actuellement sur la place publique de nombreuses personnes qui tentent d'exercer ce métier en n'ayant ni les compétences requises ni les autorisations nécessaires : elles tiennent les comptabilités des entreprises, montent des bilans et les déposent aux impôts, etc. Tout cela fait désordre.

Quelle est la conséquence du foisonnement de ces comptables non agréés ?

Cela porte préjudice à la profession, car souvent les documents de synthèse établis par ces comptables non qualifiés, et surtout n'ayant pas l'agrément nous reviennent, à nous, experts-comptables agréés Cemac pour plusieurs raisons : soit les clients sont insatisfaits des services fournis, soit ces états sont rejetés par les banquiers ou par les impôts du fait qu'ils comportent de nombreuses incohérences. Tout cela n'honore pas la profession. Je crois qu'il est grand temps de mettre un terme à ce désordre : ce sera l'une des missions des instances de l'Ordre que de traiter les cas d'exercice illégal de la profession libérale d'expertise-comptable au sein d'une commission ad hoc. En outre la comptabilité nationale a besoin d'états financiers d'entreprises d'une grande fiabilité pour produire des données statistiques nationales de qualité.

Comment faire fin à cette anarchie ?

Il faut absolument que l'Ordre des experts-comptables soit mis en place, avec non seulement un Conseil supérieur, organe suprême de gouvernance, mais aussi des commissions telles que la commission de discipline, la commission d'inscription au tableau, la commission d'exercice illégal, la commission formation professionnelle. L'Ordre va mettre fin au désordre et à l'action de ces comptables à la sauvette. L'État a tout à gagner à organiser la profession. C'est donc aux pouvoirs publics par le biais du Commissaire du gouvernement qui a été nommé en la personne du directeur général

de la Comptabilité publique qu'il revient de convoquer et de rassembler tous les experts-comptables et autres personnes habilitées, de manière à porter l'ordre sur les fonts baptismaux au cours d'une assemblée générale constitutive.

N'y a-t-il pas un travail préliminaire à faire du côté des experts-comptables eux-mêmes ?

Des missions ont été organisées avec l'appui de la Banque mondiale, avec pour objectif d'appuyer les pouvoirs publics en vue de finaliser les textes réglementaires nécessaires au démarrage des activités de l'ordre : règlement intérieur, code de déontologie, charte des élus, etc. J'invite donc mes confrères à un sursaut afin que nous puissions à nouveau nous retrouver pour lever les difficultés identifiées par l'expert de la Banque mondiale en 2014 et permettre enfin la mise sur pied des instances ordinaires. Il sied de noter que le Congo est l'un des rares pays de la zone Ohada à ne pas avoir un Ordre des experts-comptables qui fonctionne...

Un dernier mot ?

Il est plus que temps d'intéresser les jeunes, notamment la population féminine, à ce

métier passionnant afin de préparer la relève. Par ailleurs, du fait de son imbrication avec les différents domaines du droit, de l'économie et des finances, l'expert-comptable a besoin d'être constamment en veille sur l'évolution des techniques et de la doctrine. Le recyclage et le renforcement des capacités des experts-comptables et de leurs collaborateurs sont donc au cœur de la pérennisation des cabinets libéraux. Je crois que ce sera l'un des grands chantiers sur lequel devra se pencher l'Ordre des experts-comptables une fois mis en place.

PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN BANZOUZI MALONGA

Experts-Mac : des compétences avérées

Pierre Kameni et Valéry Teinche, respectivement associé directeur Congo et associé-président, tous les deux agréés Cemac et Onecca, membres de l'Ordre des Acca (UK), de l'Ordre des CPA du Québec et de l'Ontario (Canada), experts judiciaires, exercent au sein d'Experts-Mac, un cabinet de management, d'audit et de conseil représenté à Pointe-Noire depuis le 1er mai 2014, à Douala et N'Djaména. Experts-Mac est un cabinet composé d'hommes et de femmes aux formations pluridisciplinaires, engagés à participer au développement de l'Afrique par leurs expériences pointues dans divers domaines d'activité. Les valeurs ajoutées du cabinet reposent notamment sur

la maîtrise de l'environnement juridique, fiscal, social et comptable des pays de la zone Ohada en général, et du contexte du Congo en particulier. La langue est également un atout de ce cabinet qui travaille aussi bien en anglais qu'en allemand, en plus du français. Les missions du cabinet concernent la présentation et la tenue des livres, le contrôle de l'information financière, la gouvernance et la maîtrise des risques, le conseil et l'assistance divers, la formation continue et le recyclage, à la carte ou sur mesure.

Site web : www.experts-macmac.com

La Carte rose : pour améliorer le règlement des sinistres transfrontaliers



Dans le cadre de la libre circulation dans les pays de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cemac), il arrive que des accidents se produisent aux frontières ou à l'intérieur des pays d'accueil. De ce fait, très souvent se pose le problème de l'indemnisation des sinistres transfrontaliers. C'est pour répondre à cette préoccupation qu'avait été instituée au sein de la Cemac une carte internationale d'assurance de responsabilité civile automobile, autrement appelée Carte rose.

Il s'agit d'une sorte d'uniformisation des assurances qui a pour but de faciliter le règlement des sinistres transfrontaliers, contribuant ainsi à l'intégration sous-régionale des pays membre de la zone. C'est donc pour harmoniser les textes et trouver les voies et moyens de facilitation que de nombreuses sociétés d'assurance se sont réunies, du 18 au 22 janvier 2016 à Pointe-Noire, à l'occasion de la 19^e session ordinaire du Conseil des bureaux nationaux de la Conférence internationale du marché des assurances (Cima/Cemac). La préoccupation des assureurs était de faire en sorte que l'indemnisation des sinistres, ou précisément des victimes d'accidents automobiles transfrontaliers, se fasse dans les meilleurs délais.

Pour Mme Ingrid Olga Ebouka-Babakas, directrice générale des institutions financières nationales du Congo, « la carte rose est une sorte d'interface qui a une valeur et un intérêt communautaire, dans ce sens qu'elle permet aux victimes d'accidents de circulation routière de retrouver la situation qui était la leur avant que le sinistre ne survienne. Elle intervient au cas où l'une des victimes de l'accident ne réside pas dans le pays où a lieu l'accident. On peut avoir dans son pays un accident avec un véhicule venu d'ailleurs, on peut avoir à bord de son véhicule un passager qui réside dans un autre pays de la Cemac. Il faut donc harmoniser les procédures pour régler au plus vite les sinistres », a dit Mme Ebouka-Babakas.

En effet, il n'est pas rare de rencontrer des cas d'accidents dits « transfrontaliers » au sein de la zone Cemac. Au titre des exercices de référence 2013 et 2014, les Bureaux nationaux du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, du Gabon et du Tchad ont enregistré 205 dossiers de sinistres transfrontaliers. Les bureaux nationaux de la Carte rose ont facilité les paiements par les compagnies locales pour un mon-

tant de 129.321.346 francs CFA, a indiqué M. Parfait Mbifoyo, président du Conseil des bureaux nationaux gestionnaires de la Carte rose.

Des efforts restent à accomplir dans la célérité des règlements

Mais malgré l'aboutissement heureux de ces 205 dossiers, les experts estiment que le rythme de règlement des sinistres ne satisfait pas les attentes des usagers. Les compagnies locales d'assurances de chaque pays ne payent pas les sinistres à la cadence souhaitée, nonobstant les efforts de recouvrement fournis par les bureaux nationaux de la Carte rose. « Il revient donc à l'autorité de tutelle des assurances de renforcer la contrainte de l'exécution de nos sentences arbitrales par l'exequatur », affirme M. Parfait Mbifoyo, invitant à davantage de contraintes dans la mise en application des sentences prononcées par les autorités des cours arbitrales.

Pour mémoire, on retiendra que la Carte rose Cemac fut créée le 1^{er} juillet 1996 par acte d'accord signé par les ministres des Finances des pays de la Cemac. Elle engage la participation des pays membres de la zone par acte signé par les chefs d'État le 5 juillet 1996, et partant, elle engage aussi la responsabilité des compagnies d'assurances participantes.

JEAN DE LA HAUTE MADZIA



Grant Thornton

L'instinct de la croissance™

- Audit • Conseil
- Juridique • Fiscal
- Expertise Comptable

POINTE-NOIRE
(Siège)

81, Rue KOUANGA MAKOSSO
B.P. 673

Tél. : +242 05 571 32 77
+242 06 655 48 31

E : secretariatpnr@cg.gt.com
secretariatpnr@cabinetgkm.com

BRAZZAVILLE

Immeuble AGC-VIE
Avenue Amilcal CABRAL
B.P. 14559

Tél. : +242 06 666 64 82
+242 04 417 64 96

E : secretariatbzbv@cg.gt.com
secretariatbzbv@cabinetgkm.com

STPU

Société des Transports Publics Urbains



Enregistrée sous le N° RCCM CG/BZV/ 15 B 6093, la société des transports publics urbains (STPU) est une société anonyme au capital de 300.000.000 CAF entièrement libéré et repartit ainsi qu'il suit :

- 60% portefeuille public
- 20% collectivités locales de Brazzaville
- 20% collectivités locales de Pointe-Noire.

La forme anonyme prépare la société à ouvrir aisément son capital aux investisseurs privés tant nationaux qu'internationaux.

L'objet de la STPU est le transport des personnes en zones urbaines et périurbaines.

Le siège situé sur l'avenue Edith Lucie BONGO ONDIMBA à Brazzaville.

La délégation à Pointe-Noire est située au 3, Place du Rond-Point Port dans l'immeuble Élisabethah.

La direction générale est assurée par monsieur Alphonse PEPA.

Actuellement, 82 bus sont exploités à Brazzaville et 68 à Pointe-Noire. D'ici la fin de l'année prochaine le parc automobile passera à 554 véhicules. La société aura le réseau le plus dense du Congo.

La STPU entend contribuer à réorganiser les transports urbains caractérisés par une offre atomisée et l'utilisation des véhicules d'un faible niveau d'entretien.

Depuis la mise en exploitation des premiers services dans les deux villes, le phénomène dit de demi-terrain a fortement reculé à la satisfaction des brazzavillois et des ponténégrins. De manière globale les transports publics ont été considérablement améliorés conformément à son slogan

« Ensemble, améliorons les transports urbains. »

A l'intensification des dessertes s'ajoute l'élaboration des produits innovants au nombre desquels :

- l'achat de tickets avec son téléphone portable
- la connexion WIFI à l'intérieur des bus
- la diffusion de messages publicitaires



Grâce à la densité de son réseau, la STPU quadrille la totalité des territoires des deux premières villes du pays.

Elle offre ainsi une audience estimée à 90% de la population des agglomérations qu'elle dessert soit un peu plus de 2.000.000 de personnes par jour.

Tél. 05 492 00 00
01 292 00 00



STPU UN PARTENAIRE DE PREMIER CHOIX



Droits réservés

Région

Département de la Cuvette : un énorme potentiel économique

Si, dans le subconscient des Congolais, le département de la Cuvette est identifié à la production du poisson d'eau douce, notamment fumé, et du ngoki (un petit crocodile) dont il a la réputation grâce à l'opulence en ressources halieutiques des rivières qui l'arrosent, les nombreuses autres potentialités naturelles de ce département offrent des opportunités d'investissements dans tous les secteurs économiques, en faveur d'un développement durable. Zoom sur ce département d'avenir.

L'aéroport d'Owendo.

Le département de la Cuvette, appelée région de l'Équateur à l'époque coloniale jusqu'aux toutes premières années de l'indépendance dans son ancienne configuration, est situé au nord du Congo, à cheval sur l'Équateur. Sa superficie est de 48 250 km². Les estimations datées de 2009 font état de 161.983 habitants soit une densité de 3,4 hab/km². Il est constitué de neuf sous-préfectures : Boundji, Oyo, Loukolela, Makoua, Mossaka, Owando, Ngoko, Ntokou et Tchikapika. La sous-préfecture d'Owando abrite le chef-lieu qui s'appelle également Owando, naguère Fort-Rousset. Les principales localités du département sont Owando, Makoua, Oyo, Mossaka et Boundji.

Relief, végétation et hydrographie
Comme son nom l'indique, c'est une vaste plaine formant une sorte de cuvette entre

des plateaux. Sa végétation est constituée en grande partie de savanes à l'ouest, vers les départements voisins de la Cuvette-Ouest et des Plateaux. L'est et le nord sont constitués de forêts primaires qui baignent dans des marécages dus non seulement à une abondante pluviométrie, mais aussi à un réseau hydrographique fort important, notamment dans la zone du district de Mossaka, situé au confluent d'importants cours d'eau : la Likouala-aux-Herbes, la Likouala-Mossaka, l'Oubangui et le Congo, à côté desquels se trouvent d'autres importantes rivières, dont le Kouyou qui coule à Owando, et l'Alima dans la sous-préfecture d'Oyo. Le sol est en grande partie argileux et sablonneux (Mossaka).

Les réseaux d'infrastructures
Le plan premier quinquennal de 1982 à 1986, et particulièrement la « municipali-



Pont sur la Mambili.



Une rue d'Owendo.



Le port de pêche traditionnelle à Mossaka.

sation accélérée » de 2007 ont doté le département d'infrastructures fondamentales aux mutations économiques et sociales. Dans le domaine des infrastructures de transport, l'aménagement et le bitumage du réseau routier ont eu le plus gros impact sur la vie économique et sociale du département, tout en le désenclavant. Ce réseau routier comprend la nationale n°2 qui traverse le département du sud au nord en partant d'Oyo au pont de la Mambili, l'axe Obouya-Boundji qui se prolonge jusque dans le département de la Cuvette-Ouest et au Gabon, et l'axe Makoua-Itoumbi. Le réseau routier est complété par le transport fluvial avec l'aménagement du port de Mossaka et d'Oyo ainsi que par le trans-

port aérien, avec l'aéroport d'Owendo, quelque peu relégué à l'oubli par l'aéroport d'Ollombo. Aux infrastructures de transport s'ajoute l'électrification, un facteur essentiel du développement industriel, rendue possible grâce à la construction du barrage d'Imboulou qui dessert les principales localités des départements des Plateaux, de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest. Mais aussi les télécommunications, avec le déploiement de la fibre optique dans le cadre de la couverture du territoire national par la réalisation d'une dorsale optique terrestre reliant Pointe-Noire, Dolisie, Brazzaville, traversant les départements des Plateaux, de la Cuvette, d'Oyo à Makoua, pour atteindre Ouessou et ceux avec des bretelles vers d'autres départements.

L'économie du département

Si les différentes infrastructures passées en revue s'intègrent dans des secteurs d'activités économiques, elles constituent des facteurs déterminants du développement du secteur agricole, industriel et des services.

• Au niveau agricole, des grosses unités s'implantent dans le département avec



Plantation de palmiers à huile.

Atama Plantation Sarl (APS), détenue à 51% par le malaisien Wah Seong Corporation Berhad, qui a obtenu de l'Etat congolais une superficie de 180.000 ha, (dont 140.000 ha dans le département de la Cuvette) pour développer des plantations d'huile de palme. Mais aussi Eco-Oil Energie Congo, qui a repris les actifs de la Régie nationale des palmeries du Congo (RNPC) et Sangha Palm (deux sociétés d'Etat en faillite depuis près de 25 ans) et dispose 10.000 ha dans la Cuvette. À cela, il faudra ajouter les exploitations modernes implantées dans les environs d'Oyo produisant des produits maraîchers (principalement de la tomate), du manioc et des palmeries pour la production d'huile de palme. Pour l'essentiel, l'activité agricole demeure traditionnelle et tournée vers l'autoconsommation et la petite production marchande du manioc et d'autres cultures vivrières.

• En matière d'élevage, la seule activité significative se limite au ranch de bovidés près d'Oyo, les villages se livrant uniquement à l'élevage traditionnel des petits ruminants.

• La pêche artisanale est une activité traditionnelle de la Cuvette qui contribue d'une manière significative à l'alimentation de la population locale et de Brazzaville notamment en poisson fumé, très riche en protéine. Celle-ci souffre cruellement de l'absence d'investissements et d'innovations pour sa modernisation face à la demande croissante des villes, principalement approvisionnées par les importations de poissons congelés, favorisées par la forte baisse de la pêche maritime congolaise.



Poisson fumé en provenance de la Cuvette.

• Au niveau industriel, les entreprises existantes dans le département sont principalement agro-industrielles, ainsi que celles que projettent Atama Plantation et Eco-Oil Energie Congo. Cependant, on peut citer hors de l'agro-industrie, l'usine d'emouteillage de l'eau minérale Okiepsi, le projet d'usine de plaques solaires d'Edou près d'Oyo et de céramique de Makoua. Concernant la Zone économique spéciale qui sera implantée entre Ollombo et Oyo, un certain nombre de projets sont prévus, parmi lesquels une usine de produits pharmaceutiques génériques.

• Dans le domaine pétrolier, des études sismiques ont révélé des traces de pétrole. L'attribution des autorisations de prospection à des sociétés pétrolières entre 2012 et 2014 dans la zone de Koli donne de l'espoir, notamment sur les permis Ngolo, Mopongo et Mokelemembe.

• Sur le plan touristique, le département de la Cuvette présente un énorme potentiel grâce à son paysage très diversifié, allant de la savane arborée à la forêt dont une partie est inondée et cela avec un relief aussi varié, arrosé par des cours d'eau très favorables au développement du tourisme, tels que l'Alima et le Kouyou, avec une superbe vue imprenable respectivement à Oyo et à Owando. La nationale 2 offre des nombreuses opportunités d'implantations hôtelières à vocation touristique pour les voyageurs en provenance de Pointe-Noire, de Brazzaville, du Gabon via Lekogny et du Cameroun via Keta, dans le département de la Sangha. Le potentiel en matière d'écotourisme dans les zones inondées est également indéniable.

• Concernant les services, le réseau routier et les ports fluviaux couplés à la fibre optique offrent des nombreuses possibilités de développement des services liés aux transports et activités connexes, notamment dans les nouvelles villes nées de la municipalisation accélérée, qui connaissent un accroissement de la population de salariés. Ce panorama très riche place ainsi le département de la Cuvette au cœur de la dynamique de la diversification de l'économie congolaise que la forte dépendance du Congo vis-à-vis du pétrole a rendu plus qu'incontournable pour garantir un développement durable au Congo.

JEAN-JACQUES SAMBA ET JHON NDIINGA-NGOMA

Votre savoir faire au service de vos réseaux

Nos valeurs

ENSCO une équipe technique expérimentée qui vous apporte un ensemble de solutions et de services sur mesure dans le public comme dans le privé.

ENSCO une infrastructure réactive qui offre un panel de compétences pointues dans tous les domaines de l'énergie.

ENSCO un savoir faire au service de vos besoins.

ENSCO une valeur sûre.

Nos secteurs d'activités

Energie
Réseaux d'énergie, M.T et B.T
Éclairage Public
Electricité Générale (tertiaire et industriel)
Poste Transformation
Groupe Electrogène, Onduleur

Hydraulique
Réseau d'adduction d'eau
Station de traitement des eaux (POTABLOC)

Courants Faibles
Détection Incendie
Réseaux Télécommunication
Téléphonie

Divers
Climatisation
Plomberie

BRAZZAVILLE
Rue Léon Jacob - Mpila
Téléphone : 06 664 75 30
E-mail : secretariat@enco-congo.com

POINTE-NOIRE
Route de l'Aéroport
Téléphone : 05 536 55 56
E-mail : secretariat@enco-congo.com

Des hommes, un réseau, l'énergie du Congo.

Tunisie : un avenir en reconstruction

La Tunisie est encore dans une période de transition, consécutive à la Révolution de jasmin de 2011. Un moment de son histoire où les incertitudes sont nombreuses, sur le plan social, mais aussi économique. Dans ce dernier domaine, l'activité souffre d'un environnement régional instable, qui impacte notamment le secteur touristique. Le pays dispose heureusement d'atouts dans son jeu, notamment dans l'agriculture et l'économie numérique.



Au cours de l'année 2011, depuis la Tunisie jusqu'au golfe Persique, les équilibres sociaux et économiques de la région ont été largement bouleversés. On se souvient que l'émergence de ce fameux « Printemps arabe » a été inspirée par la « Révolution de jasmin » tunisienne, elle-même amorcée par le geste de désespoir de Mohamed Bouazzizi, un vendeur ambulancier exaspéré par la précarité de sa situation, qui décida de s'immoler par le feu en décembre 2010. Les mouvements de révolte essaimèrent sur le sol tunisien, ce qui aboutit le mois suivant à la destitution du président Zine el-Abidine Ben Ali, successeur du « père » de la nation tunisienne, Habib Bourguiba. Au regard des conséquences de ce Prin-



Le président tunisien
Béji Caïd Essebsi.

temps arabe, on peut considérer que la Tunisie n'est pas le pays qui a payé le plus lourd tribut à cette volonté de transition, en comparaison avec le chaos qui règne aujourd'hui en Libye et en Syrie, ou les grands troubles qu'ont connus l'Égypte ou encore certains pays du Golfe (Barheïn, Yemen...). Cette page de l'histoire a même permis au pays de se doter d'une nouvelle Constitution en janvier 2014, en remplacement de celle de 1959, suspendue en mars 2011 au plus fort des événements. Ce nouveau texte renforce les droits et les libertés fondamentales de manière exhaustive sans qu'aucun amendement constitutionnel ne puisse le remettre en question. Il met aussi l'accent sur les droits des femmes, d'une manière unique dans le monde arabo-musulman, garantissant notamment leur représentativité dans les assemblées élues.

De la difficulté d'une recomposition politique

Autre point saillant de cette nouvelle Constitution, la place accordée à la religion. Tout en reconnaissant « l'attachement du peuple aux enseignements de l'islam et à ses finalités [...] », le nouveau texte s'est opposé au principe d'une loi islamique qui serait source de droit, une revendication portée par les islamistes tunisiens. Le mouvement le plus représentatif de cet islam politique est Ennahda, né à la fin des années 1970 dans la mouvance des Frères musulmans et qui a soutenu – avec les socio-démocrates du Forum



L'hôtel Riu Imperial Marhaba, lieu de la terrible attaque terroriste de juin 2015.



Bâtiment de la télévision tunisienne.

démocratique pour le travail et les libertés (Ettakatol) – l'élection de l'ancien opposant à Ben Ali, Moncef Marzouki, à la présidence de la République tunisienne en 2011 (élection organisée alors par une assemblée constituante). Puis, lors des présidentielles de décembre 2014, le président sortant sera battu par Béji Caïd Essebsi, ancien ministre d'Habib Bourguiba et leader du mouvement Nidaa Tounes, fondé en avril 2012 pour fédérer différentes composantes de l'opposition tunisienne. Pour autant, la politique locale connaît toujours des soubresauts. Ainsi, fin janvier, vingt-huit membres élus à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) ont annoncé leur démission du groupe majoritaire Nidaa Tounes pour protester contre la prise de contrôle de ce mouvement par le fils du chef de l'État. Par voie de conséquence, c'est le parti Ennahda qui devient prédominant au sein de l'Assemblée nationale. Ce jeu de chaises musicales renforce la place d'Ennahda sur l'échiquier politique, le parti ayant par ailleurs affirmé son soutien à la coalition gouvernementale en place dont il fait partie à titre minoritaire.

Un secteur touristique mis à mal

Si la question de la représentation religieuse en politique divise profondément le peuple tunisien, c'est avant tout le fléau du terrorisme qui met à mal l'équilibre du pays. Pour la seule année 2015, on a ainsi déploré l'attentat contre le musée Bardo de Tunis en mars, faisant 22 victimes. En juin, c'est l'hôtel Riu Imperial Marhaba, à Port el Kantaoui (près de Sousse), qui est ciblé : 38 personnes perdent la vie. Puis en novembre, on compte 12 victimes lors d'une explosion contre un bus de la sécurité présidentielle dans le centre-ville de Tunis. Sans compter les nombreuses tentatives déjouées par les forces de l'ordre. Les auteurs de ces crimes appartiennent à la mouvance salafiste. Ils sont membres de Daech, qui sévit en Irak et en Syrie, mais aussi de groupes jihadistes liés au réseau d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi).

Ce climat de terreur a évidemment un impact sur l'activité économique. Premier touché, le tourisme, qui génère annuellement près de 20% des recettes en devises et concentre plus de 400 000 emplois directs. Les sites touristiques sont nombreux dans le pays et tous affichent des résultats en berne. En septembre 2015, les réservations avaient ainsi chuté de 67,6% par rapport à l'année précédente et les recettes enregistraient une baisse de 50%. Le secteur minier est également en grande



Bassin minier de Gafsa.



Plantation d'oliviers.

difficulté, à commencer par l'industrie des phosphates, autre traditionnel point fort de l'économie tunisienne. Après avoir occupé le cinquième rang mondial jusqu'en 2010, l'activité décroche, illustrée par la fermeture en juin 2015 du grand bassin minier de Gafsa, à la frontière avec l'Algérie, qui avait déjà connu d'importants mouvements de grève dès 2008. Autre atout industriel, le textile est soumis depuis plusieurs années à la sévère concurrence mondiale, notamment du Sud-Est asiatique, ce qui limite ses performances à l'export.

Vers une poursuite des réformes structurelles

En revanche, le secteur agricole tire son épingle du jeu, boosté par une production exceptionnelle d'huile d'olive sur la période 2014-2015. À elle seule, elle a représenté 52% des exportations de produits alimentaires. D'une manière générale,

le primaire tunisien profite des mesures de modernisation du secteur, engagées ces dernières années. Une politique qui a permis de garantir à la fois la sécurité alimentaire et la pérennité d'une activité qui emploie 15% de la population active et participe à hauteur de 8% du PIB tunisien. Ce secteur a su également se positionner de manière opportune sur un segment de marché très porteur, celui de l'agriculture biologique, de plus en plus prisé sur les marchés internationaux.

Par ailleurs, la Tunisie n'échappe pas à la prédominance du tertiaire dans son activité économique. Et si le tourisme souffre d'une crise conjoncturelle, les technologies de l'information et de la communication sont en plein essor, portées par des compétences humaines formées dans de bonnes écoles d'ingénieurs spécialisées dans le numérique, particulièrement dans le développement et la recherche. Les nouvelles autorités gouvernementales ont



Université de Sousse

d'ailleurs ciblé ce secteur au fort potentiel d'employabilité en créant un programme « Tunisie digitale 2018 » centré notamment sur l'e-business. Objectif : créer quelque 80 000 emplois en cinq ans.

Reste la situation des comptes de l'État qui, selon les informations transmises par la Cour des comptes, demeure préoccupante quant à son taux d'endettement, passé de 45,8% en 2013 à 52,9% l'année suivante. Le déficit budgétaire, quant à lui, atteignait 4,9% en 2015. Pour dégager des perspectives favorables, les études prospectives de la Banque centrale de Tunisie préconisent un climat des affaires plus favorable sur le plan de la fiscalité, ainsi qu'une réforme du code des investissements. Autre cheval de bataille, la limitation de l'activité informelle et son corollaire de contrebande, évaluée à 38% du PIB local, selon les données du FMI.

Après avoir souhaité prendre son destin en main au nom de la justice, le peuple tunisien mesure la difficulté du chemin qui reste à parcourir pour stabiliser son économie et développer l'emploi. Autant de conditions qui permettront de renforcer une unité nationale encore fragile.

DIÉRIE BRAS

La Tunisie en chiffres



- Population : 11 millions hab.
- Croissance PIB 2015 : 1%
- Répartition PIB par secteurs d'activité
 - Primaire : 8,8%
 - Secondaire : 29,3%
 - Tertiaire : 61,9%
- Taux d'inflation : 10,1%

Source BM, FMI.

ONEMO

Office National de l'Emploi et de la Main d'Oeuvre



Mr NYANGA ELENGA
Directeur général de l'ONEMO
Président de l'AASEP
Vice-président de l'AMSEP zone Afrique



Le trophée Quality Summit, décerné le 21 juin 2004 à New York par les américains de Business initiative Direction à l'ONEMO est le résultat du travail bien fait et du marketing international très offensif et séducteur

L'office National de l'emploi et de la Main-d'œuvre (ONEMO) est un Etablissement Public à caractère administratif et social créé par la loi 03/85 du 14 février 1985. Cette loi a été immédiatement remplacée et complétée par la loi 001/86 du 22 février 1986 et par la loi 022/88 du 17 septembre 1988.

1 - Aperçu historique

Le service public d'Emploi (SPE) du Congo a considérablement évolué de la création à nos jours. Du simple bureau de placement dans les années 70, il est devenu Office National de l'Emploi et de la Main d'œuvre (ONEMO) en 1985.

L'Office ainsi créé, est un établissement public à caractère administratif et social doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, placé sous la tutelle du ministre du Travail.

2 - Composition

- Les représentants de l'état,
- Les représentants des employeurs,
- Les représentants des travailleurs.

Telle est la configuration de son Conseil d'Administration.

Outre la Direction générale, dont le siège est à Brazzaville, l'ONEMO compte 10 agences départementales et 4 centres de formation professionnelle.

3 - Missions

L'ONEMO a pour missions :

- Promouvoir l'emploi et lutter contre le chômage ;
- Centraliser et rapprocher les offres et les demandes d'emploi ;
- Participer à la formation professionnelle des adultes à leur perfectionnement et à leur recyclage ;
- Délivrer aux travailleurs tant nationaux qu'étrangers une carte de travail ;
- Délivrer dans les conditions prévues par la loi, les contrats de travail et autres autorisations d'emploi.

Dans son rôle d'intermédiaire dans le marché de l'emploi en République du Congo, l'office entretient une grande et fructueuse collaboration avec tous les employeurs régis par le code du travail à l'effet d'offrir aux jeunes demandeurs d'emploi et aux autres catégories de travailleurs des opportunités d'intégrer le circuit de l'emploi salarié, décent et durable. C'est notre observatoire du marché et de l'emploi.

L'ONEMO c'est aussi cette volonté de se rapprocher de plus en plus de son public cible à travers ses directions départementales (10) et bientôt ses agences locales dont la première sera fonctionnelle à Moungali, dans le quatrième arrondissement de Brazzaville. Sans oublier ses sept (7) directions centrales.

4 - Réalisations

De nos jours, avec les mutations du marché de l'emploi et des contraintes de l'environnement socio-économique mondial qui sont à la base des tensions sociales issues du chômage de masse, l'ONEMO, en dehors de sa mission classique de gestionnaire de l'emploi salarié, s'oriente vers l'auto-emploi et les appuis techniques et financiers aux porteurs de projets. C'est ainsi que les programmes ci-après sont initiés et exécutés :

- la formation qualifiante des jeunes dans les différents domaines de la coiffure, de l'informatique, de l'hôtellerie, de l'élevage, de la mécanique et de la couture, etc. ;
- le Programme Emploi Diplômé (PED) ;
- le Programme d'Appui à l'Entreprenariat Féminin (PAEF) ;
- le Programme d'Appui à la Micro-Entreprise (PAME) ;
- les Techniques de Recherche d'Emploi (TRE) ;
- le Programme d'Appui à l'Insertion Socio-professionnelle des personnes Handicapées (PAIPH) ;
- le Dispositif d'Occupation des Jeunes aux Travaux d'Intérêt Publics (DOJETIP) ;
- le Programme d'Appui au Développement des Emplois ruraux (PADER) ;
- l'accueil des chefs d'entreprises ;
- l'aide au recrutement et le conseil ;
- les actions à entreprendre pour l'amélioration de la relation avec l'entreprise.

5 - Coopération Internationale

L'ONEMO assure depuis le 6 juin 2012 la Présidence de l'Association Africaine des Services d'Emplois Publics (AASEP) et depuis le 26 juin 2012, la vice-Présidence zone Afrique de l'Association Mondiale des Services d'Emplois Publics (AMSEP). Le Directeur général, Monsieur André NYANGA ELENGA élu successivement le 6 juin à Genève et le 26 juin à Séoul (Corée du Sud) assure ces fonctions pendant 3 ans renouvelables.

6 - Perspectives

Dans le but de ne pas s'appuyer uniquement sur l'emploi salarié, l'ONEMO entend faire du demandeur d'emploi d'aujourd'hui un offreur et promoteur d'emploi de demain. L'emploi à l'ère des mutations exige de grandes initiatives allant dans le sens de l'approbation de l'environnement socio-économique.

Lorsqu'une société veut embaucher du personnel, le moyen le plus sûr pour elle consiste à s'adresser à l'ONEMO

BP 2006 - Brazzaville - Congo
Tél. : (242) 06 664 87 34
E-mail : onemocongo@yahoo.fr
www.onemocongo.org



COP 21 : des objectifs entérinés, des moyens à confirmer

Les sourires des parties prenantes prévalaient au terme de la Conférence de Paris sur le climat qui s'est tenue du 30 novembre au 12 décembre dernier. Parmi les sources de satisfaction, on peut relever le sentiment d'une avancée globale dans la prise de conscience du danger qui guette. La majorité des représentants africains, quant à eux, sont repartis avec le sentiment d'avoir pu faire entendre leur voix. Retour sur ce rendez-vous planétaire.



Christiana Figueres, secrétaire exécutive de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; Ban Ki-moon, secrétaire général de l'ONU ; Laurent Fabius, ancien président de la COP21 ; François Hollande, président de la République française, à la tribune de la COP 21 (de g. à dr.).

Verre à moitié plein ou à moitié vide ? Si l'on en croit les réactions – certes, parfois mitigées – de l'ensemble de la communauté internationale, le bilan de la COP 21 semble susciter un optimisme raisonné. À juste titre si l'on considère la difficulté de s'accorder sur un consensus approuvé par 195 pays. L'objectif central de cet accord (1) vise à limiter « nettement en dessous de deux degrés celsius » l'augmentation de la température globale de la planète d'ici 2100, et même de s'efforcer de la contenir à 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle, afin notamment d'endiguer les menaces qui pèsent sur les États insulaires, les plus menacés par la montée des eaux. On peut donc considérer que cet accord a dépassé l'objectif qui lui était initialement assigné. Pour autant, au regard de l'état actuel des émissions mondiales de gaz à effet de serre, de sérieux doutes demeurent quant à l'atteinte de ce seuil. En effet, le réchauffement planétaire enregistré depuis le début de l'ère préindustrielle s'élève déjà à 0,8 °C, et les perspectives émanant des contributions nationales reçues en amont de l'accord de Paris oscillent entre 2,7 et 3,5 °C. Cette estimation, réalisée par l'organisation des Nations unies en charge des changements climatiques (la CCNUCC), s'appuie sur les documents fournis en 2015 par les 186 pays qui ont ainsi détaillé leurs projections de baisse de leurs émissions de gaz à effet de serre. En termes de calendrier, si l'accord prévoit que chaque pays mette à jour sa contribution nationale tous les cinq ans, il faut noter que le premier bilan n'aura lieu qu'en 2023, avec un rendez-vous d'étape prévu en 2018 pour évaluer les possibles avancées réalisées.

Responsabilité et solidarité

Comme l'ont rappelé plusieurs intervenants, le préambule implicite de cette rencontre nécessitait aussi de considérer que les niveaux de responsabilité par rapport à ce changement climatique étaient loin d'être partagés (voir *Congo Économie* n° 9). Se pose aussi le problème de la capacité financière de certains pays du Sud à y faire face, notamment dans la perspective d'une diversification de leurs modèles économiques, principalement pour les pays producteurs de pétrole. Rappelons que la conférence de Rio de 1992, qui avait marqué le début de cette sensibilisation à la nécessité d'une lutte mondiale face aux changements climatiques, pointait déjà des « responsabilités communes mais différenciées » soulignant la nécessité de « l'équité » dans l'appréhension du problème. À propos des pays en développement, ce texte fondateur stipulait qu'ils « devraient continuer d'accroître leurs efforts d'atténuation (...) eu égard aux contextes nationaux différents », et indiquait qu'« un soutien [devrait] être apporté aux pays en développement » par les nations économiquement plus avancées.

En septembre 2009, peu avant la Conférence de Copenhague, les grands pays industrialisés s'étaient engagés à abonder un fonds de 100 milliards de dollars par an (en

prêts et en dons), d'ici à 2020. Le cadre de l'accord de Paris maintient cet engagement, rappelant que les pays développés « fournissent des ressources financières aux pays en développement aux fins, tant de l'atténuation que de l'adaptation dans la continuité de leurs obligations au titre de la Convention de 1992 ». Nouveauté, l'accord de Paris stipule aujourd'hui que certains pays en développement pourront, sur une base volontaire, devenir des donateurs pour aider les pays les plus pauvres. Cette somme de 100 milliards est considérée comme un niveau plancher et rendez-vous est pris pour 2025 afin de négocier un nouvel objectif chiffré. Force est toutefois de constater que ce minimum de 100 milliards n'est pas atteint depuis des années... Par ailleurs, ces bonnes intentions comprennent aussi d'autres limites. Car si l'accord de Paris insiste sur la nécessité de réduire les pertes et préjudices inhérents aux évolutions climatiques, il souligne également qu'il « ne peut donner lieu ni servir de fondement à aucune responsabilité ni indemnisation ». Autrement dit, aucun recours dans ce cadre n'est envisageable a posteriori pour les pays qui feraient les frais des dérèglements du climat.

La République du Congo montre la voie

Au rang des satisfactions, on peut noter que les dix États qui émettent le plus de CO2 ont remis leur contribution, c'est-à-dire, par ordre d'émission, la Chine, les États-Unis, l'Europe (qui a produit une contribution unique pour les 28 États membres), l'Inde, la Russie, le Japon, la Corée du Sud, le Canada, l'Iran et l'Arabie saoudite. Moins impliqués dans les causes du mal, les pays africains ne sont toutefois pas en reste cette démarche de responsabilité écologique. C'est le cas de la République du Congo qui, par la voix son chef d'État, Denis Sassou N'Guesso, a plaidé la cause de son pays et, d'une manière plus large, du continent africain en ouverture de cette COP 21. Le président congolais a rappelé la nécessité de les fonds d'adaptation aux changements climatiques soit « renforcé pour prendre en charge les pertes et dommages subis par les pays en développement ». Mais au-delà des accompagnements financiers attendus, le Congo peut s'enorgueillir de la mise en place du Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar). Doté d'un budget global de 1,8 milliard, ce programme vise au reboisement d'un million d'hectares au sein d'une forêt qui couvre entre 60 et 65% du territoire congolais. Celle-ci fait partie de la forêt du bassin du Congo, considérée comme le deuxième poumon de la planète, avec un rôle clé dans le climat grâce à ses capacités de fixation du CO2 et de concentration des précipitations.

Cette mobilisation en faveur de la sauvegarde des forêts est aussi relayée d'une manière plus large en Afrique subsaharienne à travers l'initiative AFR100. Lancée en marge de la COP 21, elle regroupe dix pays (2) qui ambitionnent, d'ici 2030, de remettre en état l'équivalent de 100 millions d'hectares de forêts et de terres agricoles devenues improductives.

Il est bon également de rappeler l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables (AREI), qui vise à permettre l'installation d'une capacité énergétique renouvelable à grande échelle sur le continent d'ici 2020, influant de manière significative sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre en Afrique. Selon Laurent Fabius, l'ancien président de la COP 21 (*lire encadré ci-dessous*), les pays développés auraient déjà mobilisé 10 milliards d'euros de financements publics pour soutenir une initiative. Une enveloppe qui « représente le montant nécessaire pour fournir ces dix gigawatts de nouvelles capacités de production d'énergie verte d'ici 2020 », selon Laurent Fabius, soit l'objectif fixé par l'AREI.

« Notre maison brûle et nous regardons ailleurs », disait l'ancien président français Jacques Chirac dans le cadre du Sommet de la Terre de Johannesburg en 2002. Près de quinze ans plus tard, les principaux « incendiaires » de la maison planétaire sont tombés d'accord sur le principe d'un inversement de tendance, et c'est heureux. Reste à passer de la parole aux actes, sur la base d'une prise de conscience qui saura conjuguer responsabilité et solidarité.

DIÉRIE BRAS

Un nouveau pilote à la présidence de la COP 21

Nommé président du Conseil constitutionnel après son départ des Affaires étrangères, Laurent Fabius a été contraint de quitter ses fonctions de président de la COP 21 sous la pression manifeste d'une partie de la classe politique française, et celle, plus discrète... de celle qui lui succède. Une logique attendue en faveur de Ségolène Royale, française née à Ouakam, près de Dakar, qui voit par la même occasion son portefeuille de ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie élargi aux Relations internationales sur le climat. Plusieurs rendez-vous importants attendent la nouvelle présidente de la COP 21 avec la réunion de l'ONU d'avril prochain et le suivi des projets actés lors de la conférence parisienne, dont l'Alliance solaire ou encore l'Initiative pour l'Afrique...

(1) Après son adoption par la COP (Conférence des parties), l'Accord de Paris a été déposé pour signature aux Nations unies à New York le 22 avril 2016. Il entrera en vigueur après que 55 pays comptant pour au moins 55% des émissions mondiales l'auront ratifié.
(2) Éthiopie, Kenya, Liberia, Madagascar, Malawi, Niger, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda et Togo.

Un nouvel élan pour la danse au Congo



DeLaVallet Bidiefono et Florent Mahoukou, deux artistes acteurs du développement de la scène chorégraphique congolaise, associent la démarche créative et l'implication dans l'accompagnement des jeunes talents. Zoom sur ces deux personnalités qui ont su révéler la richesse de la danse congolaise hors des frontières nationales.

Aujourd'hui, les conditions de production et de diffusion de la danse au Congo freinent souvent les ambitions artistiques et culturelles de ses représentants les plus emblématiques. Pour autant, que ce soit DeLaVallet Bidiefono – à travers son projet Baning'Art, lieu de formation et de diffusion implanté à Brazzaville – ou Florent Mahoukou, directeur-fondateur du festival Rue Dance dont la sixième édition aura lieu en mai 2016, le désir de contribuer à la qualification de la scène chorégraphique de leur pays ne se laisse pas décourager par un contexte national qui leur manifeste peu d'intérêt et de reconnaissance. Tous deux originaires de Pointe-Noire, c'est à Brazzaville qu'ils approfondissent leur art, notamment au CCF de l'époque, qui organise de nombreuses sessions de formation avec des chorégraphes de grande renommée, venant autant du Nord que du continent. Une étape qui les conduit à voyager hors des frontières congolaises.

Des ponts entre le Sud et le Nord

S'ils résident désormais en France où leurs créations trouvent des plateaux professionnels et les moyens de donner corps à leurs inspirations singulières, ces deux

artistes restent profondément attachés à leur pays. La richesse de leurs parcours, appuyés par les plus grandes institutions culturelles françaises (Festival d'Avignon, scènes nationales, théâtres nationaux), nourrit un volontarisme mature. Autant d'expériences qu'ils s'attachent à transmettre aujourd'hui : animer des ateliers de formation et de création, révéler auprès du public l'actualité de la création chorégraphique internationale, nourrir ainsi les imaginaires des danseurs de la nouvelle génération, tels sont quelques-uns de leurs leitmotivs, on pourrait dire de leurs entêtements. Attachés à créer des passerelles entre les deux capitales du Congo, mais aussi entre le Sud et le Nord, DeLaVallet Bidiefono et Florent Mahoukou dessinent les grandes lignes d'un paysage de la danse qui se structure désormais en grande partie autour de leurs projets. La complicité amicale avec les artistes congolais restés au pays, avec lesquels ils ont jadis travaillé, témoigne de leur authentique enracinement.

L'engagement du corps dans toutes les expressions artistiques, de la tradition au hip-hop, est un trait marquant du continent africain. Mais la performance physique peut parfois s'enliser dans une simple compétition virtuose ou sportive, propre à

une jeunesse qui ne peut exprimer sa vitalité que sur les plages, ou dans les espaces relégués des quartiers populaires. Libérer de nouvelles inspirations par le travail en atelier et la confrontation à l'expérience de leurs aînés, telle est l'ambition de ces deux artistes ponténégrins dont les histoires se sont mêlées à maintes reprises.

Un festival et des actions de formation

Le festival Rue Dance, créé par Florent Mahoukou en 2009, s'attache à amener au plus près du public la danse contemporaine, notamment en investissant des espaces atypiques. À côté des spectacles programmés, des temps de travail sur les métiers connexes au spectacle vivant sont proposés, des thèmes permettant d'éveiller les consciences à des questions de société guidant en outre les choix de programmation. En 2016, l'expression au féminin constituera donc un axe de travail et de programmation.

DeLaVallet Bidiefono est, depuis plusieurs années, le directeur artistique de la programmation danse du festival Mantsina. Au fil du temps, il a implanté dans le quartier de Kombé de Brazzaville un lieu de formation qui assure la permanence du travail, complémentaire de la partie évé-

nementielle et programmatique. En appui avec l'IFC de Pointe-Noire, il conduira sur toute l'année 2016, une série de stages, dont l'aboutissement sera la création en décembre d'un spectacle réalisé avec les danseuses et danseurs de Pointe-Noire. Par le travail de création collective, il s'agira également d'expérimenter l'exigence des normes internationales, de permettre à des jeunes de se situer, tant sur le plan de leur créativité que de la structuration de leurs projets, par rapport aux attentes des réseaux culturels internationaux. L'exemplarité de ces artistes, de leurs parcours, de leur engagement pour le pays qui les a vu naître et grandir, de leur désir de construire de multiples ponts, est à saluer.

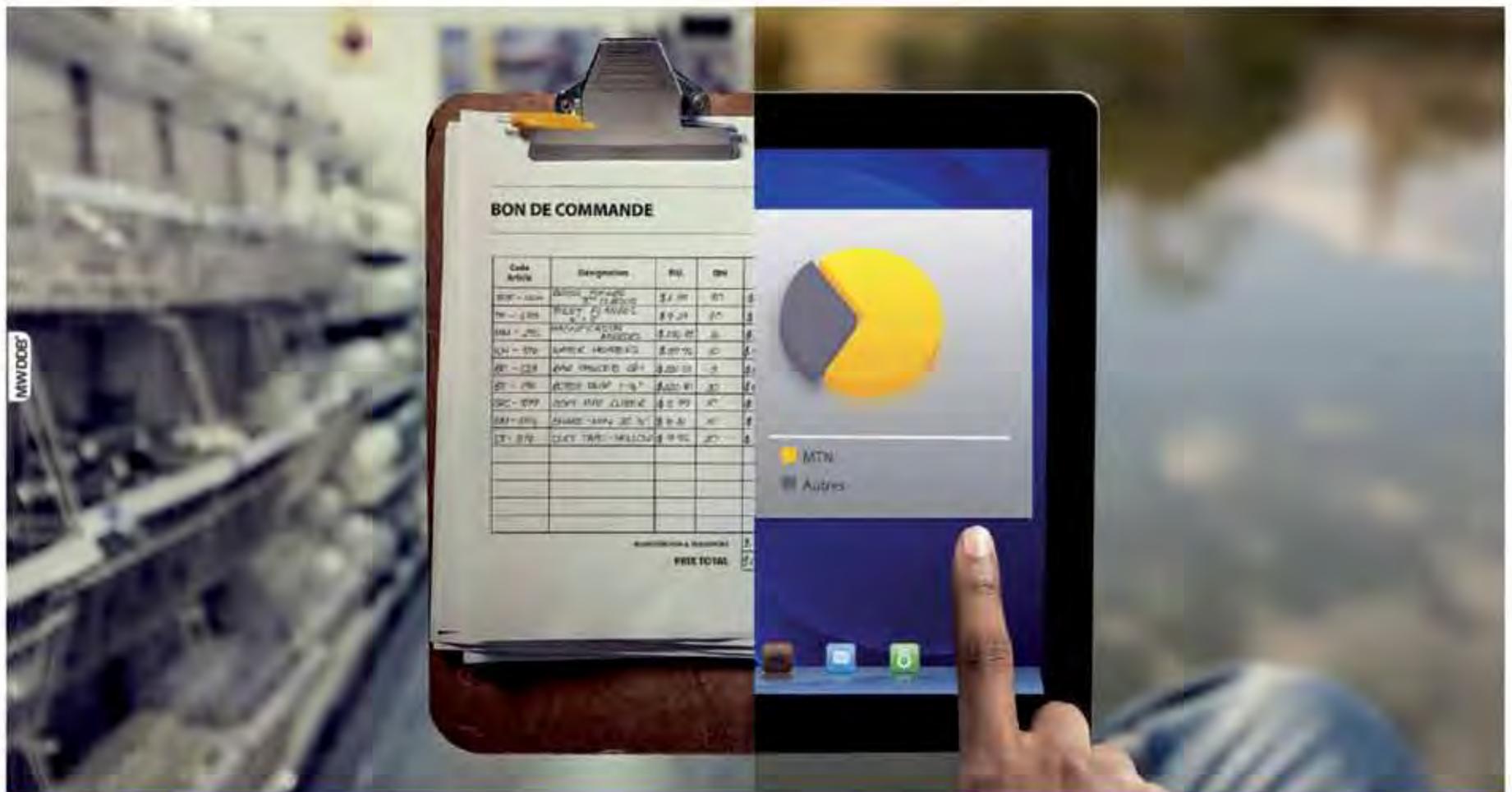
• DeLaVallet Bidiefono - Espace Baning'Art, Brazzaville. Tél. : +242 06 644 88 61 / +33 6 47 42 68 99. www.facebook.com/baningart

• Florent Mahoukou - Studio Maho. Tél. : +242 06 650 25 74 / +33 7 82 43 53 27.

Le choix de la Performance
Appels & Internet haut débit 3.75G

azur Wifly

Services clients
Congo: 181
Gabon: 300
R.C.A : 888



Dans le Nouveau Monde, vous savez, à chaque instant, comment se porte votre entreprise

- Des forfaits internet haut débit compétitifs
- Flexibilité: Choix multiple adapté à chaque business
- Une installation facile et rapide
- Des technologies convergentes



Mtnbusinessnews@mtncongo.net



www.mtncongo.net/business

MTN Flow



@MTN_125



MTN CONGO



MTN CONGO



BUSINESS

Ce Nouveau Monde de l'entreprise, il est pour vous.